

**UNIVERSITÉ CHARLES DE PRAGUE**

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**

Institut d'études internationales

**Miroslav Pospíšil**

**Mondialisation- défi pour la France, défi par  
la France**

*Mémoire de Master*

Prague 2010

Auteur: **Miroslav Pospíšil**

Directeur de mémoire: **doc. Michel Perottino Ph.D.**

Discuteur de mémoire:

Date de soutenance: **2010**

## Référence bibliographique

POSPÍŠIL, Miroslav. *Mondialisation-défi pour la France, défi par la France*. Prague: Université Charles, Faculté des Sciences Sociales, Institut d'études internationales, 2010. 103 p. Directeur de mémoire doc. Michel Perottino Ph.D.

## Annotation

Le mémoire *Mondialisation-défi pour la France, défi par la France* analyse le rapport particulier de cet état d'Europe occidentale aux dynamiques de la mondialisation. La mondialisation entendue comme processus multidimensionnel de l'intensification des interdépendances entre les États à travers notamment les flux de finances, de marchandises et d'idées a pris, dans les débats publics français, une place considérable. En analysant les défis d'une approche libérale dominante dans les logiques de l'économie mondiale, le mémoire identifie les principales raisons de ce que l'on peut qualifier d'une réticence française à la mondialisation. En poursuivant avec le domaine culturel et politique, le mémoire analyse les réactions que ce phénomène soulève en France. Tout en étant un défi pour la France, la mondialisation est aussi un défi par la France.

Grâce à une tradition universaliste, la France propose, par son engagement international, de corriger certains effets néfastes de ce processus. Notamment par sa position au sein de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations-Unies, ainsi que par le financement d'une aide publique au développement, la France propose une approche multilatérale pour une mondialisation maîtrisée. Ainsi, ce que l'on appelle la mondialisation maîtrisée apparaît comme une posture idéologique de la politique étrangère de la France qui prône un modèle de la mondialisation autre que celui communément associée avec les États-Unis.

## **Annotation**

The diploma thesis - Globalization challenge for France, challenge by France, analysis the singular report of this Western European state to the dynamics of globalization. Globalization understood as a multidimensional process of increased interdependence among states in particular through the movements of finance, goods and ideas, has taken in the French public debates a considerable place. By analyzing the challenges of a liberal approach in the dominant logic of the global economy, this work identifies the main reasons of what might be described as a French resistance to globalization. Continuing with the field of culture and politics, the diploma thesis analyzes the reactions that this phenomenon raises in France. While a challenge to France, globalization is also a challenge by France.

Thanks to an Universalist tradition, France is proposing, through its international commitment, to address some adverse effects of this process. Especially, through its position within the European Union and the United Nations, as well as for example through funding for Public development assistance, France has proposed a multilateral approach for a mastered globalization. Thus, what we call mastered globalization appears as an Ideological posture of the French Foreign Policy, which advocates a model of globalization other than that commonly associated with the United States.

## **Les mots-clés**

France, Mondialisation, Économie, Altermondialisme, Mondialisation maîtrisée, Multilatéralisme.

## **Keywords**

France, Globalization, Economics, Alter-globalism, Mastered Globalization, Multilateralism.

## **Déclaration**

Je déclare que le présent mémoire était écrit par moi-même et que je n'ai utilisé que les sources mentionnées dans la bibliographie. Je donne la permission à ce que ce travail soit disponible dans la bibliothèque de l'Université Charles ainsi que dans la base de données électronique de thèses et mémoires, et utilisé à des fins d'études, en conformité avec le droit d'auteur.

A Prague, le 18 mai 2010

Miroslav Pospíšil

## **Remerciements**

Je voudrais remercier monsieur Michel Perottino pour son précieuse aide qu'il a apporté à l'élaboration de ce mémoire. Ses conseils et ses remarques m'ont guidé tout au long de l'écriture.

Je voudrais aussi remercier mes parents pour leur support et leur compréhension, et cela tout au long de mes études.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	2
Définition du terme mondialisation.....	2
Note sur la bibliographie et méthodologie utilisée .....	5
Les sources documentaires.....	5
Méthodologie.....	7
L'objet d'étude et structure de mémoire.....	8
<b>La perception de la mondialisation en France- les raisons d'un différend</b> .....	10
<b>Ière PARTIE: Mondialisation défi pour la France</b> .....	12
<b>Économie française et la mondialisation</b> .....	12
La France dans l'économie mondiale.....	14
Le modèle social français et la dynamique de la mondialisation.....	17
Les défis futurs d'une réussite économique.....	22
<b>France, pays de la Culture</b> .....	29
Hégémonie culturelle américaine.....	30
L'avènement du concept de l'exception culturelle.....	33
La diversité culturelle.....	35
Le français et la mondialisation.....	37
<b>La mondialisation et la politique intérieure</b> .....	40
Mondialisation et le clivage idéologique.....	42
<b>La place de la France sur la scène internationale</b> .....	54
<b>Ile PARTIE – La mondialisation, défi par la France</b> .....	62
<b>Le levier européen</b> .....	63
Le commerce et l'environnement.....	63
La puissance européenne- une puissance militaire?.....	68
Une puissance normative.....	69
<b>La justice pénale internationale</b> .....	72
<b>La régulation financière internationale</b> .....	75
<b>La France, l'OTAN et le multilatéralisme</b> .....	78
<b>Solidarité</b> .....	82
APD – Aide publique au développement.....	83
AFD- Agence Française de Développement.....	85
La question de l'annulation des dettes des pays en voie de développement.....	87
La Francophonie.....	88
<b>Conclusion</b> .....	93
<b>Bibliographie</b> .....	96
<b>Summary</b> .....	101
<b>Annexe</b> .....	102

# Mondialisation - défi pour la France, défi par la France

## Introduction

### Définition du terme mondialisation

Pour pouvoir traiter le sujet du rapport de la France à la mondialisation il est nécessaire non seulement définir le terme *mondialisation* mais aussi de le placer dans le temps.

Selon la définition que nous trouvons dans le périodique de la Documentation française, les Problèmes politiques et sociaux, la mondialisation est entendue comme „l'accélération et l'intensification depuis les années 1980 des flux transfrontaliers de biens, de services, de capitaux, d'investissements, d'idées et d'information, et corrélativement de l'accroissement de l'interdépendance des sociétés.“<sup>1</sup> Ainsi, le terme de la mondialisation serait utilisé pour décrire les processus de généralisation des échanges entre les différents endroits du globe en rendant compte de l'accélération des interrelations et des interdépendances. Il souligne le fait que le niveau mondial est désormais celui qui joue un rôle déterminant même dans le cadre d'un État.<sup>2</sup>

L'emploi du terme mondialisation est une spécificité française, même si, dans certaines langues latines comme l'espagnol ou l'italien, nous retrouvons des termes similaires. Le reste du monde utilise pour, décrire sensiblement la même dynamique, le terme globalisation. Arrêtons nous un moment sur ce point. Le terme mondialisation est-il une simple traduction du terme globalisation, ou rend-il compte d'une complexité supplémentaire du regard sur le monde contemporain?

Le mot anglais *globalization* voit le jour dans les années 1960.<sup>3</sup> Le premier dictionnaire à donner une définition de la *globalization* est le dictionnaire Webster dans son édition de 1961 (Merriam-Webster, 1961). Cependant, il a fallu du temps avant que le terme n'émerge dans le monde universitaire anglo-saxon et cela à la fin des années 1980. Le terme ne trouve sa voie auprès de grand public et ne devient véritablement utilisé qu'au début des années 1990 quand il commence à apparaître encore timidement dans les magazines tels que Newsweek.<sup>4</sup>

En France, le terme globalisation cohabite avec celui de la mondialisation. Le débat académique sur la signification de deux termes est une particularité bien française. Ce sont principalement les géographes qui proposent une signification différente pour les deux termes. Ces distinctions apparaissent au début des années 1990 et soulignent les incertitudes initiales de la fixation du vocabulaire pour décrire le concept des interdépendances.<sup>5</sup> Sans détailler davantage ce débat qui

<sup>1</sup> FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p. 5.

<sup>2</sup> GHORRA-GOBIN, C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006, p. 259.

<sup>3</sup> idem

<sup>4</sup> CUNNINGHAM-SABOT, E.; BAUELLE, G. La mondialisation vue de France et des États-Unis : discussion sémantique contre débat médiatique, *L'Information géographique*, 2008, Volume 72.

<sup>5</sup> Les auteurs tels que Mucchielli et Célimène parlent dans leur ouvrages d'économie datant de 1992 de *mondialisation-globalisation*, tandis que le dictionnaire de géographie français introduit l'entrée globalisation mais pas le terme mondialisation (Baud, Bourgeat, Bras,1997). L'incertitude semble persister, ainsi, P. Veltz, après les avoir



oppose principalement les géographes, disons que dans la perception française la globalisation est construite autour d'un argumentaire milieu- environnement (impliquant toutes les parties du globe), tandis que la mondialisation rendrait davantage compte de la géographie humaine (un système géo-économique, géo-politique et géo-stratégique centré autour du capitalisme).

Selon Jean-François Bayart, la distinction que certains auteurs français font dans leurs travaux entre la globalisation et la mondialisation a „pris au fil du temps une connotation idéologique souverainiste (...). Ce souci ne m'empêchera pas de recourir indifféremment aux deux mots lorsque cela me sera commode afin d'éviter des répétitions.“<sup>6</sup> Sans vouloir entrer dans ces discussions sémantiques, nous adoptons, pour le cadre de ce travail, la même optique. Nous allons donc utiliser les deux termes pour désigner le même phénomène.

Il serait possible, selon une conception extensive de la mondialisation, d'identifier plusieurs antécédents historiques au processus actuel de radicalisation de l'ouverture internationale.<sup>7</sup> Mais, ceux-ci ne rendent pas compte de la complexité de processus tel que nous l'entendons et nous l'employons dans ce travail. L'argumentaire avancé par le chercheur français Elie Cohen, auquel nous adhérons, identifie quatre points majeurs soulignant la thèse de la singularité du processus qui est à l'œuvre de nos jours. Parmi ces points, nous trouvons l'ouverture de l'ensemble des continents, l'organisation des appareils de l'économie nationale autour de l'insertion dans les réseaux internationaux, les transformations techniques et économiques des moyens de diffusion (y compris leur ampleur et leur rapidité) et, finalement, les nouvelles formes d'interdépendance au sein du marché de travail.<sup>8</sup> Nous pouvons même y ajouter un point, l'avènement d'un temps mondial-le temps réel.

Roland Robertson complète la définition de la mondialisation contemporaine en y ajoutant la contingence et la conscience.: „la globalisation, comme concept, revoie à la fois à la compression du monde et à l'intensification de la conscience du monde en tant que totalité.“<sup>9</sup> Ainsi, la singularité des processus en route actuellement réside tout aussi bien dans la configuration objective que dans la conscience que nous en avons. Cette approche sera particulièrement à l'œuvre dans la deuxième partie de ce mémoire.

Nous convenons alors que la mondialisation est avant tout un concept qui est objet de vives controverses. Un concept manifestant des transformations accélérées de la société (internationale),

---

distingués (Veltz, 1996), les utilise de nouveau l'un pour l'autre (Veltz, 2002). Certains auteurs ont, plus récemment, explicitement suggéré d'établir une distinction claire (Carroué, 2006 et Bost, Daviet, Fache, 2006), selon le texte de Cunningham-Sabot, E.; Baudelle, G. La mondialisation vue de France et des États-Unis : discussion sémantique contre débat médiatique, *L'Information géographique*, 2008, Volume 72.

<sup>6</sup> BAYART, J.-F. *La gouvernance du monde*, Paris: Fayard, 2004, p. 10.

<sup>7</sup> BARJOT, D.; GASTALDI, L.; CARON, F.; COHEN, E.; CROUZET, F. et MUCCHIELLI, J.-L. Globalization. La mondialisation, *Entreprises et histoire*, 2003, Volume 32, p. 139.

<sup>8</sup> Idem.

<sup>9</sup> ROBERTSON, R. *Globalization. Social Theory and Global culture*, Londres: Sage Publications Ltd, 1992, p.8.

sous l'influence d'une évolution très rapide des modes de production et d'échanges.<sup>10</sup> Même si, la nature et les conséquences des changements apportés par ce processus ne peuvent pas être définis d'une manière arrêtée, il est admis que ce concept rend compte d'abord des interdépendances. S'il est certain qu'en soi, cette interdépendance n'est pas nouvelle, sa complexité l'est. Alors même que l'auteur antique nommé Polybe écrit au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère qu'« avant, les événements qui se déroulaient dans le monde n'étaient pas liés entre eux. Depuis, ils sont tous dépendants les uns des autres,<sup>11</sup> » nous maintenons la thèse de la singularité des interdépendances en place actuellement.

Ce n'est certes pas uniquement la complexité des interdépendances qui rendent le phénomène de la mondialisation nouveau. Il serait d'ailleurs à ce sujet réducteur de parler uniquement des interdépendances économiques, même si, elles sont à l'origine de la transformation qui influence aujourd'hui l'ensemble de la société d'un État ou d'une région. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur que ce processus prend dans les recherches académiques reflétant ainsi l'intérêt que la société porte sur ce sujet. A travers une libéralisation des échanges et l'ouverture des frontières, les fonctionnements nationaux ont gagné une composante internationale qui affecte leur logiques d'une manière jusqu'alors inégalée et suscite dans certain pays, dont la France, des vifs débats.

Nous allons utiliser, dans notre analyse du rapport français à la mondialisation, le terme imprécis *la France* pour désigner l'ensemble de la société- les hommes politiques, les citoyens, les patrons d'entreprises ou toute autre catégorie de personne. Même si, la réaction de chaque partie de la société est loin d'être la même, comme nous aurons l'occasion d'en convenir au cours de ce mémoire, cette simplification, au moment où nous ne faisons pas l'analyse pour un groupe spécifique, nous permet de garder en vue le formidable défi qui est celui de la mondialisation pour l'ensemble de la société française.

---

<sup>10</sup> SENARCLENS de, P. (dir) *Maitriser la mondialisation*, Paris: Presses de Sciences Po, 2000.

<sup>11</sup> BRUNEL, S. Qu'est-ce que la mondialisation, *Sciences Humaines*, mars 2007, n.180, p. 28.

## Note sur la bibliographie et méthodologie utilisée

### Les sources documentaires

Nombreux sont les ouvrages qui traitent les questions liées à la mondialisation de point de vue global - la question des rapports entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, les flux de finances et marchandises, la question du respect des droits de l'Homme etc. Mais, en ce qui concerne le rapport d'un État concret à ce phénomène multidimensionnel, les recherches en sciences sociales n'ont pas produit une analyse qui embrasserait la mondialisation dans sa complexité, c'est-à-dire un ouvrage qui traiterait à la fois les questions économiques, sociétales, culturelles et politiques à l'œuvre dans une relation entre les dynamiques de la mondialisation et l'État en question.

Ainsi, au cours de la réflexion sur le rapport français à la mondialisation, nous avons eu recours aux différents types de ressources documentaires- documents primaires (statistiques économiques, sondages d'opinion, discours des hommes politiques) et secondaires- ouvrages généralistes, comme par exemple le *Dictionnaire des mondialisations*, écrit sous la direction de Cynthia Ghora-Gobin (Armand Colin, 2006) ou *La mondialisation et ses ennemis* de Daniel Cohen (Pluriel, 2009), les ouvrages traitant un domaine spécifique de la mondialisation, comme *Le gouvernement du monde* (Fayard, 2004) de Jean- François Bayart ou bien *Maitriser la mondialisation* de Pierre de Senarclens (Presses de Sciences Po, 2000), et les différents articles parus dans des revues des sciences humaines et sociales que nous allons citer par la suite.

Dans le cas de l'analyse du rapport français à la mondialisation, à l'exception de l'ouvrage *le Nouveau défi français* (Odile Jacob, 2001) de Philip H. Gordon et Sophie Meunier, nous ne trouvons pas une œuvre qui mettrait en évidence le rapport de la France à la mondialisation d'un point de vue économique mais aussi politique, voire intellectuel. Cet ouvrage produit dans le cadre du Centre de recherche sur les États-Unis et la France à la Brookings Institution<sup>12</sup> (Gordon) et du Centre d'études internationales de l'Université de Princeton (Meunier), est une analyse intéressante de l'adaptation française à la mondialisation. La mondialisation est souvent, notamment dans le cadre du *Nouveau défi français*, associée à la domination américaine. Aussi simplificatrice que cette approche puisse paraître, elle pose néanmoins les fondements d'un cadre de lecture de la mondialisation faisant ressortir l'idée d'un différend qui existe et qui se manifeste entre la France et les États-Unis, par exemple dans le cadre des négociations sur la libéralisation des échanges. C'est d'abord dans le domaine économique que cette différence de perception s'opère.

L'économie est le domaine qui est au cœur de la mondialisation. Pour l'analyse de la place de la France dans l'économie mondiale, nous avons utilisé à la fois les sources primaires (documents

---

<sup>12</sup> Brookings Institution est un think tank américain qui étudie notamment le système international.

officiels tels que les statistiques de l'OCDE ou les ouvrages du Conseil d'Analyse économique (CAE) qui travaille sous la tutelle du Premier ministre) et les sources secondaires. La plupart des documents secondaires sont les articles publiés dans les revues des sciences humaines et sociales. Il s'agit entre autre de la revue Problèmes politiques et sociaux, Sciences Humaines, Entreprises et histoire, Économie politique, Alternatives économiques etc. Pour traiter la partie économique de ce mémoire, nous avons adoptée une posture libérale qui nous permet de mieux souligner les raisons pour lesquelles l'actuelle forme libérale de la mondialisation est un défi pour la France.

L'ouvrage la *Société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit*, Prix du livre d'économie 2008, nous a servi de fondement de réflexion pour la partie qui traite le modèle socio-économique français. Cette analyse de Yann Algan et Pierre Cahuc (Éditions rue d'Ulm, 2007) apporte, en s'appuyant sur un nombre important d'enquêtes d'opinion et de nombreuses figures comparatives, une réflexion sur le rapport qui existe entre les attitudes sociales et les performances économiques. Cette approche nous a permis d'approfondir notre analyse sur les raisons de ce que l'on peut qualifier d'un malaise français de la mondialisation, malaise qui trouve son origine dans le défi de l'adaptation aux logiques majoritairement libérales de la mondialisation.

Au sujet du climat qui règne dans la société française nous avons particulièrement apprécié la grille de lecture proposée par le philosophe Alain Finkielkraut dans *Qu'est ce que la France?* (Folio,2007). Cette ouvrage qui reprend les thématiques traitées au cours de l'émission Répliques sur France Culture offre une vision approfondie des questionnements sociétaux auxquels la France est actuellement confrontée. *Le désarroi français* (Plon, 2003) d'Alain Duhamel est une autre réflexion au sujet de la société française contemporaine.

La recherche des sondages d'opinion qui traitent la question du rapport français à la mondialisation nous a permis de soutenir les arguments d'un certain malaise d'adaptation qui se manifeste dans les réticences exprimées lors de ces enquêtes. A ce sujet, nous avons utilisé les résultats des sondages d'opinion, à l'instar du Baromètre Politique Français (2006-2007) (CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, 2006.).

Dans le domaine politique, nous avons travaillé avec les documents officiels tels que les discours ou les interventions des représentants français (disponible notamment sur les sites officiels des institutions de la République française, ex. diplomatie.gouv.fr) et avec les articles publiés dans les revues telles que Revue internationale et stratégique, Politique étrangère, Études ou Hérodote.

L'ouvrage *La grande perturbation* de Zaki Laïdi ( Flammarion, 2004) offre une réflexion détaillée de la dynamique de la mondialisation. Particulièrement, elle nous a permis de prolonger l'analyse d'une mondialisation maîtrisée, l'idée clefs de l'approche française à la mondialisation dans la mesure où, la vision prônée par la France, celle d'une gouvernance multilatérale, se heurte à une approche souverainiste, associée avec la politique des États-Unis. Ainsi, le différend franco-américain se trouve une nouvelle fois au cœur de la réflexion qui nourrit ce mémoire.

La plupart des documents que nous avons utilisés pour l'élaboration de ce mémoire sont écrits en français. L'orientation thématique de ce mémoire, le rapport français à la mondialisation, justifie cette réalité. Ainsi, nous avons pu observer que malgré l'omniprésence de l'anglais, notamment dans le domaine des sciences, les auteurs et chercheurs francophones réfléchissent sur la question de la mondialisation.

## **Méthodologie**

L'objet de recherche de ce mémoire est une analyse détaillée du rapport de la France à la mondialisation. Du point de vue méthodologique, le mémoire se présente comme une étude de cas fondée sur l'analyse qualitative des sources primaires et secondaires que nous avons commentées dans la partie précédente. Du point de vue épistémologique, le mémoire analyse le phénomène de la mondialisation dans un souci de compréhension, ainsi l'approche que nous avons adoptée pour l'élaboration de ce mémoire est une analyse qualitative interprétative, selon la typologie que l'on retrouve dans l'ouvrage de Petr Drulák.<sup>13</sup>

Le rapport de la France à la mondialisation, en tant que l'objet d'étude, est un phénomène bien délimité-à la fois par le temps (depuis les années 1990) et par la thématique (logiques propres au fonctionnement d'un système des interdépendances internationales). Le but de notre recherche est d'apporter une compréhension complexe de la spécificité du rapport français à la mondialisation qui prend en compte le contexte de l'objet – socio-économique, culturel et politique. Cette approche nous permet d'appliquer un nombre important de variables afin d'appréhender la vision de processus de la mondialisation en France. Par une reconstruction des significations subjectives ou partagées que les individus et les groupes accordent à la réalité- à l'objet d'étude qui est le rapport à la mondialisation, nous dégageons une compréhension de certains processus sociaux en cours dans la société française contemporaine. L'approche qualitative que nous avons choisi nous permet d'étudier l'objet dans son environnement naturel et produire ainsi une analyse que l'on peut qualifier d'interne.

---

<sup>13</sup> DRULÁK P. (dir) *Jak zkoumat politiku: Kvalitativní metodologie v politologii a mezinárodních vztazích*, Prague: Portál, 2008.

## L'objet d'étude et structure de mémoire

Les manifestations qui ont accompagné les grands sommets des instances internationales, telles que l'OMC ou le G8, ont grâce à leur étendue et parfois aussi à cause de leur violence, attiré l'attention du public sur les faits qu'elles dénonçaient. Ces faits étaient liés au phénomène de la mondialisation. La mondialisation en tant que processus multidimensionnel qui par ses mots d'ordre tels que la compétition et l'efficacité influence le système économique d'un État, les modes de vie d'une société, les habitudes d'une personne et qui par son seule existence provoque un nombre important des questions qui ont toutes attiré à l'avenir. La mondialisation qui questionne notre capacité d'adaptation trouve un écho conséquent en France. Ce grand pays de l'Europe occidentale sent son système socio-économique menacée par les exigences d'un monde nouveau dont il n'a plus le sentiment d'être le maître.

Le débat sur la mondialisation s'est vu attribué une grande importance en France tant dans les milieux politiques qu'intellectuels. Les raisons de l'omniprésence de ce débat sont multiples mais elles ont un dénominateur commun que l'on peut appeler le doute.

Même si la France est l'un des pays les plus intégrés dans l'économie mondiale, elle est aussi l'un des pays le plus inquiet à l'égard de nouveau fonctionnement du système- monde.<sup>14</sup> Les raisons de cette posture sont multiples et il serait tout à fait illusoire d'en dresser un tableau exhaustive, nous remarquons cependant qu'il y a certaines notions qui reviennent très souvent. Au premier rang desquelles- l'exception française. Cet attachement à une exception française, que l'on ne saurait définir d'une manière exacte, démontre le poids d'une tradition républicaine (notamment dans le domaine socio-économique) que la mondialisation met en doute.

La mondialisation apparait dans ce contexte comme révélateur de ce que certains auteurs qualifient du malaise, s'exprimant à la fois par un attachement traditionaliste mais aussi une demande de modernité.<sup>15</sup> Dans ce contexte de dénonciation de coupable, la mondialisation en tant que processus insaisissable, remplace l'Union européenne qui s'est davantage incréé dans les mœurs depuis quelques années, et devient un bouc-émissaire d'un malaise sociétal dont l'origine aussi bien que le remède se situent à l'intérieur du pays. L'exception française devient en ce contexte une opposition et critique virulente d'une nouvelle réalité sociétale, l'expression d'un défi d'adaptation.

Avec la fin de la Guerre froide la France a vu sa place au sein de l'Europe changer en même temps que les discussions sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est ont vu le jour. La place de la puissance nucléaire, une sorte de voie à part entre les États-Unis et l'Union soviétique, idée chère à De Gaulle, a été balayée en espace de quelques mois avec l'avènement des États-Unis comme unique puissance mondiale. A cette époque où toute image de l'État était à refaire, la France a

---

<sup>14</sup> Selon les différents sondages d'opinion, par exemple l'étude L'impact de la mondialisation, enquête BVA pour l'Expansion, réalisée les 24 et 25 septembre 1999, ou Les Français et la mondialisation, enquête Sofres pour Le Monde, réalisée les 12 et 13 juillet 2001.

<sup>15</sup> En guise d'exemple, nous pouvons citer A. Duhamel, auteur du Désarroi français (Plon, 2003) ou E. Todd - Après la démocratie (Gallimard, 2008) qui situe l'origine de ce qu'il qualifie de malaise dans une perte de repères (idéologiques, religieux).

commencé à douter de sa capacité à s'inscrire dans ce nouveau temps planétaire que l'on appelle la mondialisation.

Le triomphe quasi mondial du libre-échange et la généralisation des mots tels que la concurrence internationale, l'efficacité ou la flexibilité, signifiait pour une partie des citoyens français, aussi bien que pour ses représentants politiques, l'installation d'un sentiment de menace. Celui-ci a commencé à formuler, à travers les discours politiques, les analyses sociologiques ou dans des simples articles des journaux, des critiques à propos d'un phénomène d'une ampleur jusqu'alors inconnue des interdépendances, d'une nouvelle répartition des revenus, de la (in)sécurité de l'emploi, pour ne reprendre que quelques thèmes chers à cette approche.

Nous pouvons nous demander, à juste titre, pour quelle raison s'intéresser à la réaction de la société française à la mondialisation est-il plus pertinent que s'intéresser à d'autres sociétés. Nous allons tout au long de ce travail soutenir la thèse selon laquelle le défi de la mondialisation pour la France est singulier. Dans la mesure où, la tradition politique d'un État fort, le modèle socio-économique, à travers l'engagement pour une certaine idée de l'égalité sociale, l'attachement à la culture et à la langue et, enfin, un désir d'être une puissance mondiale, sont des caractéristiques de la France qui sont profondément remises en question par les processus liés à la mondialisation, nous considérons que tous ces facteurs constituent les pierres angulaires d'un défi intéressant pour être analysé. Cette remise en question des composantes d'une identité française constitue ce que nous appelons, dans la première partie de ce mémoire, un défi pour la France.

Le défi français soulevé par la mondialisation est celui d'une adaptation aux exigences de fonctionnement de l'économie planétaire avec toute conséquence sociétale que cela va avoir. Mais il ne s'agit pas uniquement de traiter ce défi sous un prisme économique mais aussi culturel et politique. Ainsi, nous allons analyser, dans un premier temps, en s'appuyant sur divers œuvres et articles traitant de ce sujet, comment ce défi se manifeste en France dans les domaines de l'économie, de la culture et de la politique aussi bien intérieure qu'externe. Nous allons analyser un certain nombre de raisons de cette réticence particulière qui est celle de la France à la mondialisation et les questionnements que cette situation soulève, notamment auprès des intellectuels français, pour pouvoir dans un deuxième temps, se concentrer sur le rôle que la France voudrait jouer dans la mondialisation. Ce rôle sera de près lié à la tradition universaliste de la France, pays des droits de l'homme. Ainsi, la deuxième partie de ce mémoire analyse les propositions que la France, à travers principalement sa politique étrangère, fait pour promouvoir une autre mondialisation que nous appelons mondialisation maîtrisée. Alors, nous allons poursuivre notre réflexion sur le défi que la France lance au fonctionnement actuel des processus de la mondialisation, en vue d'introduction de certaines notions propre à la tradition française. Ainsi, nous allons démontrer que, tout en constituant un défi pour la France, la mondialisation est aussi un défi par la France.

## La perception de la mondialisation en France- les raisons d'un différend

*„Voilà pourquoi la meilleure manière de servir l'influence française dans le monde, comme d'ailleurs celle d'une Europe prise en otage par la crise nationale de notre pays, c'est d'engager à marche forcée la modernisation de la France, en la remettant en phase avec le monde du XXI<sup>e</sup> siècle.“<sup>16</sup>*

Le rejet de la mondialisation en France va souvent de pair avec le rejet de l'hyperpuissance américaine- cette puissance-Amérique que Daniel Cohen qualifie de „planétaire dans ses effets et égoïste dans ses mobiles.“<sup>17</sup> Long était écrit sur le déclin de cet empire américain<sup>18</sup> qui à cause de ses déficits démesurés va connaître la même fin que l'Empire romain. Force est de constater que malgré un déficit des finances publiques en explosion et la crise économique et financière qui a fait couler les plus grandes banques américaines (ex. Lehman Brothers), les États-Unis sont toujours la puissance numéro un de la mondialisation et le modèle de fonctionnement de l'économie, et pas seulement, que celle-ci propage à travers le monde est celui, communément appelé, américain. La différence des approches de ces deux pays envers le même processus de la mondialisation est souvent donné comme exemple de deux visions différentes du monde- l'une dynamique américaine, l'autre réactionnaire française.

L'influence des États-Unis dans le monde s'est progressivement renforcée depuis les années 1940. Aujourd'hui, l'application de cette influence est marquante surtout dans les domaines économique, technologique, culturel et politique. Reposant „sur une remarquable capacité de mobilisation et d'attraction des ressources qui favorisent la croissance et la puissance,<sup>19</sup>“ le secret d'une telle réussite semble reposer sur une combinaison efficace entre l'initiative publique (affirmation des valeurs civiques) et privée (entrepreneuriat, recherche & développement).

La raison de l'extraordinaire vivacité du modèle américain dans la mondialisation réside selon Daniel Cohen dans le fait que la puissance américaine d'aujourd'hui est une puissance schumpetérienne en non pas smythienne. Adam Smyth, l'auteur de la célèbre Richesse des Nations (notons que D. Cohen a écrit Richesse du monde, pauvreté des nations) construisait l'argumentaire de la richesse sur une division efficace de travail entre les personnes. La logique schumpetérienne elle, fait reposer la prospérité sur la capacité d'innovation d'une économie.<sup>20</sup> Si on aurait pu qualifier la France de puissance smythienne en raison de son vaste empire colonial d'antan, on aurait du mal à affirmer que la France d'aujourd'hui soit une puissance schumpetérienne, tant au

<sup>16</sup> BAVEREZ, N. La capacité d'influence de la France, miroir de son déclin présent et de sa future modernisation, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p.183.

<sup>17</sup> COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009, p. 199.

<sup>18</sup> TODD ,E. *Arès l'empire*, Paris: Gallimard, 2004.

<sup>19</sup> BARJOT, D.; GASTALDI, L.; CARON, F.; COHEN, E.; CROUZET, F. et MUCCHIELLI, J.-L. Globalization. La mondialisation, *Entreprises et histoire*, 2003, Volume 32, p. 141.

<sup>20</sup> COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009, p. 202-203.



niveau économique que diplomatique. C'est en cela que réside le nouveau défi de la France- bâtir la croissance sur les innovations, entendues au sens large. „Alors que la croissance schumpetérienne finit nécessairement par s'épuiser, la croissance schumpetérienne est a priori sans limites.“<sup>21</sup>

Selon une lecture libérale, la France est dans un état d'esprit qui la limite dans ses performances économiques et sociales et ralentit son développement. Cette lecture considère que le rapport culturel des Français à l'échange souffre d'une dramatisation irrationnelle et d'une idéologisation excessive, qui l'ont considérablement gêné dans son développement. Ainsi, la raison de la réticence française envers la mondialisation résiderait dans une logique du fonctionnement de l'économie différente de celle qui est à l'œuvre à l'heure actuelle. Nous allons analyser le défi que la mondialisation représente pour l'économie française dans la partie qui suit, remarquons pour l'instant, que les États-Unis sont associés avec la dynamique de la mondialisation pour des raisons bien réelles.

La parution en 1967 de l'œuvre de Jean-Jacques Servan-Schreiber, le Défi américain, était un premier signe de l'éloignement des pratiques et traditions entre les États-Unis et la France, surtout dans le domaine économique. Le dilemme soulevé par cet ouvrage était celui d'une adaptation rapide ou bien de disparition, sous la pression et l'efficacité du modèle économique américain. Aussi alarmiste que cette approche puisse paraître, elle a soulevé, il y a déjà une quarantaine d'années, la question d'un retard relatif de la France par rapport au centre décisionnel mondial, les États-Unis.

Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, la grande nation doute de nouveau, appréhende la banalisation qui est parfois symbolisée par une dissolution de la France dans „la sauce mondiale à l'américaine.“ En raison de la nouvelle organisation mondiale, le triomphe du libéralisme, la France a peur de ne plus être elle-même. Pour cela, nous avons pu assister à une présence aussi importante dans les médias des débats sur la mondialisation et sur la place de la France dans le nouveau monde. Nous pouvons reprendre les mots d'Alain Duhamel et dire que c'est justement „parce que la France a eu des grandes ambitions et a connu de grandes réussites, il lui est plus pénible qu'à d'autres de devoir rentrer dans le rang.“<sup>22</sup> Cependant, comme nous allons le voir, il ne s'agit pas de rentrer dans le rang mais de relever un certain nombre de défis que la mondialisation lance aux divers domaines qui composent l'entité France. Nous remarquerons à ce sujet, que loin d'être l'élément déclencheur d'une crise, la mondialisation est davantage le vecteur soulignant les dysfonctionnements internes. Ainsi, la mondialisation apparaît davantage comme un symptôme du malaise français plutôt que sa cause. Ce processus d'ouverture se pose en miroir dans lequel apparaissent les crises et les mal fonctionnements dont la société française souffre. Nous allons commencer notre analyse de défi de la mondialisation avec le domaine économique, en s'intéressant de près au modèle social français.

---

<sup>21</sup> COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009, p.204.

<sup>22</sup> DUHAMEL, A. *Le désarroi français*, Paris:Plon, 2003, p. 158.

## Ière PARTIE: Mondialisation défi pour la France

### Économie française et la mondialisation

Bien que la France soit, selon les données économiques (l'ouverture aux investissements et capitaux étrangers, classement des pays bénéficiaires de l'IDE<sup>23</sup>, classement des plus gros exportateurs mondiaux etc.) un pays qui participe activement aux échanges de l'économie mondiale, le jugement et les craintes soulevées par ce processus d'ouverture, laissent présager que le rapport de la France à la mondialisation est loin d'être univoque. En observant le nombre d'articles consacrés à la mondialisation, aux débats et aux discours politiques, il nous serait facile de croire que les Français réagissent avec une certaine violence à la mondialisation. En effet, les positions parfois exacerbées contre les effets négatifs provoqués par la mondialisation, ou considérés comme tels, placent la France en position du pays, qui s'est au début des années 2000 constitué en pionnier d'un mouvement anti-mondialisation. Mais ce rejet, se présentant comme une manifestation de crainte, face à un monde que la France n'a plus le sentiment de maîtriser, est peut-être plus ostentatoire que réel. Il est vrai que les Français sont inquiets des conséquences de la mondialisation sur la société, l'économie et la culture.<sup>24</sup> De ce fait, ils sont aussi plus attentifs aux propositions qui tendent à formuler une correction des effets jugés néfastes apportés par la mondialisation. Mais la France s'adapte, bon gré, mal gré aux nouvelles logiques de l'économie mondialisée.

Dans le chapitre qui suit, nous allons analyser les questions que la mondialisation dans sa complexité soulève par rapport aux fonctionnements de l'économie, à l'intervention de l'État, et au modèle social de l'État providence en France, pour pouvoir, dans un deuxième temps, discuter de la problématique des défis nouveaux. Pour cela, nous adoptons une lecture normative libérale qui nous semble appropriée, afin de pouvoir souligner les points clés d'une posture française de la mondialisation- mondialisation qui est le fruit de la libéralisation d'économie.

La raison de ce que l'on peut appeler la crise française de la mondialisation réside selon Michel Guénaire „dans le décalage de son modèle de développement par rapport au modèle dominant de la mondialisation.“<sup>25</sup> Le modèle traditionnel de l'économie française centré sur l'État, semble à certains égards dénué de flexibilité. Ce modèle apparaît ainsi comme l'antithèse du libéralisme économique propre à la dynamique de la mondialisation.

Le modèle dirigiste français, qui trouve son origine dans une tradition colbersite de l'intervention de l'État dans l'économie, a bien entendu fait ses preuves, surtout après la Seconde guerre mondiale. Nous pouvons prendre l'exemple de l'action du Commissariat général du plan, dirigé par

<sup>23</sup> Sigle IDE signifie Investissements directs étrangers.

<sup>24</sup> „C'est à gauche et parmi ceux qui n'ont pas de préférence partisane que cette crainte de la mondialisation est la plus répandue (46% et 51% contre 33% seulement chez ceux qui ont une préférence partisane de droite) et plus souvent à droite que la mondialisation est perçue comme une chance (38% contre seulement 21% à gauche et 17% chez les „sans préférence partisane.“ in BROUARD, S. ; TIBERJ, V. *Déclin, modèle français et mondialisation*, Baromètre Politique Français (2006-2007) CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, 2006, p.7.

<sup>25</sup> GUÉNAIRE, M. *Le modèle français face à l'épreuve de la mondialisation*, in *Une mondialisation à la française*, Dossier du Conseil d'Analyse de la société (CAS), 2006, p. 11.

Jean Monnet. Dans l'après-guerre, l'ampleur de la reconstruction à accomplir et la crainte d'une nouvelle crise, incita les hommes politiques à maintenir un contrôle étatique important sur l'économie. La mise en place des structures interventionnistes et la sauvegarde du contrôle sur les activités jugées prioritaires ont posé les fondements d'un modèle socio-économique français, au cœur duquel, l'État providence.

L'action d'État, dans ce qui relève du domaine de l'État providence, est jugée positivement, ce que nourrit aujourd'hui, peut-être plus qu'avant, les attentes des Français d'une protection contre les vicissitudes de l'économie mondiale. Selon les auteurs du *Nouveau défi français*: „aujourd'hui encore, il est, en France, plus politiquement payant et socialement acceptable de dénoncer les ravages du „capitalisme sauvage“ ou la „dictature de marché,“ (...) que de faire l'éloge de l'économie libérale.“<sup>26</sup> Il y a donc une grande attente de la part des citoyens français envers une protection étatique contre une certaine forme de libéralisme qualifiée de sauvage.

Faisons à présent un détour historique pour se doter d'exemples précis de la relation ambiguë que la France maintient avec les logiques libérales. Il semble que le fonctionnement de l'économie française est pris entre l'interventionnisme étatique et les logiques propres au libéralisme.

La présidence de la République de Valéry Giscard D'Estaing était marquée par une doctrine que l'on peut qualifier de libérale, notamment avec le plan Barre de diminution du rôle de l'État dans l'économie qui partait du principe qu'il fallait adopter le fonctionnement du pays aux contraintes extérieures. Ce plan fut balayé par la crise économique qui a suivi la hausse de prix du pétrole.

L'élection de François Mitterrand fut, au contraire, un retour aux croyances dans l'omnipotence de l'État français qui allait reprendre le contrôle des affaires. En nationalisant les secteurs clés de l'économie, la France a connu, pendant une partie de la présidence de Mitterrand, la période la plus marquante des interventions de l'État. Ce renfermement de la France, avant même les débats sur la mondialisation, signifiait un coup dur pour la balance commerciale française. Il devenait de plus en plus évident que la France ne peut pas échapper aux contraintes de l'économie mondiale en se repliant sur elle-même. A cette période, les dirigeants français ont pu mesurer l'insertion de la France dans l'économie, d'abord communautaire, avec les contraintes monétaires telles que le SME, et ensuite mondiale. Cette prise de conscience a préparée la voie à une ouverture sans précédent de l'économie française opérée, en plus, par un gouvernement de gauche. Ainsi, le moment Mitterrand apparaît dans la politique économique française comme le moment qui a minimisé les différences idéologiques entre la gauche et la droite. La nécessité d'une adaptation de l'économie française aux exigences des marchés européens et mondiaux fait plus au moins consensus (dans la pratique) en dépit de fréquents changements gouvernementaux dans les années 1980 et 1990.

---

<sup>26</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002. p.34.

Depuis les années 1980, bien avant donc les discours omniprésents sur la mondialisation, l'économie française commence à rompre avec le fonctionnement mercantiliste traditionnel.<sup>27</sup> Ceci fut tout d'abord la conséquence de l'intégration européenne mais aussi d'une certaine ouverture à l'international. Cette internationalisation de l'économie française est même allée plus loin que dans d'autres pays. La part des échanges dans le PIB français- les exportations et importations confondues, était de presque 50 % en 1997. Ce chiffre est deux fois supérieur à celui des États-Unis (25%) et encore davantage par rapport au Japon (21%).<sup>28</sup> A cela, ajoutons une vague de privatisations qui s'est opérée sous l'impulsion de Jacques Chirac (alors Premier ministre) et qui s'est accélérée sous une coalition des socialistes, des communistes et des verts qui est entrée en fonction en 1997 sous la direction de Lionel Jospin.<sup>29</sup> Ces privatisations conduites par un gouvernement de gauche nous démontrent à quel point l'opposition à l'ouverture de la France à l'international se situe davantage dans les discours que dans les faits concrets.<sup>30</sup> Analysons désormais la position de l'économie française dans les échanges mondiaux.

### **La France dans l'économie mondiale**

L'insertion de l'économie française dans les échanges commerciaux mondiaux paraît à contrecourant des opinions publiques et parfois des discours politiques pour lesquels la mondialisation représente une véritable menace pour la santé économique. La France figure pourtant régulièrement en haut de classement des pays quant aux échanges de biens. Le progrès du commerce extérieur français a su profiter de l'appui des investissements. La France est à la fois une puissance économique qui investit à l'étranger et un pays qui accueille massivement les investissements étrangers. Ainsi, la France est placée troisième des pays détenteurs d'investissement directs étrangers (IDE) avec un volume supérieur aux 570 milliards d'euros à la fin de l'année 2003.<sup>31</sup> Le poids de la France a été multiplié par 26 entre 1980 et 2003, ce qui la place juste derrière les États-Unis et la Grande Bretagne dans le classement des investisseurs majeurs à l'étranger. Dans l'autre sens, le territoire français se place 5e dans le classement des pays qui reçoivent le plus d'investissement étranger. Les investissements étrangers en France ont été multipliés par 17 entre 1980 et 2003 pour atteindre un volume total de plus de 400 milliards d'euros selon la Banque de France.<sup>32</sup>

---

<sup>27</sup> Par fonctionnement mercantiliste nous entendons non pas une doctrine cohérente d'une rigoureuse autarcie économique, selon l'idée que le politique doit primer l'économique, mais plutôt un état d'esprit quant au fonctionnement du commerce et de l'économie.

<sup>28</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002. p.34.

<sup>29</sup> Idem p. 46

<sup>30</sup> „ Le temps où Bercy régnait en maître sur les grandes entreprises appartient au passé. Aujourd'hui, les monopoles sont sous le contrôle d'autorités de régulation indépendantes, et des entreprises privées du marché. En dehors de quelques dossiers cibles, l'État n'a plus son mot à dire.“ Cité par Bérangère Mathieu de Haulme: Un ministre qui a cultivé les patrons, *Le Figaro*, Section économie, 29 mars 2000, p.4.

<sup>31</sup> VALERSTEINAS, B. *La France dans la compétition économique mondiale*, Pôle Analyse des échanges et stratégies d'internationalisation, 2005, p.4. Disponible à [insee.fr/sessi/publications/etudes/mondial/mondial05a.pdf](http://insee.fr/sessi/publications/etudes/mondial/mondial05a.pdf)

<sup>32</sup> Idem p.4.

Grâce à son positionnement géographique favorable, au cœur du premier marché du monde qui est celui de l'Union européenne (presque 500 millions de consommateurs) et malgré un marché du travail rigide, la France se distingue par l'importance des entrées d'IDE. Les performances de ses entreprises sur les marchés étrangers (sorties d'investissements directs étrangers) sont également remarquables. Selon le rapport 2006 de la CnuCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), la France se classe troisième pays d'accueil des flux d'investissements étrangers en 2006, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, avec plus de 58,4 milliards d'euros accueillis, soit des investissements étrangers représentant 40 000 emplois dont 80 % de créations nettes.<sup>33</sup>

Concrètement, au niveau microéconomique, la mondialisation se traduit par les fusions et acquisitions, c'est-à-dire des instruments économiques, que les entreprises françaises utilisent pour prendre des parts dans les entreprises étrangères ou pour se préparer à la concurrence avec elles. Ainsi, une partie importante de sociétés françaises collecte la majeure partie de leur chiffre d'affaires annuel de leurs ventes à l'étranger. Comme exemple, prenons les cas du groupe LVMH qui réalise plus que 80 % de son chiffre d'affaire à l'étranger ou de Michelin pour qui ce pourcentage atteint presque les 90%.<sup>34</sup> L'exemple du rachat du géant multimédia Universal par Vivendi, autrefois spécialisé dans le traitement des eaux, au mois de juin 2000, constitue l'exemple le plus saisissant de l'adaptation des grandes firmes françaises au fonctionnement du capitalisme mondial. L'indice de transnationalité établi par la CnuCED, qui prend en compte la part des actifs à l'étranger par rapport aux actifs totaux, le chiffre d'affaire réalisé à l'étranger et le nombre d'effectifs à l'étranger d'une firme, confirme ce constat. Selon ce classement, parmi les 20 premières entreprises transnationales au monde, on retrouve 4 entreprises françaises.<sup>35</sup>

Le constat positif de l'emplacement des entreprises françaises se traduit dans la progression que le commerce extérieur français a fait au cours des dernières décennies. Selon les données, la valeur de ce commerce a été multiplié par 4,4 depuis l'année 1980 pour atteindre 700 milliards d'euros (somme des exportations et importations) en 2004.<sup>36</sup> Ainsi, la France s'est placée en cinquième position du classement d'exportateurs de marchandises cette même année (derrière l'Allemagne, les États-Unis, la Chine et le Japon). Une évolution aussi importante a été observée dans le domaine des échanges de services dans lequel les exportations françaises des services ont quadruplé depuis 1980 pour atteindre la barre de 90 milliards d'euros en 2004.<sup>37</sup> Selon l'OMC, la France s'est positionnée au quatrième rang des principaux exportateurs de services en 2004 (derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne et au cinquième rang des pays importateurs).

Ce bilan démontre à quel point cette ouverture internationale a pu profiter à l'économie française

<sup>33</sup> MORAND, P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007, p.62.

<sup>34</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 54.

<sup>35</sup> FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p.6.

<sup>36</sup> Idem

<sup>37</sup> Idem

en la plaçant en haut des classements qui mesurent l'insertion d'une économie dans le système économique mondial. L'augmentation des échanges de biens et de services a donc pris une part importante dans la composition du Produit intérieur brut de la France. Par exemple, la part exportée de la production manufacturière a plus que doublé depuis le début des années 1970. Cet accroissement du commerce extérieur n'a pas, selon l'analyse de Bruno Valersteinas, nuit à l'équilibre des comptes externes. Du point de vue économique, l'ouverture a permis de redresser les comptes extérieurs. Cette évolution permet de présager que le commerce extérieur subit jadis plutôt comme une contrainte se transforme progressivement en capacité de financement. L'ouverture de l'économie qui accompagne la mondialisation a donc eu des effets positifs, du moins de point de vue macroéconomique. Ainsi, en dépit de sa tradition protectionniste, la France s'est ouverte à la mondialisation. L'exception la plus manifeste se situant dans la réglementation du travail.

Les réformes allant dans le sens de l'assouplissement de la politique de l'emploi n'ont été que très peu nombreuses. La décision la plus remarquable fut celle de l'instauration d'une semaine à 35 heures (sans baisse de salaire) qui était l'élément clé du programme électoral de la gauche pour les élections législatives de 1997.<sup>38</sup> Cette mesure constitue un exemple de la volonté dirigiste de l'État qui se considère toujours plus à même que le marché pour la distribution de travail.<sup>39</sup> Malheureusement, il n'est pas possible d'avancer un chiffre qui rendrait compte du bien ou mal fondé de cette mesure.<sup>40</sup>

Avec ce bilan, la dénonciation de fragilisation de l'économie française à cause de son ouverture au marché mondial paraît peu justifiée. Malgré l'ouverture et les changements que nous avons soulignés, l'État garde toujours une emprise sur l'économie française qui se manifeste le plus souvent à la demande d'une forte contestation populaire.<sup>41</sup> L'État n'est donc pas dénué de pouvoirs en face de la mondialisation. Même si, la France se place en haut des classements économiques mondiaux, son insertion dans l'économie planétaire, dans les logiques de la mondialisation, suscitent des craintes chez les citoyens français. La raison de cette méfiance ne se fonde pas sur la performance de l'économie française, car celle-ci est parmi les plus performantes du monde, nous allons orienter notre recherche davantage à l'intérieur du pays.

Nous allons poursuivre notre analyse du rapport français à la mondialisation en se concentrant sur l'étude de son système social. Dans le chapitre suivant, nous allons analyser pour quelles raisons la mondialisation présente un défi pour le modèle social français. Nous allons démontrer qu'à l'origine de la méfiance française envers la mondialisation se trouvent les mécanismes internes, propres au fonctionnement de la société.

---

<sup>38</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 68

<sup>39</sup> SEILLIÈRE E.-A. 35 heures: l'appel de Seillière, *Le Figaro*, 11 avril 2000.

<sup>40</sup> Notons que Nicolas Sarkozy a proposé l'amendement de cette politique avec l'initiative „travailler plus pour gagner plus,“ une mesure pour la défiscalisation des heures supplémentaires.

<sup>41</sup> Un exemple frappant de dirigisme étatique ont été les mesures prises par le gouvernement à la suite des augmentations des prix du pétrole au mois de septembre 2000 à la demande de plusieurs groupes sectoriels d'intérêt .

## Le modèle social français et la dynamique de la mondialisation

*„La société de défiance est une société propice au mal vivre national et international, à la jalousie sociale, à l'enfermement.“<sup>42</sup>*

Les questionnements et les tensions autour du modèle social français traversent, depuis la campagne de Jacques Chirac sur la fracture sociale en 1995, la vie politique française. On les retrouve dans les débats autour de la réforme des retraites, dans les inquiétudes récurrentes à l'égard du pouvoir d'achat, de la précarisation des emplois ou des délocalisations d'usines. Ces crispations socio-économiques autour d'une France qui doute s'interprète au regard des tensions autour de l'identité nationale française. Relevées par les thématiques de campagne du référendum sur le traité constitutionnel de 2005, le spectre du plombier polonais et de la directive Bolkenstein sont devenus l'expression d'une crainte sur l'ouverture des frontières et des inquiétudes pour l'emploi et le maintien du système social. La récurrence de ces thématiques peut être interprétée comme un repli sur soi, un renfermement sur le système socio-économique qui se trouve, comme nous allons le voir, en partie responsable du malaise français de la mondialisation.

Les études faites depuis plus de vingt ans démontrent que les Français ont plus souvent que les habitants d'autres pays tendance à se méfier de leurs concitoyens, des pouvoirs publics et du marché. Cette tendance est renforcée par la dynamique de la mondialisation. En se basant sur une analyse des enquêtes d'opinion, le Centre pour la recherche économique et ses applications (CEPREMAP) qualifie la société française d'une société de défiance.<sup>43</sup>

Selon les observations des attitudes sociales, le civisme et la confiance mutuelle se sont dégradés après la Seconde guerre mondiale.<sup>44</sup> Ce changement serait à l'origine d'une certaine peur de la concurrence qui favorise un climat de corruption et de défiance mutuelle, façonnant le comportement de la société actuelle. Cette défiance va de pair avec la montée d'incivisme que nous observons à maintes reprises dans les événements qui constituent l'actualité politique française. Selon l'analyse de CEPREMAP, les raisons de cette situation trouvent leur origine dans la tradition étatiste et corporatiste de la France qui repose sur le rôle central de l'État. Le modèle social français étant construit sur le corporatisme qui „consiste à octroyer des droits sociaux associés au statut et à la profession de chacun, segmente la société et opacifie les relations sociales (...) et mine les mécanismes de solidarité.“<sup>45</sup> Ainsi, l'étatisme français se voit dans l'obligation de réglementer

<sup>42</sup> PEYREFITTE, A. *La société de confiance*, Paris: Odile Jacob, 1995.

<sup>43</sup> CEPREMAP- Centre pour la recherche économique et ses applications, placé sous la tutelle du Ministère de la Recherche. La mission prévue dans ses statuts est d'assurer une interface entre le monde académique et les administrations économiques. Il est à la fois une agence de valorisation de la recherche économique auprès des décideurs, et une agence de financement de projets dont les enjeux pour la décision publique sont reconnus comme prioritaires. Selon <http://www.cepremap.ens.fr/version/cepremap>

<sup>44</sup> ALGAN, Y. ; CAHUC, P. *La société de défiance: Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris: Editions ENS Rue d'Ulm, 2009, p. 8.

<sup>45</sup> Idem, p. 15.

„l'ensemble des domaines de la société civile dans leurs moindres détails, vide le dialogue social de son contenu, entrave la concurrence et favorise la corruption.“<sup>46</sup>

Le déficit de confiance des Français envers les institutions de la République est présent à la fois chez les institutions „non partisans“, telle que la justice, que chez les institutions „partisans“ comme par exemple le Parlement, et même chez les entités de la société civile comme les syndicats. Ce déficit de confiance est donc présent envers les institutions que l'on pourrait soupçonner d'être élitistes, aussi bien qu'envers les institutions ayant pour raison d'être la défense du citoyen lambda. Cette observation souligne l'importance d'un certain climat de méfiance qui est présent en France.

Plus étonnant encore, cette méfiance envers les autres ou envers les institutions, ne diminue pas ou très peu en fonction du statut social en comparaison avec l'étranger. La comparaison faite par les études de CEPREMAP démontre, que c'est bien le pays d'appartenance qui explique la part essentielle des écarts de confiance entre les pays, et non pas les différences de caractéristiques observables, comme l'âge, la profession, le revenu ou même la religion<sup>47</sup> En ce qui concerne le comportement civique, la conclusion que nous faisons selon les données de CEPREMAP est sensiblement la même- les Français sont plus souvent prêts à juger un comportement frauduleux acceptable (ex. ne pas payer les impôts, demander indument des aides publiques) que la plupart des habitants des pays industrialisés.

Le déficit de confiance produit par le modèle social français, construit sur le corporatisme et l'étatisme, est aujourd'hui au cœur de ce que l'on peut appeler le cercle vicieux des dysfonctionnements qui est à l'origine d'un malaise français de la mondialisation. Le paradoxe du modèle français étant qu'il étouffe sous l'emprise de l'État mais qui ne pourrait pas bien fonctionner sans, en raison d'un climat de défiance entre les différents partenaires sociaux (les dirigeants d'entreprise, les employés et les syndicats).

Le signe d'un corporatisme fort est l'existence de plusieurs types de régimes spéciaux qui organisent les retraites. Le modèle social français organisé autour de groupements de métiers cherchant à respecter des distinctions de statut en est un exemple.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'État-providence français maintient un nombre élevé de régimes spéciaux qui gardent le découpage de la société dans des corporations au différent mérite dans les yeux de la République. Ce constat paraît d'autant plus intéressant si nous considérons que parmi les raisons principales du refus de la mondialisation se trouve un sentiment d'exaspération des inégalités.<sup>48</sup>

De manière générale, un système qui maintient les inégalités défavorise l'expression d'un sentiment d'appartenance à la même communauté d'intérêt. Ce qui est exactement le cas de la

<sup>46</sup> ALGAN, Y. ; CAHUC, P. *La société de défiance: Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris: Editions ENS Rue d'Ulm, 2009, p 19.

<sup>47</sup> Idem.

<sup>48</sup> L'impact de la mondialisation, enquête BVA pour l'Expansion, réalisée les 24 et 25 septembre 1999, cité dans la revue Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, n. 920, janvier 2006, p. 21.



France au moment où elle veut répondre à la menace qu'elle perçoit dans la mondialisation. Les émettes de banlieues de 2005 ou bien la récente augmentation des actes antisémites, sont témoins de ce malaise.

Les pays corporatistes, comme la France, distribuent une partie conséquente du PIB en diverses allocations, mais pour des catégories particulières, ce qui produit une segmentation de la solidarité avec, ce que l'on peut qualifier de risque accru de défiance entre les citoyens et envers l'impartialité des pouvoirs publics.<sup>49</sup> Le modèle corporatiste favorise une logique d'acquis et de compétition entre les différentes catégories qui ne fait pas profiter de cette dynamique l'économie, ou l'ensemble de l'État, mais seulement une partie précise de la population. Dans ces conditions, certaines parties de la société peuvent ainsi cultiver un sentiment que les avancées des autres se sont faites qu'au détriment des leurs. Nous pouvons conclure cette partie en disant que la confiance est soutenue par la transparence. Chose dure dans un système qui prolifère des régimes spéciaux. Dans les conditions d'une multiplication de catégories, la confiance mutuelle a du mal à faire son apparition, cultivant ainsi un climat de méfiance, qui est à son tour renforcé par la mondialisation.

Un bon fonctionnement du marché comme de l'ensemble de l'économie nécessite la confiance mutuelle et, surtout, un respect sans entraves des règles communes d'une concurrence pacifique et équitable. La persistance de défiance des Français des uns envers les autres crée un climat de défiance envers le marché et donc envers tout processus en relation avec celui-ci- la mondialisation.

La division du travail, l'expansion du commerce et des marchés créent des opportunités de croissance et de prospérité. Pour que ces opportunités puissent être saisies, une confiance est nécessaire dans les relations qui s'établissent entre les partenaires de l'échange. Une société qui n'a pas confiance en elle n'a pas de confiance dans le marché.

Selon une enquête réalisée en septembre 2006 par TNS Opinion pour German Marshall Fund, 55 % des Français et seulement 31 % des Américains sont opposés à des échanges plus libres et sont „prêts à maintenir des barrières pour se protéger, même si cela doit ralentir la croissance.“<sup>50</sup> La France connaît ce que l'on peut qualifier de syndrome de pessimisme socioéconomique qui pointe négativement tous les aspects de la mondialisation. La demande d'une réglementation qui limite la concurrence est donc la conséquence logique de cette méfiance à l'égard du marché.

Ainsi, la peur des processus liées à la mondialisation, comme une concurrence beaucoup plus libre, trouve son origine dans le modèle socio-économique français qui à cause des interventions d'États à l'appel d'une catégorie sociale a façonné le climat de défiance vis à vis de phénomène qui semble échapper au contrôle de l'État. On retrouve cette réglementation dans le nombre de

---

<sup>49</sup> En guise d'exemple, nous pouvons considérer la part du PIB national attribué au financement des pensions qui s'élève à plus de 13 % du Produit intérieur brut de la France. La moyenne européenne étant de l'ordre de 12%. Selon les statistiques de l'Insee disponibles sur le site <http://www.insee.fr>

<sup>50</sup> MORAND, P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007, p. 26.

procédure nécessaire pour fonder une entreprise. La France était en 2001 le pays de l'OCDE qui avec 15 procédures différentes pour ouvrir une entreprise se place en tête de classement.<sup>51</sup>

Le manque de confiance au sein d'une société a pour conséquence une régulation plus forte qui constitue une entrave au libre-échange. Le déficit de confiance est perceptible au marché de travail où l'État doit intervenir en l'absence d'un dialogue social rendu impossible par l'existence de divers catégories.

Nous observons depuis les années 1970 une forte baisse du taux de syndicalisation. Ce taux est passé sous les 8 % devenant ainsi le plus faible de tous les pays de l'OCDE.<sup>52</sup> Remarquons à quel point cette réalité diffère de l'image des syndicats. Les auteurs de *La société de défiance* n'hésitent en ce rapport de qualifier cette baisse de crise de syndicalisme français.<sup>53</sup> Il existe une relation entre le fait de faire confiance à l'autrui et l'engagement dans les associations professionnelles.

L'avènement d'une société de services où l'innovation joue un rôle clef est le propre de la mondialisation dans les pays industrialisés. Elle nécessite une capacité d'adaptation et de réforme permanente. Sont favorisés les pays qui sont dotés de ce que l'on peut qualifier de capital social, leur permettant une adaptation moins douloureuse. Nous entendons par capital social une confiance mutuelle et un civisme essentiel au bon fonctionnement des marchés. Les changements se font d'autant plus facilement dans un climat de confiance mutuelle où chacun consent à faire des sacrifices afin que l'évolution profite à tous. L'observation que nous établissons à partir de l'exemple français est qu'à cause d'un climat de défiance entre les citoyens et de ceux-ci envers les institutions de l'État, les coûts économiques et sociétaux d'une adaptation sont considérables. Selon la conclusion des auteurs de *La société de défiance* qui s'appuient sur le raisonnement du prix Nobel d'économie K. Arrow, la défiance agit comme „une véritable taxe sociale sur l'activité économique.“<sup>54</sup>

En analysant la littérature qui traite de la question d'adaptation de la France à une nouvelle forme de capitalisme, nous trouvons souvent un discours égalitaire qui expliquerait la raison des réticences françaises au fonctionnement du commerce international par un souci d'égalité. L'origine du refus français d'adaptation serait le rejet des inégalités d'une société dominée par les forces de marché exigeant une adaptation continue en vue de l'amélioration des performances. Emmanuel Todd parle à ce sujet d'une certaine exception française car: „les Français sont en quête de leur propre modèle, un modèle qui soit adapté à leur spécificités.“<sup>55</sup>

---

<sup>51</sup> ALGAN, Y. ; CAHUC, P. *La société de défiance: Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris: Editions ENS Rue d'Ulm, 2009, p. 61.

<sup>52</sup> Statistiques de l'OCDE [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN\\_DEN&Lang=fr](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr)

<sup>53</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002.

<sup>54</sup> ALGAN, Y. ; CAHUC, P. *La société de défiance: Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris: Editions ENS Rue d'Ulm, 2009, p. 88.

<sup>55</sup> TODD, E. The French Exception, *Newsweek*, 23 juin 1997.

Emmanuel Todd situe le refus d'adaptation à une société libérale de type américain ou britannique par un attachement fort des Français aux valeurs d'égalité propres au système social. Ce constat paraît d'autant plus étonnant avec ce qu'on a pu conclure sur la prolifération des systèmes spécifiques de contrats ou de retraites et au sujet de corporatisme français. L'origine de cette révolte au nom de l'égalité serait selon Todd basée sur les observations de la société qui se sent de plus en plus divisée par les inégalités et affligée par les insécurités. Il y a un constat des inégalités, mais c'est moins à cause de l'adaptation au modèle „anglo-saxon“ qu'en raison de (dys)fonctionnement du système socio-économique français.

Nous avons pu voir que la question de la confiance mutuelle joue un rôle important dans le fonctionnement des marchés d'un État. La France traverse depuis quelques années une crise de confiance dont la mondialisation et les critiques qui y sont liées ne font qu'accentuer le malaise interne. La mondialisation en est moins la cause que le miroir. Les raisons d'un manque de confiance mutuelle que nous avons relevées dans ce chapitre sont d'autant plus graves au moment où la France doit s'adapter à une compétition mondiale sans précédente.

## Les défis futurs d'une réussite économique

La répartition géographique des exportations françaises est souvent soulevée par les économistes comme un facteur qui pourrait à terme poser de problèmes à l'économie française. Ce constat est basé sur la comparaison de la répartition de la demande mondiale avec les zones majeures de l'export français. Il s'agit de l'Europe occidentale, du Proche et Moyen Orient et d'une manière générale de l'Afrique. A elles trois, ces zones représentent trois quarts des exportations. Les zones qui pèsent plus de la moitié du commerce mondial, à savoir l'Asie, l'Amérique du Sud et bien entendu l'Amérique du Nord, ne jouent qu'un rôle de deuxième ordre dans les exportations françaises à raison de 20 % de part du total de l'export.<sup>56</sup> Nous pouvons en conclure que ce tropisme du commerce français est fortement déterminé par les raisons historiques, politiques, plus que commerciales. La France est très présente d'une manière hégémonique dans les zones qui sont en bas des classement du dynamisme économique qui donc n'offrent pas de grandes possibilités d'évolution future. Cette orientation limite le potentiel des exportations françaises. Une réorientation dans les destinations privilégiées de l'export français est donc à mettre en place afin de pouvoir garder une place importante dans les comparaisons d'économies nationales et profiter davantage du potentiel des produits français qui ne sont pas présents d'une manière suffisante sur les grands marchés dynamiques mondiaux- notamment la Chine qui est depuis quelques années dans le collimateur de la stratégie commerciale d'un nombre de plus en plus élevé d'entreprises françaises.

L'autre défi est celui du positionnement sectoriel. Celui-ci reste globalement porteur car l'activité provient toujours des secteurs dans lesquels la France connaît des avantages comparatifs. Le positionnement français comprend trois composantes majeures: les produits de haute et moyenne technologie (aéronautique, automobile, télécommunication, pharmaceutiques), les produits agroalimentaires (ex. céréales, vins) et les produits de haut de gamme (surtout dans le domaine de luxe).<sup>57</sup> Mais cette composition ne restera avantageuse pour toujours. L'avantage de la France s'érode progressivement depuis deux décennies dans les secteurs les plus porteurs tels que l'électronique et l'informatique. Si les biens „en progression,“ c'est -à-dire ceux qui connaissent la plus forte évolution sur les marchés, représentent actuellement 55 % des ventes françaises, 5 % au-dessus de la moyenne mondiale, la France était au dessus de cette moyenne de l'ordre de 10% il y a une vingtaine d'année.<sup>58</sup> Un investissement plus massif dans la recherche et développement permettrait à la France de garder ou même gagner en avantage.

Selon l'étude réalisée par l'Institut Montaigne,<sup>59</sup> la France est pour le moment plutôt bien placée

<sup>56</sup> VALERSTEINAS, B. *La France dans la compétition économique mondiale*, Pôle Analyse des échanges et stratégies d'internationalisation, 2005, p.13.

<sup>57</sup> MORAND, P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007, p. 61-62.

<sup>58</sup> VALERSTEINAS, B. *La France dans la compétition économique mondiale*, Pôle Analyse des échanges et stratégies d'internationalisation, 2005, p.14.

<sup>59</sup> Institut Montaigne est un think tank indépendant qui veut donner la parole aux acteurs de la société civile. Le

pour pouvoir profiter de l'essor de l'économie chinoise.<sup>60</sup> Cette étude que nous citons stipule que les secteurs bénéficiaires dans la décennie à venir sont ceux dans lesquels les champions nationaux français sont bien placés- il s'agit des domaines de la santé, d'énergie, des services financiers et de la distribution. Les entreprises françaises se trouvent dans ces catégories parmi les leaders mondiaux (Sanofi-Aventis, l'Oréal, Areva, BNP Paribas, Carrefour).

Le dernier point que nous allons relever est une insuffisance de l'insertion des petites et moyennes entreprises françaises dans le tissu économique. En comparaison avec l'Allemagne ou les États-Unis, les PME sont beaucoup trop introverties et prennent ainsi moins de risque.<sup>61</sup> La complexité du regroupement d'entreprises en France est souvent relevée comme une entrave importante à la croissance. C'est avant tout le regroupement des PME qui devrait être facilité par des mesures officiels car ce sont souvent les PME qui portent la dynamique du marché- leur ouverture aux innovations est la plus grande. D'une manière générale, ce seront les pays où les conditions d'émergence de nouvelles entreprises sont les plus favorables qui vont pouvoir profiter de la croissance de ces dernières, plutôt que les États qui vont chercher à protéger les géants nationaux existants (même si, à l'international, ils sont peut-être déjà en voie de disparition). Il s'agit donc, pour la France de construire un environnement favorable aux PME.

L'innovation apparaît comme le fondement nécessaire de la réussite dans l'économie mondiale. Elle est devenue l'activité principale des entreprises du domaine des hautes-technologie et dans celui des pharmaceutiques. Dans ces domaines, le manque d'investissement pas seulement français mais d'une manière générale européen, est considérable. Cet écart entre la France et les États-Unis se situerait autour de 60 milliards de dollars par an, selon les chiffres avancés par l'étude menée par le Conseil d'Analyse économique.<sup>62</sup> A ce sujet, le jugement avancé par le très controversé Samuel Huntington est encore plus sévère „une civilisation décline des qu'elle cesse d'innover.“<sup>63</sup> Le cas de l'Europe et notamment de la France comme l'un de ses principaux centres, soulève souvent la question de l'insuffisance des financements de la recherche et de l'innovation des produits. Nous ne constatons pas ceci pour prôner un retour au protectionnisme européen ou pour des appels chimériques à la consommation „Made in EU“ mais pour soutenir l'importance de la mise en place de plus des moyens pour financer la recherche et le développement.<sup>64</sup>

---

fonctionnement de cette association (loi 1901) est assuré uniquement par les financements privés.

<sup>60</sup> VIMONT, C. (dir) *Mondialisation, réconcilier la France avec la compétitivité*, Paris: Institut Montaigne, 2006, p 21.

<sup>61</sup> VALERSTEINAS, B. *La France dans la compétition économique mondiale*, Pôle Analyse des échanges et stratégies d'internationalisation, 2005, p.15.

<sup>62</sup> Conseil d'Analyse économique est un organisme placé auprès du Premier ministre, sa mission est d'éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique. Le CAE est une instance pluraliste composée de 36 économistes reconnus et de sensibilités diverses et de six membres de droit qui représentent les grandes administrations économiques et sociales. Les rapports sont rendus publics après avoir été présentés au Premier ministre ou à un membre du gouvernement.

COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009, p. 207.

<sup>63</sup> COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009, p. 209.

<sup>64</sup> Certaines firmes européennes le font bien depuis longtemps, et ce sont les championnes mondiales dans leur domaine d'activité respectif. Pour n'en citer que quelques unes, en plus à la majorité du capital français, nous retrouvons L'Oréal dont le budget R&D représente une partie conséquente du chiffre d'affaire de ce géant de la

Aux sujets de défis futurs, les gouvernements français successifs consultent régulièrement les économistes afin de dégager une vision du futur développement de l'économie française comme en témoigne par exemple le rapport *Mondialisation changeons de posture*, commandé par Christine Lagarde.<sup>65</sup> Les questions que les experts traitent sont de même à apporter une nouvelle orientation aux grandes décisions de la politique économique. S'agissant des grandes orientations de la politique économique, les habitants, eux semblent plutôt préoccupés de voir leur propre État prendre des mesures qui vont, au moins dans l'apparence, à l'encontre de leurs attentes. Les Français, habitués à un certain taux de protectionnisme étatique, critiquent les réformes d'État visant la modernisation de ses structures économiques afin de pouvoir s'inscrire mieux dans la dynamique de la mondialisation (exemple de la réforme des contrats de travail).

Les citoyens français manifestent souvent un sentiment d'impuissance en face de la mondialisation, ce qui donne une fausse impression de la supériorité de l'économie sur le politique. C'est l'origine d'un effort de sauvegarde d'un système que l'on juge profitable au nom d'un bien-être de la nation. On veut garder ce système en se combattant contre la mondialisation qui semble décider de tout. Cependant, la mondialisation n'est pas un tout. Elle se compose dans la sphère économique de nombreuses décisions individuelles des dirigeants d'entreprise qui fondent la politique de l'entreprise en prenant en compte la politique de l'État. C'est donc bien l'État qui détermine en légiférant et créant des réglementations, des conditions plus au moins favorables pour l'épanouissement d'une firme. Dans le cas de la France, qui offre une infrastructure de haute qualité (réseau autoroutier, chemins de fer etc.), ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée, les entreprises vont surtout juger la politique d'accueil et regarder les grandes décisions politiques qui vont réglementer le système à l'avenir- vont mesurer la compétitivité de ce territoire.

Ainsi, la compétitivité est perçue comme un enjeu capital. Cette notion d'abord utilisée que pour les entreprises, est à présent utilisée pour identifier la compétence d'un territoire national à l'heure de la mondialisation économique. Elle rend compte des „difficultés de tout État pour maintenir son rang économique et sa place dans les échanges mondiaux tout en préservant une certaine cohésion sociale sur son territoire.“<sup>66</sup> La compétitivité est devenue un enjeu pour les États qui se trouvent classés par le World Economic Forum, l'organisateur du forum de Davos, par rapport à la qualité de leurs infrastructures, performance de système éducatif, fiscalité, réglementations etc. Même si ce classement ne fait pas l'unanimité, il donne cependant une certaine possibilité des comparaison de différents domaines d'une économie nationale.

---

cosmétique ou bien AREVA, le numéro un mondial de l'énergie nucléaire. La consécration d'une logique d'investissement dans la recherche devrait être davantage soutenue par les États, notamment à travers les politiques d'imposition fiscales.

<sup>65</sup> MORAND, P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007.

<sup>66</sup> AZUELOS, M. in GHORRA-GOBIN, C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006, p. 72.

Les choix de localisations des grandes entreprises se font sur la base d'un bilan qui comprend plusieurs volets. Les multinationales regardent un territoire donné et en analysent la qualité productive, c'est-à-dire „le rapport entre le coût et la qualité des ressources humaines, des services ou encore des infrastructures (transports et télécommunication).“<sup>67</sup> Un territoire est ensuite comparé à un autre afin de déterminer l'emplacement idéal. Ce schéma bien connu des gouvernements les incitent naturellement à prendre des mesures qui puissent répondre à ce que l'on juge d'être l'attente des ces acteurs majeurs de la mondialisation. A ce sujet, Pierre-Noël Giraud soulève un point intéressant: „la mondialisation est un argument utilisé pour justifier des réformes qui sont de toute façon nécessaires, avec ou sans mondialisation, mais qu'il est difficile de faire passer politiquement.“<sup>68</sup> Par la population, ces réformes sont souvent perçues comme insuffisantes, face aux danger liés principalement à la sécurité de l'emploi. Ainsi, la principale inquiétude des Français porte sur l'évolution de leur niveau de vie et de leur emploi- 90 % des Français estiment que la situation en matière d'emploi est préoccupante.<sup>69</sup>

L'un des points liés le plus étroitement lié à l'économie mondialisée est la question de licenciements et délocalisations<sup>70</sup>. En fondant notre argumentaire sur les statistiques disponibles, nous devons conclure qu'aucune étude ne démontre une perte d'emploi massive que l'on pourrait associer à la mondialisation. Selon la statistique de l'INSEE, les délocalisations (y compris la sous-traitance) détruisent approximativement 13.500 postes par an, tandis que l'économie française détruit chaque jour ouvrable 10.000 emplois.<sup>71</sup> Le problème posé par les changements liés à la mondialisation serait plutôt de l'ordre social. La suppression d'emploi représente chaque année une main d'œuvre qui cherche à être productive, or cela ne suppose pas seulement une grande mobilité de travailleurs mais aussi une possibilité de changer facilement de métier. Le problème soulevé est donc celui de qualification, c'est-à-dire de l'ordre qualitatif plutôt que quantitatif.

La question de la réussite française dans une économie mondiale ne relève pas du hasard du sort mais bien d'un débat et d'une décision politique. De ce point de vue, le débat qui fut souvent à l'ordre du jour de savoir si oui et comment combattre la mondialisation était dangereux car celui-ci attirait davantage l'attention sur une confrontation d'idéologie plutôt que sur les questions fondamentales à savoir comment la France peut-elle changer pour bénéficier pleinement des possibilités offertes par la mondialisation.

---

<sup>67</sup> GIRAUD, P.-N. Les enjeux cachés de la mondialisation, *Sciences Humaines*, CERNA hors série, 2002, n. 39, p.2.

<sup>68</sup> Idem, p.3.

<sup>69</sup> Sondage LH2, janvier 2007 cité par Morand P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007, p.27.

<sup>70</sup> On appelle *délocalisation* un transfert d'activité vers un endroit qui offre des économies d'échelle (surtout au niveau des salaires qui sont plus bas que dans le pays d'origine) Pour les économistes, c'est un exemple de l'application de la théorie de l'avantage comparative.

<sup>71</sup> CARDEBAT, J.-M. Quelle menace pour l'emploi?, *Sciences Humaines*, février 2007, n. 180, p. 34.

De sa qualité de processus économique, la mondialisation par sa dynamique, crée des gagnants et des perdants. Pas uniquement dans la compétition aux niveaux des États, des régions ou des villes, mais au niveau des métiers qui sont selon plusieurs critères plus ou moins touchés par les changements.

Les travaux de Jean-Claude Prager et François Villeroy de Galhau<sup>72</sup> ont mises au point trois catégories de secteurs économiques (dans les pays développés). Leur statut s'explique par un degré d'insertion dans la concurrence mondiale. Il s'agit tout d'abord de secteur exposé à la concurrence internationale, ensuite de secteur abrité en raison de son statut et finalement de secteur diffus en raison de sa qualité de nature non délocalisable. Nous trouvons dans chacun de ces secteurs les personnes qualifiées et non qualifiées. Ceux qui sont les plus touchés par les fluctuations des marchés sont ceux qui exercent un emploi non qualifié dans le domaine exposé. Ce sont par la suite ceux-ci qui d'une manière générale contestent les plus la mondialisation qui est avant tout ressentie comme une atteinte à la sécurité de l'emploi. Les gagnants sont ceux, qualifiés ou non, faisant partie du secteur abrité.

La société française est de ces qui ont fait un choix en raison de leur tradition de subvenir aux besoins des perdants par le biais d'un système solidaire. La question primordiale pour le maintien de ce choix et le proportion entre les gagnants et les perdants, autrement dit la question du coût de maintien d'un système similaire. La problématique est donc certes, liée à la mondialisation, mais elle concerne davantage le fonctionnement du système interne. A un stade aussi élevé de l'intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale, la société ne devrait plus se poser des questions sur la lutte contre les effets produits par cette insertion mais plutôt chercher des politiques qui peuvent les absorber. L'erreur majeur de la France serait de vouloir consolider sa position sur les marchés mondiaux sans vouloir l'augmenter- une dynamique est parmi les facteurs les plus importants.

L'évolution rapide des marchés émergents n'accorde pas de trêve. Les différentes études le démontre d'une façon saisissante- si la France aurait davantage bénéficié de la croissance mondiale, elle aurait pu dégager quelques dizaines de milliards d'euros de part de PIB en plus chaque année.<sup>73</sup> La France n'est pas structurellement désavantagée mais devrait à présent adopter des politiques, pas seulement économiques, en faveur de la croissance. A ce sujet il n'est pas inutile de rappeler le concept de la destruction créatrice, concept inventée par Schumpeter qui décrit un processus de redistribution des capitaux des activités non rentables vers des activités rentables. Cette redistribution se solde par l'abandon d'anciennes activités qui sont compensées par la création des

---

<sup>72</sup> PRAGER, J.-C.; VILLEROY DE GALHAU, F. *18 leçons sur la politique économique : A la recherche de la régulation*, Paris: Seuil, 2003.

<sup>73</sup> VIMONT, C. (dir) *Mondialisation, réconcilier la France avec la compétitivité*, Paris: Institut Montaigne, 2006, p.28, et VALERSTEINAS B. *La France dans la compétition économique mondiale*, 2005.



activités nouvelles. La mondialisation qui met la France en compétition avec d'autres États du monde participant au marché libre est un espèce de garde-fou qui rappelle sans cesse que le maintien de la richesse passe par une valorisation permanent, surtout du capital humain.

Le défi de la mondialisation soulève un discours qui prône la modernisation. Mais la raison de cette nécessité se trouve moins dans l'obligation qui aurait découlée des pressions de la mondialisation que d'un constat de vétusté d'un système qui ne permet plus de répondre aux attentes des Français d'aujourd'hui. L'Étatisme et dirigisme à la française serait une cause supplémentaire d'une crise identitaire auquel la France fait face actuellement. On a démontré dans cette partie que la mondialisation de sa qualité de phénomène insaisissable devient un bouc-émissaire parfait pour tout genre de maux dont une société, dont la française, peut souffrir. Mais la compétitivité globale serait moins la cause des effets néfastes qui lui sont attribués qu'un simple vecteur des débats qui font l'actualité. Cette contrainte à la fois interne et externe devient l'objet d'une instrumentalisation expliquant un certain nombre de dysfonctionnements nationaux.

Les réticences exprimées par la société française contre la mondialisation le sont peut-être davantage contre un système qui devient obsolète pour répondre aux attentes de la modernisation. Les institutions françaises se sont, selon l'observation de l'Institut Montaigne, „développées chacune dans sa logique (ainsi l'éducation nationale, vers une maximisation du nombre de diplômés sans s'assurer que ces diplômés correspondent aux besoins réels du marché, les services de l'emploi dans une logique d'indemnisation plus que de reclassement, les services publics dans une logique de meilleur service sans grande préoccupation de productivité.“<sup>74</sup> La conclusion de cette observation est une incohérence des objectifs du développement. L'ouverture faite par le secteur économique n'est que très peu suivie par les autres qui maintiennent, parfois obstinément, une logique franco-française. Cette situation crée un climat paradoxale. Pour cela il n'est pas étonnant de trouver certains vestiges du dirigisme et une opinion publique souvent sceptique voire hostile envers la libéralisation. Malgré cette opposition latente, l'État français a pris depuis les années 1980 des mesures en faveur de la libéralisation de son système économique qui ont porté leurs fruits.<sup>75</sup>

Souvent, les nécessités de résoudre des problèmes liés au budget ou au failles de la productivité, sont présentées à l'électorat comme une conséquence directe des pressions venues de l'extérieur, causes d'une compétitivité globale. Ce constat rend selon Dani Rodrik ces politiques davantage difficile à accepter tout en affectant le soutien de la population au commerce international.<sup>76</sup> Ce professeur américain d'économie soutient, que la cause de l'opposition massive lors des grèves qui sont survenues en France en 1995 contre le projet de réforme budgétaire et de retraites, était un

---

<sup>74</sup> VIMONT, C. (dir) *Mondialisation, réconcilier la France avec la compétitivité*, Paris: Institut Montaigne, 2006, p. 73.

<sup>75</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 35.

<sup>76</sup> RODRIK, D. *Has Globalization gone too far?*, Washington D.C.:Institute for International Economics, 1997, p.79-80.

sentiment partagé par les citoyens français qui considéraient que ces changements leur sont imposés de l'extérieur au nom de l'intégration économique internationale. La raison donnée par le gouvernement de l'époque était que ces réformes allaient dans le sens voulu par les critères de Maastricht. Le fait d'avoir pris Maastricht comme bouc-émissaire pour faire passer des réformes impopulaires, mais qui sont pour le bien être de l'État-providence français absolument nécessaire, n'a fait qu'accentuer ce sentiment d'avoir à subir des effets jugés néfastes sur une situation personnelle au nom de l'insertion de la France dans un système qui lui est étranger et qui ne fait qu'empirer la crise déjà ressentie. La leçon que les décideurs politiques français en devraient tirer est la suivante: „il ne faut pas essayer de faire accepter les réformes qui sont bénéfiques pour l'économie et l'ensemble de la population comme les réformes imposées par l'intégration économique internationale.“<sup>77</sup> Le commentaire de Stéphane Rozes va dans le même sens: „on est arrivé à ce paradoxe que des élus ne sentent jamais tant à l'aise que lorsqu'ils peuvent expliquer leur action par des contraintes.“<sup>78</sup>

Nous pouvons constater un manque de communication de la part des élites politiques sur le choix et les négociations internationales en cours. Ce manque d'explication est une aubaine pour une multiplication des mouvements contestataires de tout genre qui profitent du silence des représentants officiels pour offrir leurs propres visions des faits qui sont dans la plupart des cas accompagnées d'une critique virulente basée sur les sujets qui préoccupent les plus les débats public- le pouvoir d'achat, la sécurité d'emploi, l'identité nationale etc. L'action explicative de l'État vient souvent après les dénonciations pour „calmer le jeu.“ Dans ce climat des choix politiques non assumés, les questions liées à la mondialisation sont ces qui reviennent le plus souvent car, l'éventail des changements que les phénomènes liés à la mondialisation provoque est grand. Comme toutes questions, ces-ci ont aussi besoin de réponses.

---

<sup>77</sup> RODRIK, D. *Has Globalization gone too far?*, Washington D.C.:Institute for International Economics, 1997, p.79-80.

<sup>78</sup> ROZES, S. Le pays vit un grand moment de démocratie, *l'Humanité*, 23 mai 2005.

## France, pays de la Culture

Le terme mondialisation, qui à l'origine n'englobait qu'une réalité de nature économique, s'est progressivement enrichi d'une composante culturelle qui va de pair avec le développement des moyens de communication permettant une transmission d'informations à une vitesse inégalée. Le volet culturel de la mondialisation qui touche notamment à la circulation des données de nature de propriété intellectuelle, devient à son tour l'objet de controverse en réanimant, du moins dans le cas français, des discussions sur l'importance d'un certain traitement de la culture. La raison d'une attention particulière que les représentants français accordent à la culture se trouve dans une logique identitaire, voire dans une conception idéologique de la culture. Ce désir de préserver la culture prend souvent la forme de la peur d'une domination culturelle américaine qui fait partie du paysage intellectuel français depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et que la mondialisation fait ressurgir.

Les inquiétudes des Français par rapport aux effets non maîtrisés de la mondialisation sont présentes à travers divers sondages d'opinion qui démontrent que pour une majorité des Français la mondialisation menace le thème cher de ces derniers mois-l'identité nationale, dont la culture est l'une des principales composantes. Pis encore, cette mondialisation est dans l'opinion publique souvent associée à une américanisation.<sup>79</sup> Ces sondages ne font que confirmer une crainte latente qui rode une certaine fierté nationale depuis l'après Seconde guerre mondiale. Avec la désintégration progressive de l'empire colonial, la mise en place du système bipolaire et l'urbanisation, la France traversait une période de changements profonds.

Déjà en 1946, lors des négociations Blum-Byrnes sur l'aide économique américaine au plan français de reconstruction, la question d'une possible dominance de cinéma français par le puissant Hollywood était à l'ordre du jour.<sup>80</sup> Mais ce n'était pas seulement l'importation du cinéma qui était mal perçue, mais surtout l'arrivée de tous les produits de grande consommation de fabrication américaine, symbolisé par Coca-Cola, qui était ressentie comme une menace.<sup>81</sup> La création d'une instance qui aurait en charge les affaires culturelles du pays se situe à cette époque.

Le ministère de la culture fondé par le général De Gaulle en 1959 avait pour but une élévation spirituelle des Français. La culture est devenue partie intégrale de l'idéologie d'État, au service de la construction d'une nation française moderne, après les drames de la Seconde guerre mondiale. L'exception de la politique culturelle française réside dans la tradition qui relie une certaine idée de

---

<sup>79</sup> Selon un sondage effectué en avril 2002 par BVA selon lequel 56 % des Français considèrent la mondialisation comme une menace pour l'identité nationale et un sondage de Sofres du juin de la même année selon lequel 65 % des Français considèrent l'influence américaine sur la télévision française excessive.

<sup>80</sup> WALL, M. I.; RAVIART, P-E. Les accords Blum-Byrnes, la modernisation de la France et la guerre froide, *Vingtième siècle.Revue d'histoire*, Janvier-Mars 1987,N.13.

<sup>81</sup> Le terme „coca-colonisation“ faisait souvent le bonheur des journalistes français de l'époque (ex. Le Monde) Cité par Richard Kuisel auteur de *Seducing the French: the Dilemmas of Americanization*, UCLA Press, 1993.

l'État avec la place de la culture dans la vie de la nation. La vision de la place d'une institution et donc de la culture trouve son origine dans les circonstances particulières du moment de sa conception où une certaine image de la France était à refaire. La culture était considérée comme le moyen propice pour la modernisation et l'élévation de la nation française.

L'interprétation gaulliste de la culture est fondée sur une conception philosophique du rôle que la culture peut jouer au sein d'une nation. Le pouvoir gaulliste cherchait un moyen d'assembler et d'éduquer les gens au sortir de la guerre. L'une des premières actions de la nouvelle politique culturelle de la France fut la création des Maisons de la culture à travers le pays pour faire connaître la culture française aux Français. Ainsi, une certaine idée de l'unité de la nation a vu le jour. Avec la personnalité d'André Malraux, qui fut le premier ministre de la Culture, nous assistons à la naissance d'une politique culturelle au service de l'État. L'action bienfaitrice de la culture était d'abord utilisée à des fins nationales internes. Dans les années, 1960 on assiste progressivement à une ouverture internationale de ce concept, se manifestant par exemple par l'organisation des expositions clefs de la culture française aux États-Unis, ce que l'on peut qualifier, dans le vocabulaire moderne, de l'export de la culture française. Mais c'est l'export d'une autre culture, qui se trouve au sein des craintes exacerbées par la mondialisation. Commençons notre analyse du rapport français à la mondialisation culturelle par la question de l'hégémonie américaine.

### **Hégémonie culturelle américaine**

Les firmes américaines sont devenues les symboles d'un monde nouveau qui nourrit un certain sentiment de menace chez les sociétés qui n'ont pas confiance en soi, dont la France est actuellement un exemple. Les craintes françaises pour la culture et l'identité sont, selon une analyse historique „manifestées de façon cyclique avec plus ou moins d'intensité. La dernière de ces poussées d'inquiétude est née de l'ouverture sans précédent aux influences culturelles venant de l'étranger, associée au phénomène de la mondialisation.“<sup>82</sup> Même si, il serait tout à fait imprécis de considérer la mondialisation comme une américanisation du monde, admettons ce constant comme un point de départ de notre analyse de la réaction française à la mondialisation du domaine culturel.

Fruit de la mondialisation, le libre-échange à l'américaine serait ainsi une arme au service de l'hégémonie culturelle des États-Unis. Une hégémonie contre laquelle la France compte faire face.

La thèse de l'uniformisation du monde, qui serait en réalité une homogénéisation américaine, renvoie à une certaine réalité, qu'elle transcrit de façon floue, contradictoire, voire suspecte, mais qui crée une vision susceptible d'être partagée en raison de ses imprécisions et non de sa pertinence. Ainsi, le mythe d'un monde qui perdrait de sa diversité à cause de „tout américain“ est l'un des premiers à avoir accompagné le rejet de la mondialisation en France. Il y a comme un formidable

---

<sup>82</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 85.

consensus sur l'importance et l'influence de la culture américaine dans le monde. Ainsi, la généralisation de celle-ci par son export est vécue par un bon nombre de personnes comme une américanisation latente.

Pourtant, le mode de vie à l'américaine- l'accessibilité des biens, la démocratisation de la culture etc. était perçu positivement encore dans les années 50, quand les sociétés européennes, dont la française, aspirait à un tel style de vie. On jugeait le modèle américain d'intégration de la même façon positive, en soulevant la capacité qu'il a à susciter l'adhésion à un projet commun de la vie civique. Mais depuis, les États-Unis sont pour une partie de la population européenne, dont la française, devenus la cible d'accusation. Cette critique renvoie à une influence jugée démesurée et aux impacts sociopolitiques, économiques et culturels de celle-ci dans le monde.

Les États-Unis, en tant que partisans de tout démocratique et du marché libéral, deviennent les parangons de l'abaissement global du niveau des productions esthétiques et intellectuelles et l'incarnation repoussante des tendances jugées destructrices de la modernité. Les intellectuels français s'opposaient déjà dans les années 50 au grand frère américain qui semblait vouloir convertir tout le monde en ses disciples<sup>83</sup>.

Le rejet de cette soi disant américanisation a été très bien décrit par Adrien Lherm dans le Dictionnaire des mondialisation: „le thème d'une américanisation de la société qui en épuiserait le „génie“ ou du moins les particularités ancestrales (et mythifiées) ne cesse plus d'alimenter le concert des regrets, déplorations et condamnation.“<sup>84</sup> C'est souvent la France, forte de son héritage intellectuelle, qui s'en prend au prétendu vœu d'une domination culturelle mondiale en se plaçant dans une position de supériorité dont E. Renan est un exemple en exprimant que: „le monde marche sur une sorte d'américanisme qui blesse nos idées raffinées.“<sup>85</sup> La France, à travers les œuvres de certains de ses intellectuels, soupçonne l'impérialisme socio-culturel des États-Unis. Ainsi, le refus français d'une domination culturelle américaine serait double, car il exprime à la fois une crainte envers l'appauvrissement de la culture française, à l'intérieur de la France, mais aussi, d'une manière générale, une homogénéisation par le bas des différentes cultures du monde. Cette opposition culturelle cache un conflit plus profond des convictions. Nous assistons à ce sujet à un conflit de deux nations aux projets universalistes.

Selon une lecture libérale, la réaction de la France peut être jugée de réactionnaire. Cette mondialisation aux allures de l'américanisation est surtout témoin d'une formidable réussite économique. Elle n'est donc pas liée à une quelconque volonté impériale, même si on en parle dans le termes évoquant un vocabulaire politique. Dénoncer l'américanisation signifierait dénoncer

---

<sup>83</sup> Nous pouvons prendre l'exemple de l'ouvrage de Levi- Strauss *C. Le père Noël supplicié*, Paris: Sables, 1994.

<sup>84</sup> LHERM, A. in GHORRA-GOBIN C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006, p.16.

<sup>85</sup> Cité par Dominique Barjot et Christophe Réveillard dans *L'américanisation de l'Europe occidentale au XXe siècle, Mythe et réalité*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2002, p.5.

l'évolution des mobilités et des échanges qui profitent à toute partie prenante qui s'y intéresse et qui s'en donne les moyens. Le procès que certains intellectuels français font à l'Amérique d'aujourd'hui „renvoie aux rapports de force qui structurent le monde occidental et plus généralement la planète.“<sup>86</sup> Nous en convenons que cette lecture prend en compte la culture au sens large, en y incluant le mode de vie de la société américaine.

Il n'y a pas de doute que le mode de vie de la société américaine soit un modèle qui se propage dans le monde car il exerce une influence certaine en raison de l'hégémonie économique et politique de son État d'origine. Mais celui-ci réussit à s'implanter aussi grâce à son pouvoir d'attraction qui trouve un écho dans les aspirations d'une population. En témoignant des changements des préférences culturelles apportés par la mondialisation, nous constatons, que le choix fait de composantes d'une autre culture, pas forcément américaine, est un choix délibéré. Ainsi, les changements culturels profonds qu'on impute à la mondialisation sont davantage liés à un meilleur échange des biens culturels. L'augmentation des échanges, portée notamment par les progrès technologiques, fait qu'aujourd'hui, le consommateur de la culture, si l'on ose l'appeler ainsi, a un immense choix. Le progrès porté par les États-Unis favorise l'explosion des échanges culturels. Mais, en regardant les librairies ou les magasins de type FNAC, nous constatons que les produits américains n'ont pas fait oublier les produits nationaux. Le grand changement s'opère à un autre niveau. Les choix individuels se sont vus accordés une grande importance par les processus de la mondialisation et sont aujourd'hui plus qu'avant capables de fragmenter une certaine uniformité imposée jadis par le cadre plus strict d'une culture nationale. Ce n'est donc moins la culture nationale elle-même qui serait menacée de disparition par la mondialisation portée par l'hégémonie culturelle des États-Unis qu'une certaine cohésion nationale.

Selon Jean Michel Gaillard, c'est justement parce que la mondialisation est associée avec la suprématie américaine qu'elle se voit tant contestée.<sup>87</sup> On pourrait en tirer la conclusion suivante, dès lors que ce processus ne serait pas tant assimilée à une américanisation, sa réception en serait toute autre. Ce que l'on appelle communément „l'impérialisme culturel américain“ serait, à en croire certains auteurs français, mieux accepté dès lors qu'il s'agirait d'une autre sorte de l'impérialisme, peut-être l'impérialisme culturel français. Jean-Michel Gaillard dénonce la soft-power américaine (le concept selon lequel la connaissance et la culture sont un pouvoir diplomatique important) sans rappeler que les nouvelles doctrines de la politique étrangère de la France, à travers les instituts culturels et les représentations économiques, comptent bien promouvoir sa politique et exercer ainsi une influence internationale, en utilisant justement l'exercice de la soft-power. Ainsi, la présence de la France dans la mondialisation est proportionnelle à sa volonté de

---

<sup>86</sup> LHERM, A. in GHORRA-GOBIN C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris:Armand Colin, 2006, p.19.

<sup>87</sup> GAILLARD, J.M. Comment la planète est devenue un village, *L'Histoire*, novembre 2002, n. 270, p. 32-33.

participer à sa manière dans ce processus multidimensionnel, ou à la conviction avec laquelle elle défend sa conception. Dans le domaine culturel, la France a répondu au défi lancé par l'hégémonie culturelle des États-Unis. Tout cela pour dire que nous assistons à un différend entre deux conceptions différentes de la culture. L'une, principalement américaine, qui la considère comme un bien plutôt privée, l'autre, française qui en a fait une véritable doctrine. Contrairement aux représentants politiques de la France, les Américains ne considère pas la culture comme une activité d'intérêt public au sujet de laquelle un gouvernement devrait avoir des idées ou encore un plan d'action. Ce domaine est donc bien celui où deux visions s'affrontent.

### **L'avènement du concept de l'exception culturelle**

C'est une politique différente à l'égard du statut des biens culturels, qui fut le moment déclencheur, lors des négociations sur le libre-échange dans le cadre du GATT, d'un différend important entre les États-Unis et la France, soutenue par l'Union européenne. La raison de la position française contre la libéralisation des biens culturels se fonde, comme nous avons vu, sur une conception particulière de la culture. Ainsi, en adéquation avec cette conviction, toute libéralisation dans le domaine culturel porterait atteinte à la conception que la nation française a de soi-même grâce à la place que la culture s'est vu attribuée au sein de celle-ci.

Le conflit le plus marquant de cette *guerre culturelle* a eu lieu lors des négociations de l'Uruguay round (1993-1994) qui se sont soldés par l'avènement du concept de l'exception culturelle et l'échec de libéralisation du secteur de la culture. Le dispositif proposé pour la libéralisation du secteur culturel aurait eu pour conséquence de faire table rase des accords et règlements nationaux existants (les différents quotas, les soutiens financiers à la création, les accords de coopération etc.) qui porteraient atteinte surtout à la création culturelle sur le continent européen.

Les négociations liées à la mise en place d'un accord ambitieux sur le commerce international constituent un bon exemple de la volonté de la France de faire valider son point de vue d'abord par les Européens et ensuite, faire front commun contre une certaine hégémonie américaine. Ainsi, le Parlement européen vote en 1993, encouragée fortement par la France, deux résolutions qui demandent un traitement spécifique des questions audiovisuelles et un traitement d'exception pour le domaine culturel. Sur cette base de principes, l'Union européenne a su définir et faire prévaloir sa position lors des négociations<sup>88</sup> Finalement, les États membres de l'Union européenne gardent avec ces accords leur marge de manœuvre qui leur permet de soutenir la production et la diffusion

---

<sup>88</sup> Les principes retenus par la présidence belge du Conseil sont les suivants: 1. Exemption ad hoc à la clause de la „nation la plus favorisée“ afin de maintenir les relations privilégiées des pays européens avec des pays tiers à l'Union, 2. Maintien et développement des régimes d'aide au secteur audiovisuel, 3. Liberté de réglementer les modes de transmission existants et les nouvelles technologies de la communication, 4. Liberté de développer toute politique d'aide au secteur audiovisuel, 5. Absence de soumission du secteur audiovisuel au principe de libéralisation progressive, 6. Maintien de l'acquis communautaire, dont la mise en oeuvre effective de la directive TVSF (Télévision sans frontières), selon BAER, J.-M. L'exception culturelle. Une règle en quête de contenus, *En temps réel*, octobre 2003, Cahier 11.

d'œuvres audiovisuelles. Ce fut le moment décisif dans la formulation du concept de l'exception culturelle.

Le concept d'exception culturelle tend à sauvegarder et affirmer le rayonnement culturel français et européen. Il stipule que les biens et les services culturels soient récusés des accords commerciaux internationaux au motif que les principes de l'OMC (clause de la nation la plus favorisée<sup>89</sup>, traitement national) ne tiennent pas compte de leur singularité. La politique de l'exception demande à ce que les œuvres artistiques soient regardées comme exceptionnelles car produits par un esprit créatif. De ce fait, elles ne doivent pas être soumises aux mêmes réglementations que les produits manufacturés mais doivent pouvoir profiter du soutien de l'État. Cette doctrine vise donc la poursuite et la mise en place des politiques publiques dédiées à la préservation et promotion des identités culturelles par le biais de mesures protectionnistes. Lors de négociations de GATT, nous avons pu convenir que la culture est vraiment devenue politique et un nouveau champ de bataille de la mondialisation opposant une conception française, voire européenne à une conception américaine.

La question de l'exception culturelle a réapparu à l'ordre du jour des sommets internationaux lors des pourparlers de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) en 1998. Ces négociations qui ont été lancées entre les 29 pays membres de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique) avaient but la mise en place d'une réglementation des investissements à l'instar des accords conclus sur le commerce. Les hommes politiques français, en tête avec le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang, accompagné par les artistes, ont mené une campagne de sensibilisation du public contre les dangers émanant d'une liaison étroite entre la culture et les impératifs du capitalisme moderne. Selon eux, les accords „AMI“ auraient pu porter atteinte aux financements culturels. Lorsque la France a finalement quitté la table de négociations, cela fut présenté comme une victoire du camp altermondialiste.<sup>90</sup> Selon le constat fait par Sophie Meunier et Philip Gordon, une alliance hétérogène „bâtie sur de solides éléments du répertoire de la mobilisation politique en France, (...) s'est révélée une force capable de souder ces regroupements divers.“<sup>91</sup>

La menace de la banalisation du traitement de la culture constitue du point de vue français un danger pour la préservation des identités, à la fois linguistiques et culturelles. La particularité des biens et services culturels doit être reconnue parce que ceux-ci reflètent les valeurs d'une société.

---

<sup>89</sup> Obligation valable pour tout pays membre de l'OMC -concédant un avantage à l'un de ses partenaires commerciaux le pays en question doit le faire pour tous les autres, c'est-à-dire appliquer un traitement égal.

Traitement national- principe qui accorde aux pays membres de l'OMC un traitement identique que celui accordée aux nationaux.

<sup>90</sup> FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p. 6 et suivantes.

<sup>91</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 88.



Ainsi, la préservation de possibilité d'aide à la création artistique, qui est exempte de toute considération économique, constitue un trait majeur de la relation française, mais aussi d'une large partie européenne, à la culture. Une libéralisation sans entraves aurait eu pour effet la disparition d'une grande diversité de production artistique européenne. Cette volonté de préservation de l'exception culturelle signifie que les États ne sont pas amenés à prendre des engagements en vue de libéralisation de ce secteur et aussi qu'ils peuvent maintenir leur clauses de nation la plus favorisée. Avec l'exception culturelle, l'OMC est devenue une organisation à géométrie variable. Le concept de l'exception culturelle apparaît donc comme le moyen juridique, la condition sine qua non d'une diversité culturelle.

### **La diversité culturelle**

Le débat sur l'exception culturelle a depuis lors pris le tournant d'une discussion sur la diversité culturelle, qui est probablement encore davantage incréé dans une identité culturelle européenne, à en croire la devise de l'Union européenne. A ce sujet, ce fut la France, le pays le plus actif incitant l'UNESCO de prendre l'initiative de développer un traité sur la diversité culturelle. La déclaration universelle sur la diversité culturelle a été adoptée le 28 novembre 2001 par l'UNESCO.<sup>92</sup>

La France se veut un garde-fou d'une diversité culturelle qui est menacée par les tendances de course au profit et de la compétition qui sont propres à la mondialisation. Dans la perception française, en tout cas, telle qu'elle était présentée dans un discours de Jacques Chirac est que „la culture ne doit pas plier devant le commerce. C'est elle qui nous donnera les armes pour répondre à ce nouveau défi de l'aventure humaine qu'est la mondialisation.“<sup>93</sup> Cette position est tout à fait dans la lignée de la conception gaulliste de la culture que nous avons mentionnée précédemment, dans la mesure où la culture serait une réponse aux maux de la nation, voire du monde. C'est avec cette conviction que le Ministère de la Culture est fondé, c'est encore une fois celle qui à travers le discours de Chirac positionne la France en tant que bastion de la fonction politique de la culture. Concluons avec les mots de l'ancien président Chirac: „c'est pourquoi la France, pour qui la culture n'est pas un simple divertissement, ni je ne sais quel superflu, entend rester fidèle à la singularité de sa politique culturelle tout en l'adaptant aux évolutions du monde.“<sup>94</sup> Le discours de l'ancien président français laisse apparaître la tradition de l'intervention étatique dans les domaines artistiques qui fut jadis celle du mécénat. La politique de l'État français représente un soutien pour la création et la valorisation du patrimoine.

---

<sup>92</sup> [http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=2977&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=2977&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

<sup>93</sup> Discours de Jacques Chirac, alors Président de la République, lors des Rencontres internationales de la Culture, Palais de l'Élysée, 2 février 2003, <http://www.ambafrance-ee.org/spip.php?article373>

<sup>94</sup> Idem.

Nombreuses sont les initiatives du ministère français qui ont ensuite été reprises par d'autres États, notamment par les partenaires européens. Nous pouvons, en guise d'exemple, citer la création de la Fête de la musique, idée originelle de Jack Lang, ou bien La journée du patrimoine. Ces initiatives se sont émancipées du cadre français pour être suivies avec un succès affirmé au niveau de l'Union européenne. L'Union européenne qui a d'ailleurs institutionnalisé la préservation et la promotion de la diversité culturelle qui figurent en tant que principes fondateurs inscrits dans l'article 151 du Traité et aussi dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (Article 22).<sup>95</sup>

Sur le territoire français, la diversité est assurée par la législation. La promulgation de la loi Toubon en 1994 a institué un système de quota qui a pour les radios imposé l'obligation de diffuser 40 % de chansons françaises aux heures de grande écoute (c'est-à-dire entre 5<sup>h</sup>30 et 22<sup>h</sup>30).<sup>96</sup>

Sous l'égide de la France, l'Union européenne a pris un certain nombre de mesures à forte connotation protectionniste. Nous pouvons considérer l'exemple de la directive „Télévision sans frontières“ qui a été adoptée à la fin des années 80. Ce titre est trompeur, en considérant qu'il vise l'opposé de ce qu'il semble annoncer par son nom, à savoir l'érection des barrières à l'accès des émissions de provenance non européenne, car la directive stipule que „lorsque cela est réalisable“ la majeure partie du temps de diffusion est réservée aux émissions d'origine européenne.<sup>97</sup> Mais, c'est le domaine cinématographique dans lequel l'intervention étatique est la plus sensible, avec un système généreux des subventions. Ce n'est moins en raison d'un anti-américanisme que pour sauvegarder un message culturel original qui sans soutien financier aurait du mal à exister. Selon l'ancien ministre des affaires étrangères Hubert Védrine: „vouloir préserver la diversité culturelle dans le monde n'est en aucune façon un signe d'anti-américanisme, mais d'antihégémonisme: un refus de l'appauvrissement.“<sup>98</sup>

---

<sup>95</sup> Diversité culturelle, 2003 [europa.eu/intcomm/avpolicy/extern/culdi\\_fr.htm](http://europa.eu/intcomm/avpolicy/extern/culdi_fr.htm)

<sup>96</sup> Cette mesure a subi des modifications qui ont revu ce pourcentage à la baisse mais le principe reste le même, selon MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 89.

<sup>97</sup> Ministère de la Culture, [http://www.dgmic.culture.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=94](http://www.dgmic.culture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=94)

<sup>98</sup> VÉDRINE, H. *Les cartes de la France à l'heure de la mondialisation*, Paris: Fayard, 2000, p. 71.

## Le français et la mondialisation

S'il y ait une preuve tangible de la mondialisation qui personne ne peut nier, c'est bien l'avènement de l'anglais (ou d'une certaine forme de l'anglais) en tant que langue internationale. Ajoutons à cela que, au sein même de l'Union européenne, si le français reste l'une des trois langues principales, aux côtés de l'anglais et de l'allemand, l'accroissement du nombre des pays membres contribue à l'utilisation de plus en plus commune de l'anglais. Face aux réalités d'une mondialisation accélérée, le réflexe protectionniste culturel, qui est traduit en France par „l'exception culturelle,“ est une donnée qui prend une importance nouvelle.

L'importance de la question de langue en France est d'autant plus compréhensible en considérant le fait que c'est la langue française qui fut l'une des forces centralisatrices du pays. Connaissant le rôle que l'imposition du français pour les actes administratifs royaux dès le XVI<sup>e</sup> siècle (édit de Villers-Cotterêts)<sup>99</sup> a joué dans la diffusion du français sur l'ensemble du territoire royal, on ne peut pas nier l'importance de la langue dans la constitution de l'identité nationale. La France s'est même dotée, bien avant l'hégémonie de l'anglais, de l'institution de l'Académie française qui se consacre, depuis l'année 1635, à la défense de la langue et de la culture.<sup>100</sup> Mais le français joue aussi un rôle au niveau international.

Le français reste, du moins dans la prétention des dirigeants du pays, signe du prestige et de l'influence à travers le monde. Ceci ne signifie pas que les dirigeants français nieraient le fait que le français n'est plus la langue diplomatique mais, pour reprendre les mots de Lionel Jospin: „le français n'est plus la langue d'un pouvoir, il pourrait être une langue de contre-pouvoir.“<sup>101</sup> Ce contre-pouvoir est notamment à l'œuvre au sein de la Francophonie qui prône une autre vision de la mondialisation.

Il faut rappeler que „la mise en place des institutions de la francophonie a été impulsée de l'extérieur, de ces pays pour lesquels la langue française représentait une ouverture de soi vers le monde et du monde vers soi.“<sup>102</sup> Le rôle international du français était institutionnalisé avec la mise en place de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui gère notamment la chaîne mondiale de télévision francophone, TV5. Aujourd'hui, la Francophonie revêt une véritable dimension géopolitique des pays qui ont le français en partage. Le refus jusqu'alors de l'Algérie, premier pays francophone après la France, de rejoindre la Francophonie prouve bien qu'en faire partie ou pas relève plus de la géopolitique que de la culture. Pour cette raison, nous allons analyser

<sup>99</sup> GIBLIN, B. Géopolitique de la langue française, *Hérodote*, 2007, n° 126, p.5.

<sup>100</sup> La politique de défense de la langue française a parfois pris des mesures discutables- ex. de la loi Bas-Lauriol de 1975 qui rend obligatoire l'utilisation du français dans les publicités ou avec la réactualisation de la loi Toubon en 1997 qui interdisait les subventions d'État pour des conférences scientifiques non tenues en français. In Meunier et Gordon, p. 106.

<sup>101</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 104. - Discours de L. Jospin devant le dixième congrès de la Fédération internationale des professeurs de français.

<sup>102</sup> GIBLIN, B. Géopolitique de la langue française, *Hérodote*, 2007, n° 126, p. 4.

le rôle de l'OIF dans la partie *Mondialisation défi par la France*. A présent, nous pouvons dire que le pouvoir de convaincre, la *soft power*, est une arme puissante dans les luttes d'influence qui se jouent aujourd'hui.

Une partie très importante de la *soft power* française est composée des financements des activités culturelles et pour la promotion de la langue française. Le programme Rayonnement culturel et scientifique, sous l'égide duquel les actions de la promotion culturelle, au sens large, se font, s'est vu alloué 334 millions d'euros en 2006.<sup>103</sup> Le réseau qui soutient les actions en faveur de la francophonie est composé des établissements culturels dont 69 centres et instituts culturels et 73 Alliances françaises (établissements dirigés par le ministère des Affaires étrangères)<sup>104</sup>. A travers l'enseignement de la langue, il dispense aussi un enseignement culturel qui passe une vision du monde propre à la France.<sup>105</sup>

Un financement important est celui qui vise les subventions des exportations de biens audiovisuels, via notamment le dispositif Unifrance ou Bureau export de la musique. Les moyens consacrés à l'audiovisuel extérieur sont ceux qui servent au financement de Radio France internationale (72,1 millions d'euros), Radio Monte-Carlo/Moyen Orient (4,27 millions d'euros) et TV5 Monde (62,7 millions d'euros, la France finance actuellement plus de 77 % du budget de TV5, à côté des gouvernements suisse et canadien). A la demande du président Chirac, au mois de février 2002, l'action médiatique de la France se dote d'un nouveau outil qui est la chaîne d'informations France 24. Ayant des mutations en plusieurs langues, la mise en place d'un tel média souligne la volonté de l'État français de concurrencer, à terme, les médias tels que CNN ou BBC World, tout en véhiculant une perspective nouvelle sur les événements de l'actualité, celle de la France. Sur le web, un site qui s'appelle Idées de France vise les élites francophones et francophiles du monde entier.

Mais pour que le français survive, dans les rapports de force géopolitiques entre les langues, il faut qu'il soit désiré, qu'il continue à exercer une force d'attraction. Ainsi, Xavier North rejoint l'importance jouée par la dynamique de l'économie et l'argumentaire que nous avons étalé dans la partie précédente, en disant que: „notre meilleur outil de rayonnement linguistique, c'est encore la prospérité économique.“<sup>106</sup>

---

<sup>103</sup> Le programme Rayonnement culturel et scientifique permet la mise en oeuvre de la coopération dans les domaines culturel, audiovisuel, scientifique, technique et universitaire. L'animation de cette action est confiée aux services de coopération et d'action culturelle (SCAC). Selon le document Mission, Action extérieure de l'État, [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

<sup>104</sup> CHARTIER, J. L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 151.

<sup>105</sup> Cours suivis, en 2004, par 174 063 personnes dans des établissements culturels et par 400 000 personnes dans les Alliances françaises, in CHARTIER, J. L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 151.

<sup>106</sup> NORTH, X. Territoires de la langue française, *Hérodote*, 2007, n° 126, p.11.

La culture occupe incontestablement une place importante dans l'identité nationale française. Ainsi, les dangers que la mondialisation présente à cause de ses tendances à libéraliser le domaine des biens culturels, se voient autant débattus en France. Cette crainte de traiter les biens culturels de la même façon que n'importe quel autre produit manufacturé est renforcée par la peur d'une homogénéisation culturelle mondiale sous l'égide des Etats-Unis d'Amérique. La mondialisation en France est selon l'expression de Jean-Marie Messier (ex. PDG de Vivendi-Universel) „ une espèce d'épouvantail, une machine à broyer les cultures.“<sup>107</sup>

La réaction française à la mondialisation renvoie dans une certaine mesure à une nostalgie des temps où la culture française dominait le monde, un monde représenté par les élites européennes. A ce sujet nombreux sont ceux, Français ou pas, qui mettent en garde contre un certain enfermement sur une vision d'antan. Comme Arthur Isak Appbaum qui en disant que: „ il y a pire que d'être en exil de sa culture, c'est d'y être en prison“<sup>108</sup>, Dominique Moïsi affirme que: „ce que la France devrait chercher à préserver (...) c'est le contexte et l'originalité de son message, non pas le moyen par lequel elle le transmet.“<sup>109</sup>

La mondialisation peut, certes, produire une certaine uniformisation, voire même un repli identitaire, mais elle permet aussi d'avoir un accès jusqu'alors inégalé à un nombre de biens culturels de part et d'autre du monde. Pour conclure, disons que la mondialisation fait songer à la „destruction créatrice“ de Joseph Schumpeter ou plusieurs logiques contradictoires sont à l'œuvre.<sup>110</sup>

---

<sup>107</sup> MESSIER, J.-M. Vivre la diversité culturelle, *Le Monde*, 10 avril 2001.

<sup>108</sup> APPLBAUM, A.I. *Culture, identity and legitimacy*, in Nye J. Et Donahue J. *Governance in the Globalizing World*, Washington DC: Brookings, 2000.

<sup>109</sup> MOÏSI, D. The Trouble with France, *Foreign Affairs*, Mai-June 1998, vol. 77, p. 97.

<sup>110</sup> DORTIER, J.-F. Vers une uniformisation culturelle?, *Sciences Humaines*, Mars 2007, n.180, p.55.

## La mondialisation et la politique intérieure

La mondialisation apporte dans la vie politique française, selon l'observation d'Eddy Fougier ce qu'il qualifie de „ brouillage des catégories idéologico-politiques traditionnelles.“<sup>111</sup> Il relève ainsi, que les deux extrêmes de la ligne politique, à savoir l'extrême gauche et l'extrême droite, ont davantage d'affinités entre elles qu'elles n'en ont avec le centre. Ce qui est aussi frappant en observant la vie politique et citoyenne en France, c'est l'apparition d'un grand nombre de mouvements nouveaux qui influencent d'une manière importante les débats publics. Nous allons, dans la partie suivante, analyser l'approche de différents courants de la vie politique et civile française au regard des changements motivés par l'ouverture et la libéralisation de l'État français. Tout d'abord nous allons souligner les tendances principales présentes dans la vie politique française.

La mise en place d'un régime semi-présidentiel par le général De Gaulle en 1958, et l'instauration d'un régime électoral majoritaire à deux tours, qui a permis un renforcement des majorités gouvernementales, a fait que la Ve République a retrouvé le schéma qui était le sien- celui de la division en trois forces politiques majeures. Le clivage idéologique dominant était donc celui qui s'instaurait entre d'une part les communistes et les socialistes et, d'autre part, les gaullistes. Le grand changement s'est opéré au début des années 1970 lorsque les communistes et les socialistes ont décidé de présenter un programme commun. Dorénavant, les grandes forces qui animent le paysage politique français sont les socialistes et les héritiers gaullistes. C'est dans ce contexte que le premier débat sur la mondialisation a eu lieu. Selon l'analyse faite par les auteurs du Nouveau défi français, le débat qui précédait celui sur la mondialisation et qui portait un nombre élevé de traits communs fut au début des années 1990 celui sur l'eupéanisation.<sup>112</sup>

L'insertion de la France dans un système international, d'abord sur le continent européen, était un thème récurrent des débats publics. Il s'agissait d'accepter l'influence d'autres points de vue formulés par les partenaires européens afin de trouver un consensus. Loin de représenter une perte de l'influence française, nous pouvons même prétendre que ces débats au niveau européen auraient pu affiner la vision française sur certains points, notamment économique, en ce qui concerne la libre circulation des biens et des capitaux, qui serait par la suite cruciale dans l'acceptation française de la mondialisation. Dans le domaine de la politique européenne, un véritable séisme politique fut le référendum sur le traité de Maastricht au cours de l'année 1992.

Les sondages d'opinion, lors du référendum organisé par François Mitterrand, montraient que le soutien des Français envers l'intégration européenne était net. Ce que les débats autour du référendum ont fait resurgir, c'était le fait que ce soutien à l'intégration était plutôt de l'ordre moral,

---

<sup>111</sup> FOUGIER, E. Les trois voix: mondialisation, gouvernance et politique, *Accès*, juillet 2002.

<sup>112</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 125.

sans une véritable connaissance des conséquences que cela allait enduire. L'opposition des partis politiques était celle que l'on allait retrouver quelques années plus tard avec le débat sur la mondialisation.

Ainsi, à gauche, la majorité des socialistes était derrière le gouvernement qui soutenait le traité car il incarnait l'évolution idéologique vers l'économie de marché et l'intégration internationale. A droite, la majorité de l'UDF rejoignant la campagne pro-Maastricht des socialistes. Le RPR était divisé sur les questions européennes en raison de la vision gaulliste d'une Europe forte mais d'une Europe des patries. Au final, le référendum était approuvé par une courte majorité laissant dans la société française un arrière goût de séparation entre les désirs de l'élite politique et le besoin de sécurité- face à face d'une libéralisation en cours, une politique de rigueur monétaire et un sentiment de perte d'une partie de l'identité au sein du creuset européen, tel qu'exprimé par le vote populaire. C'est précisément dans cette période, au début des années 1990, que l'Europe comme l'incarnation d'un certain nombre de maux pour la France allait être remplacée par une menace beaucoup plus grave, celle de la mondialisation. Nous pouvons reprendre l'expression de Denis Kessler, économiste et vice-président du MEDEF; qui en 2000 a déclaré: „il y quelques années, c'était l'Europe qui était présentée de façon négative, (...) la perte de souveraineté allait avoir de terribles retombées sur l'économie française. Rien de tout cela n'était vrai. Aujourd'hui, nous cherchons un autre diable, et celui-ci a désormais les traits de la mondialisation.“<sup>113</sup>Le débat sur la mondialisation s'est accru dans les débats politiques avec la publication en 1993 de rapport Arthuis sur les délocalisations.<sup>114</sup>

Les grèves de décembre 1995 étaient révélateur d'un certain malaise de la société comme l'étaient les événements de mai 1968. La toile de fond de cette manifestation était l'expression d'une crainte vis à vis du nouveau monde qui était en train d'émerger, un monde où les frontières aussi bien géographiques qu'économiques s'estompent et laisser la place à une libre circulation que personne ne régit. C'était du moins ce sentiment d'incertitude envers un processus incontrôlable qui s'est manifesté pendant ces jours du mois de décembre. Selon l'article du Monde, publié le 7 décembre de la même année, c'était pour la première fois que „dans un pays riche, on assiste aujourd'hui en réalité, à une grève contre la mondialisation.“<sup>115</sup>

La mondialisation représente aux yeux d'une grande partie de la population une révolution, mais pas dans le sens positif du terme qu'on aurait tendance à vouloir retrouver en France, mais une révolution qui est à même de balayer le système social français. Même si, pour chaque partie prenante ce système représente autre chose, le sentiment que ce système est menacé suffit pour devenir leitmotiv de tout un mouvement de contestation. La mondialisation est ressentie comme ce

<sup>113</sup> KESSLER, D. Les Français aiment le risque mais l'Etat les endort, *L'Expansion*, 17 février- 1er mars 2000.

<sup>114</sup> ARTHUIS, J. *Rapport d'information fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur l'incidence économique et fiscale des délocalisations hors du territoire national des activités industrielles et de service*, Sénat, n. 337, Session ordinaire de 1992-1993.

<sup>115</sup> IZRAELEWICZ, E. La première révolte contre la mondialisation, *Le Monde*, le 7 décembre 1995.

fléau qui, selon la formule de philosophe Régis Debray, fait craquer partout les „coutures de l’État-nation.“<sup>116</sup>

Les explications à l’émergence d’un discours anti-mondialisation en France sont liées aux aspects internes et internationaux. L’un des facteurs externes de première importance est la nature du commerce international actuel. Comme l’explique Sophie Meunier dans un article paru dans le *Center for European Studies Working Paper* de l’Université de Harvard, la raison de méfiance envers le nouveau commerce est qu’avant les politiques commerciales n’étaient qu’affaires de douanes et de quotas.<sup>117</sup> Aujourd’hui les échanges et la réglementation qui s’y lient touchent tout domaine, y compris par exemple la sécurité alimentaire.

La spécificité française du débat sur la mondialisation réside dans le fait que ce sont moins les grands partis politiques traditionnels, gauche et droite confondues, mais des associations, autrement dit des initiatives de la société civile qui anime les débats sur la mondialisation. C’étaient elles qui se sont saisies les premières des dossiers du déjà mentionné accord AMI, de la controverse provoquée par l’embargo européen sur le bœuf aux hormones ou bien des OPA (Offres publique d’achat) témoignant de l’agressivité du nouveau capitalisme.<sup>118</sup>

Le succès de ces organismes auprès de l’opinion publique a laissé apparaître un possible gain électoral pour les partis qui allait proposer une autre mondialisation ou, qui allait au moins critiquer violemment la mondialisation actuelle. Cette tendance s’est traduite par une montée en puissance des petits partis qui appelaient une sortie de la pensée unique proposée par les principaux partis quant à l’eupéanisation et à la mondialisation.

### **Mondialisation et le clivage idéologique**

La critique du processus de la mondialisation, plus précisément des effets négatifs qu’on associe avec cette dynamique, transcende le clivage traditionnel gauche - droite. Le nouveau clivage s’opère davantage sur les thèmes qui se rapportent de près ou de loin au modèle de la société française. Si modèle il y a, les points de discordes sont principalement les suivants: la position vis-à-vis de l’économie de marché, de la nation et de la sécurité sociale. Nous pouvons identifier à partir de ce nouveau clivage les courants politiques qui ont choisi l’un ou l’autre des concepts mentionnés plus haut pour bâtir leur position envers la mondialisation. D’abord, nous allons prendre l’exemple de deux extrêmes.

Le défi que la mondialisation lance au modèle socio-économique français est contesté à gauche

---

<sup>116</sup> NORTH, X. Territoires de la langue française, *Hérodote*, 2007, n° 126, p. 14.

<sup>117</sup> MEUNIER, S. France, Globalization and Global Protectionism, *Center for European Studies Working Paper*, Series 71, Harvard University, février 2000.

<sup>118</sup> Exemple de l’OPA de PepsiCo pour Danone.



comme à droite de l'échiquier politique. Parmi ceux qui rejettent la mondialisation au nom de la nation, nous retrouvons principalement les partis de l'extrême droite. En guise d'exemple nous pouvons prendre le discours du président du Mouvement pour le France (MPF) Philippe de Villiers qui a condamné l'idéologie qui gangrène le classe politique „le mondialisme<sup>119</sup>,“ qui est à même de menacer l'identité de la France. Nous retrouvons dans ce discours prononcé pendant l'université d'été du MPF en 2005 le terme de l'identité nationale, qui va animer la vie politique française quelques années plus tard avec notamment la création d'un ministère en charge de cette identité nationale. Le discours populiste de Philippe de Villiers concentre les divers accusations faites à l'encontre de la mondialisation à commencer par les problèmes de l'industrie, de l'agriculture française, en passant par la Turquie faussement présentée comme une chance, pour terminer avec les Français obligés de payer pour les immigrants illégaux. Ces thèmes sont minutieusement choisis pour jouer sur la corde sensible de l'opinion publique. A la même occasion, nous identifions une critique de la politique de Bruxelles, d'une „Europe qui capitule,<sup>120</sup>“ devant un processus qui doit être maîtrisé. Nous pouvons ainsi souligner une tendance à négliger le rôle de la France dans toute décision prise par les instances de l'Union européenne. Cette dialectique que nous retrouvons souvent dans les discours des dirigeants de l'Europe des 27 et qui, en cherchant un bouc-émissaire, lègue la responsabilité de tout échec à une autre entité.

La critique d'une France trop ouverte et trop conciliante au regards de l'extérieur a fait le bonheur d'un autre parti- le Front populaire. Ce parti qui au début des années 1980 ne recueillait qu'un soutien minime des électeurs a vu son score grimper avec le mécontentement d'une partie de la société française pour atteindre 15 % de votes aux élections législatives de 1997<sup>121</sup> et d'arriver en deuxième position à l'élection présidentielle de 2002.

La crise de la politique qui éclate d'une manière brutale lors de l'élection présidentielle d'avril 2002 trouve son origine davantage dans les facteurs sociétaux que partisans. Les origines du mécontentement et des frustrations ne sont pas seulement liées aux maladresses politiques ou insuffisances gouvernementales, comme le décrit remarquablement Alain Duhamel<sup>122</sup>, mais sont démonstration d'une montée d'angoisse provoquée par le sentiment de l'insécurité qui est à même de rompre le lien social. Dans une société qui affichent en permanence les bien de consommation, les convoitises s'exaspèrent avec le niveau de chômage qui est surtout chez les jeunes parmi les plus élevé de l'Union européenne. Dans ce contexte particulier la gauche a échoué à jouer son rôle. Malgré des politiques promues pendant le quinquennat Jospin (emplois jeunes, CMU- Couverture médicale universelle), la gauche ne donnait pas l'impression d'un leadership fort, capable d'imposer l'ordre que tant citoyens français espéraient de retrouver. A ce climat d'insécurité qui s'est pris de la

---

<sup>119</sup> FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p. 45.

<sup>120</sup> Idem, p.46.

<sup>121</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 135.

<sup>122</sup> DUHAMEL, A. *Le désarroi français*, Paris: Plon, 2003.

France après les attentats du 11 septembre 2001, s'ajoutait un autre sentiment d'insécurité, cette fois moins physique, les effets néfastes de la mondialisation. Ce sentiment de menace était accentué dans l'opinion publique par une méfiance vis-à-vis de la capacité d'État à imposer le contrôle des mouvements des capitaux, des échanges, clairement, des décisions économiques.

Les citoyens n'ont plus en votant le sentiment de fabriquer leur destin collectif, mais, beaucoup plus modestement, exprimer une préférence relative ou une hostilité spécifique. Cette remarque se confirme par un désintéressement des citoyens qui ont avec un taux d'abstention de presque 50 % ignoré les élections des conseillers régionaux au mois de mars 2010. Ce qui peut ouvrir la voie au vote contestataire. Ces élections ont soulevé une remontée du Front national sur la scène politique qui était presque oublié. En ce mars 2010, le FN était présent au deuxième tour de l'élection dans 13 régions de la France métropolitaine.<sup>123</sup> Si tant de Français ne votent pas ou votent plutôt d'une manière que l'on peut qualifier de sporadique, c'est d'une partie dû au résultat du travail des institutions dont le rôle n'est par jugé rempli d'une façon satisfaisante. Cet incivisme est le signe de la société de défiance que nous avons analysé dans la partie consacrée à l'économie.

Aux yeux de la LCR ( Ligue communiste révolutionnaire), de l'autre bord de l'échiquier politique, le marché mondial est un/en état de guerre permanente. Nous retrouvons une critique virulente de la mondialisation qui crée une „marchandisation généralisée de la force de travail“ et une „jungle de la concurrence mondialisée.<sup>124</sup> Le propre du discours de cette gauche radicale est de parler pas seulement au nom des Français mais au nom de tout travailleur menacé par le principe d'efficacité qui anime le monde de travail d'aujourd'hui et qui bâtit „le développement mutilé des pays du Sud.“<sup>125</sup>

Le Nouveau Parti Anticapitaliste est un mouvement politique fondé en février 2009. Le combat idéologique que ce parti mène est un combat contre les logiques du capitalisme, contre ce qu'il qualifie de l'ère du profit, „pour ouvrir la voie à une société inédite, démocratique et égalitaire, féministe et écologiste.“<sup>126</sup> Les principales cibles de sa politique sont le président actuel, Nicolas Sarkozy, le MEDEF, et la gauche institutionnelle, qui ont, selon eux, sacrifié les services publics. La nouveauté dans la dialectique virulent de ce parti se trouve dans le fait qu'il ne se revendique pas en tant que mouvement antimondialisation mais vise le capitalisme: „Continuer à axer la critique sur le terrain de l'antinéolibéralisme ne suffit plus. Passer à l'étape d'un anticapitalisme conséquent apparaît aujourd'hui comme un développement stratégique nécessaire pour avancer vers cet “autre

---

<sup>123</sup> L'article de Jim Jarrassé dans le Figaro, disponible sur <http://www.lefigaro.fr/elections-regionales-2010/2010/03/14/01034-20100314ARTFIG00195-la-gauche-nettement-en-tete-le-fn-en-trouble-fete-.php>

<sup>124</sup> FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p. 47.

<sup>125</sup> Idem, p.48.

<sup>126</sup> Site officiel du Nouveau parti anticapitaliste <http://www.npa2009.org/node/24>

monde possible” dont le mouvement “anti-mondialisation” a fait sa référence principale.<sup>127</sup>

Un certain succès électoral de ces partis traduit selon Alain Duhamel le fait que „la France traverse peut-être sans le savoir, sous la pression de la mondialisation, du chômage et de l’insécurité, quelque chose qu’il qualifie d’une crise à froid.”<sup>128</sup> Ainsi, le vote des candidats de l’extrême gauche ou de l’extrême droite traduit davantage des proclamations d’insatisfaction plutôt que les chants d’une révolution ou d’une conviction profonde en adéquation avec l’idéologie des ces partis. Ils attirent l’attention de l’opinion publique en dressant des réquisitoires contre les injustices du capitalisme et les régressions causées par la mondialisation et non pas pour leurs programmes d’un renouveau sociétal. Leur électorat étant majoritairement protestateur.

Ce potentiel contestataire se retrouve principalement dans les associations et traduit le glissement de l’engagement traditionnel au sein des partis politiques vers des entités moins rigide qui sont de même à réagir rapidement aux événements qui se produisent au niveau aussi bien national qu’international.

Les militants antimondialisation les plus actifs ne font pas partie d’un parti politique mais sont issus d’une multitude d’organismes créant une entité hétérogène où se confondent les divers syndicats et organisations non gouvernementales. Même s’ils se tiennent en dehors des appartenances partisans, ils sont principalement issus de la gauche, voire de l’extrême gauche. Le mouvement de contestation de la mondialisation rassemble donc des composantes très disparates. Nous y trouvons des héritiers des luttes idéologiques des années 1960 et 1970 et d’une gauche tiers-mondiste et anticapitaliste stigmatisant le libéralisme et le pouvoir des firmes multinationales, mais aussi les défenseurs de dossiers spécifiques tels que la protection de l’environnement ou la défense des droits de l’homme. Nous ajoutons à cette richesse de convictions un éventail de mode d’action.<sup>129</sup>

Le symbole le plus virulent de ce mouvement anti-mondialisation radical, qui est souvent dans l’imaginaire collective représentée par les multinationales américaines, fut le démontage d’un restaurant McDonald’s à Millau (Aveyron) au sud de la France, en 1999. Cette action de la „résistance“ contre l’offensive de la „mal bouffe“ qui menaçait la santé et le goût du consommateur français, fut orchestré par la Confédération paysanne, avec à sa tête José Bové, devenu depuis l’incarnation du mouvement anti-mondialisation français. Condamné pour plusieurs actes de vandalisme, José Bové est devenu une vedette médiatique française. Les États- Unis, comme le dit très bien Sophie Meunier, sont devenus „le bouc-émissaire pour le groupes sociaux affectés par la mondialisation.”<sup>130</sup> L’acharnement témoigné contre les enseignes telles que McDonald’s paraît

<sup>127</sup> Site officiel du Nouveau parti anticapitaliste <http://www.npa2009.org/>

<sup>128</sup> DUHAMEL, A. *Le désarroi français*, Paris:Plon, 2003, p. 149.

<sup>129</sup> JACQUET, P. La contestation de la mondialisation, *L’Economie Politique*, 2002, n°13, p.40.

<sup>130</sup> MEUNIER, S. France, Globalization and Global Protectionism, *Center for European Studies Working Paper*, Series 71, Harvard University, février 2000.

d'autant plus étonnant que McDo en s'installant en France n'est pas venu vendre ses produits, qui sont tous fabriqués localement, mais sa marque et son savoir-faire.

José Bové devient au début des années 2000, grâce à sa croisade contre l'hégémonie américaine, qui s'inscrit dans la tradition de contestation française, et à ses discours où se mêlent culture et agriculture<sup>131</sup>, un personnage médiatique de premier ordre, le visage d'un mouvement antimondialisation jusqu'alors peu identifiable. A la grande surprise des médias américains, l'opinion publique française semble vénérer les divers actes de vandalisme produits par cet homme contre la sacro-sacré propriété individuelle.<sup>132</sup> Le restaurant McDonald's cesse d'être un lieu ou une partie non négligeable des Français à plaisir d'aller se nourrir mais devient symbole d'une nouvelle sorte d'invasion qui, toute aussi pacifique, a des prétendues effets néfastes sur l'identité même d'une nation. Sans se lancer dans les polémiques sur l'essence d'une nation, remarquons simplement le grand nombre d'ouvrages qui traitent cette question et qui sont apparus dans les rangées des librairies françaises depuis quelques années. A en croire l'intérêt que ce genre de littérature stimule chez le grand public, le Français veut pouvoir cerner son identité nouvelle qui est celle d'un Français de XXI<sup>e</sup> siècle.<sup>133</sup>

La mondialisation est un phénomène qui constitue dans l'imaginaire collective une véritable menace à l'identité de la nation. Mais nous pouvons dans ce contexte remplacer le terme identité, par le mot habitude- qui désigne à la fois cette partie immuable de ce que nous faisons, pensons, ou souhaitons mais qui laisse aussi présager des changements éventuels sans lesquels toute identité sera vide de sens. Toute action avant de devenir habituelle a besoin d'être vécue, d'être répétée, d'être intériorisée. Il en serait de même pour les changements apportés par la mondialisation en France. Le défi de la mondialisation est donc avant tout celui de l'adaptation.

C'était précisément les actions de Bové et d'autres, très suivies médiatiquement, qui ont ouvert le grand débat sociétal sur les effets de cette ouverture des frontières où les marchandises, les hommes et les idées circulent avec une facilité nouvelle. Cette ouverture au monde a d'une certaine manière surpris une partie non négligeable de la société française, qui s'est en l'espace de quelques années, découverte incluse dans une nouvelle donne mondiale méconnue jusqu'alors. Le nouveau rapport quotidien aux problèmes soulevés par les mouvements des capitaux, qui induisent par exemple les fermetures d'usines, provoquent un sentiment de menace. Le phénomène de la mondialisation signifie dans les yeux d'une majorité des Français une menace pour l'identité française (55%) ou encore une cause directe de l'aggravation des inégalités sociales (65%).<sup>134</sup>

---

<sup>131</sup> Le grand mérite de José Bové est d'avoir orienté le débat sur la mondialisation sur le volet alimentaire car la gastronomie française est sans doute l'une des composantes les plus reconnues de l'identité française.

<sup>132</sup> Selon MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, 2002.

<sup>133</sup> Pour n'en citer quelques uns des ouvrages sur la question de l'identité de la France: FINKIELKRAUT, A. *Qu'est-ce que la France?* Paris: Folio, 2007, BOUAMAMA, S. *La France: autopsie d'un mythe national*, Paris: Larousse, 2008. etc.

<sup>134</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 16.

L'intérêt porté par la société française au phénomène de la mondialisation peut être bien illustré par la prolifération des articles dont le sujet est précisément la mondialisation. Au cours de deux ans, 1999-2000, l'éminent journal français *Le Monde* a publié 3.500 articles qui font référence à la mondialisation. Ce chiffre est d'autant plus éloquent si l'on le compare au 1067 articles de la même référence parus pendant la même période dans le *New York Times*.<sup>135</sup> La place accordée aux débats sur ce nouveau défi français est donc incontestable et trouve l'écho dans les déclarations des hommes politiques ainsi que dans le programmes des partis politiques.

Un succès populaire pour l'ouvrage dont le ton violent résonne dans une partie de l'opinion publique, ce sont les 300.000 exemplaires vendus en France de *L'horreur économique* par Viviane Forrester qui décrit le risque d'une destruction massive des emplois.<sup>136</sup> Le propos de l'ouvrage dont l'idée-force est celle d'une exclusion grandissante de plus en plus grand nombre de citoyens, la fin de travail avec un chômage de masse, est une analyse très suivie par un grand public qui adhère aux thèses soulevées par Viviane Forrester.

En dehors de la Confédération paysanne, c'est l'Association Attac qui est devenue une force de résistance aux certains maux de la mondialisation. En mondialisation, elle dénonce surtout un processus financier sans contrôle qui aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales et cela à la fois à l'échelle mondiale et nationale.

La question de la taxe Tobin tient particulièrement au cœur d'Attac, nommée d'après l'économiste américain James Tobin, prix Nobel d'économie, qui proposait de taxer les transactions financières, pour la plupart d'entre elles spéculatives sur les marchés de devises. Même fixé au niveau très bas (0,05 %) cette taxe pourrait rapporter selon les calculs, des dizaines de milliards de dollars qui auraient pu être utilisés pour financer des programmes de développement (éducation, santé, sécurité alimentaire) ou pour la lutte contre les inégalités.<sup>137</sup> Le mouvement Attac lui-même est né de cette revendication d'instauration de la taxe Tobin, le sigle Attac signifiant Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens, devenue depuis l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens. Présidée par Bernard Cassen, directeur de *Monde diplomatique*<sup>138</sup> et dirigée par Pierre Tartakowsky, rédacteur en chef de magazine syndicaliste *Options*, les propositions d'Attac s'adresse surtout aux classes moyennes.<sup>139</sup>

Selon la plate-forme de l'association Attac, qui était adaptée lors de l'Assemblée constitutive du 3 juin 1998, la mondialisation „au nom d'une transformation du monde présentée comme une fatalité“

---

<sup>135</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 17.

<sup>136</sup> FORESTER, V. *L'Horreur économique*, Paris:Fayard, 1996.

<sup>137</sup> Plate forme de l'association Attac, adoptée par l'Assemblée constitutive du 3 juin 1998, reproduite dans le numéro 920 de la revue *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Janvier 2006, p.52.

<sup>138</sup> *Le Monde diplomatique* avec un tirage de 300.000 exemplaires étant un outil décisif dans le succès connu par Attac. Plus de détails: MARION P. *Le Diplo attaque!*, *Le Nouvel Economiste*, 31 mai 2000

<sup>139</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002 p. 147.

dispute aux citoyens et leurs représentants „ le pouvoir de décider de leur destin.<sup>140</sup> A ce sujet et au nom d'une sauvegarde de la vie démocratique, car les revendications liées à la critique de ce processus qui est la mondialisation sont suivies surtout par les sympathisants des partis antidémocratiques, Attac propose la création de „nouveaux instruments de régulation et de contrôle, aux plans national, européen et international.<sup>141</sup> Pour cela, un sursaut civique et militant est nécessaire. Nous pouvons constater à quel point cette observation est récurrente dans bon nombre d'ouvrages qui traitent la question de l'état actuel de la société française est son relatif désengagement politique ( au moins pour les principaux partis politiques). Nous pouvons reprendre l'exemple des élections régionales qui ont eu lieu au mois de mars dernier et qui se déroulent avec un taux d'abstention record-moins d'un Français sur deux s'est déplacé aux urnes. Face donc à cette crise de confiance dans la politique faite par les hommes politiques, les associations non-gouvernementales appellent, telle que Attac, pour un vif encouragement de l'action de l'État de la part de ses citoyens. L' Attac veut devenir une plate-forme source d'informations qui s'oppose à une certaine censure d'informations sur les alternatives berçant ceux, qui ne cherchent pas à se faire une idée plus précise, d'une fatalité.

Le paysage français des associations antimondialisation est très riche. Nous allons en donner un dernier exemple avec l'Observatoire de la mondialisation, qui a connu un succès lors des négociations des accords AMI, pour soutenir l'idée selon laquelle le débat antimondialisation en France est nettement dominé par des groupes qui échappent aux structures partisanes traditionnelles.

Une présence médiatique moins forte des mouvements de contestation de la mondialisation depuis quelques années ne signifie pas que leur combat n'était d'actualité que pendant une période précise marquée par d'importants sommets internationaux. La nature de ce changement réside dans une prolifération des thèmes liés à la mondialisation dans le quotidien. Ils font désormais partie des débats publics sans se faire démarquer en tant que propos critiquant la mondialisation. Les questions importantes sur la mondialisation, dont par exemple le rôle des institutions multilatérales, ont été reprises et intégrées dans les discours politiques et mêmes les approches internationales.<sup>142</sup>

Nous retrouvons également en France ceux qui considèrent la mondialisation comme un processus positif qui apporte des changements importants aux structures économiques et à son système politique. Ce groupe qui relève les points positifs d'une intégration internationale ne nie pas pour autant les dangers qu'un tel processus peut avoir sur l'équilibre géopolitique ou bien sur la société. Ce mouvement de pensée semble à certains égards souligner que la stigmatisation de la

---

<sup>140</sup> Plate forme de l'association Attac, adoptée par l'Assemblée constitutive du 3 juin 1998, reproduite dans le numéro 920 de la revue Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, Janvier 2006, p.51.

<sup>141</sup> Idem.

<sup>142</sup> JACQUET, P. La contestation de la mondialisation, *L'Économie Politique*, 2002, n°13, p. 38.

mondialisation relève d'un combat dont le sens même est oublié. La condamnation tout azimut maintien une formidable entente sociétale selon laquelle les idéologies qui ont d'une manière importante façonné la France sont le communisme et le gaullisme. Il y a comme une sorte de silence sur l'avant-guerre avec une négation presque complète d'une longue tradition de libéralisme économique et politique. L'étiquette libérale est toujours mal vue. Malgré cela, nous allons regarder le libéralisme français de plus près.

En somme, la tâche de la promotion de libéralisme repose davantage sur l'élite française des affaires et quelques intellectuels que sur les partis politiques. Le seul parti politique qui vente ouvertement les mérites de libre-échange renforcé par la mondialisation est Démocratie libérale (DL) fondé par Alain Madelin, ancien ministre de l'Industrie. Les propositions politiques formulées par ce parti sont fondées sur „le principe qu'un marché libre est plus porteur de stabilité économique et sociale qu'un marché faussé par l'intervention de l'État“<sup>143</sup>

Selon la réflexion d'Alain Madelin, le nouveau monde échappe au contrôle classique des États et il est temps pour les citoyens de se rendre compte de leur liberté et responsabilité: „Si le XXe siècle a été le siècle de la confiance en l'État, le nouveau siècle s'annonce comme celui de la confiance retrouvée dans la liberté de l'homme.“<sup>144</sup> Nous comprenons, après avoir analysé les principes de l'étatisme français, que cette vision a du mal à percer.

Le débat intellectuel et politique s'est, au milieu des années 1990, peu à peu structuré autour de la mondialisation. La France n'était pas une exception, cependant comme le constate Alain Madelin, le débat sur la mondialisation en France était spécifique en raison d'une mouvance alter-mondialiste plus forte que dans d'autres pays européens. Ainsi, trop souvent à son goût, les avancées dans le domaine politique, promotion des droits de l'homme, étaient occultées par une vision trop restreinte mettant en valeur les points négatifs pour une sauvegarde d'un système obsolète.

Pour la droite libérale, la mondialisation ne se limite pas aux progrès dans le domaine économique mais aussi dans le domaine politique, car celle-ci promulgue l'expansion des valeurs universelles tels que les droits de l'homme, grâce à une promotion de la démocratie. La mise en place d'un système économique libéral profite à l'ensemble du monde en constituant une composante importante pour l'instauration de la démocratie. Tout en étant un progrès dans le domaine de la diffusion des droits universelles (qualifiés comme tels par le monde occidental, dont la France), la mondialisation est aussi l'échange des connaissances, des savoirs. De ce point de vue, l'ouverture des économies permettent à tout citoyen intéressé la possibilité de partager les informations sur internet, et cela d'une façon presque gratuite.

Les pionniers de la mondialisation affirment que le libre-échange n'est pas un jeu à somme nulle, c'est-à-dire qu'il y a pas d'une part les gagnants et de l'autre les perdants. Il considère le

---

<sup>143</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 142.

<sup>144</sup> MADELIN, A.: Les quatre vérités de la mondialisation, *Les Débats de l'Union*, juin 2004, n.3.

mouvement libre des biens et des capitaux comme un élément qui puisse être profitable pour toute partie prenante. Cela s'applique notamment à la destruction d'emploi, un sujet auquel la population française est très sensible. Selon les mots d'Alain Madelin à ce sujet, la suppression d'emploi dans un lieu ne les détruit pas définitivement mais les déplace dans un endroit qui assure mieux le rôle demandé. Les libéraux stipulent ainsi que cette peur de délocalisation n'est qu'en partie l'instrumentalisation d'un problème qui demande un effort d'adaptation au pays.

Le fonctionnement des flux financiers peut être expliqué de la manière suivante. En adoptant une lecture libérale, les mouvements sur les marchés financiers font déplacer les moyens là où les risques sont les moindres et où le talent l'utiliserait le mieux. De ce point de vue, la France fait une erreur grave en voulant taxer ces mouvements qui puisse lui être profitable grâce à la qualité de ses travailleurs et de son infrastructure. Pour conclure, reprenons les mots de Madelin: „laisser faire n'est pas laisser polluer, laisser passer n'est pas laisser contaminer. La liberté a besoin d'être accompagnée par des règles de responsabilité.“ La critique libérale de mouvement antimondialisation souligne un point important, à savoir l'hétérogénéité de ce mouvement qui en réalité n'est pas un, et qui en son sein réunit les sensibilités proches aussi bien de l'extrême gauche que de l'extrême droite, mais qui en somme, n'est pas apte à formuler un contre-projet que la société libre aurait pu choisir elle-même. Le libéralisme en France revêt un autre paradoxe. A l'heure où le pays est depuis plusieurs années lancé dans d'importantes adoptions de nature libérale, notamment dans le domaine économique, très peu de personnes n'ose y être favorable. A part les élites économiques.

La puissante organisation présidée actuellement par Florence Parisot est le bastion du libéralisme français et un fervent soutien des opportunités que l'ouverture des économies à travers le monde représente pour la France. Tout en étant pro-mondialisation, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) identifie quelques défis qui sont essentiels pour la réussite française dans le monde globalisé et qui peuvent être résumés ainsi- il faut se donner les moyens de réussir la mondialisation. Pour cela; il est selon le rapport de travail du groupe d'Antoine Jeancourt-Galignani, nécessaire de „définir une stratégie d'adaptation de l'économie française à la mondialisation et de participer avec d'autres, et d'abord les Européens à une meilleure régulation des évolutions à venir. La France doit être (...) une terre d'accueil pour la recherche, la recherche et le développement, l'investissement et l'emploi.“<sup>145</sup> A sujet, le texte reprend l'accusation que l'on retrouve souvent par rapport au fonctionnement du système français, à savoir le poids des réglementations et des prélèvements fiscaux qui constituent souvent un élément qui fait „chasser nos élites et dissuader les étrangers qualifiés de s'établir en France.“<sup>146</sup>

Le MEDEF est selon le jugement d'Alain Minc „aujourd'hui le seul en France à tenir un message

---

<sup>145</sup> JEANCOURT-GALIGNANI, A. (dir) *Réussir la mondialisation*, Paris: Rapport du Medef, juin 2002.

<sup>146</sup> Idem, p. 70.



libéral avec talent et cohérence.<sup>147</sup> Il est d'ailleurs devenu, selon le jugement des journalistes du Monde, un acteur à part entière de la scène politique.<sup>148</sup>

La majorité des Français ne tient pas de positions ni nettement en faveur ni hostile vis-à-vis de la mondialisation. Leurs positions divergent en fonction des événements qui font la une de l'actualité. Cette posture non arrêtée est dans une certaine mesure reprise par les principaux partis politiques actuels- le PS à gauche et l'UMP à droite. Alors qu'il existe des différences d'approche quant à la voie française de l'adaptation à la mondialisation- les socialistes auraient d'une manière générale plus tendance pour manifester un certain scepticisme quant au libéralisme économique, tandis que la droite aurait plus de tendance à soulever un certain nombre de points qui ont l'attrait à l'identité nationale. En fin de compte, ces différences apparaissent plutôt minimes. Il y a effectivement des divergences des points de vue quant à la réaction française vis-à-vis de la mondialisation mais ce qui est plus saisissant, c'est que ces différences sont moins marquantes que celles qui éloignent le Parti socialiste du reste de la gauche, et celles qui séparent l'UMP du reste de la droite. Autre point important est que l'influence exercée par les mouvements anti ou altermondialisation sur la société française est d'une importance non négligeable. La preuve en est que les dirigeants des grands partis prennent en considération les hésitations de l'opinion.<sup>149</sup>

La gauche maintient la posture énoncée par Lionel Jospin. Pour le Parti socialiste la mondialisation présente à la fois une opportunité pour la France mais à condition que celle-ci n'empire pas les inacceptables inégalités. „Si elle (la mondialisation) libère des énergies, elle entraîne aussi des forces négatives qu'il faut maîtriser.“<sup>150</sup> La position qui est celle des socialistes découle de la tradition social-démocrate selon laquelle „la social-démocratie est un moyen de réguler la société et de mettre l'économie de marché au service du peuple.“<sup>151</sup> Du peuple français, mais pas seulement. A ce sujet, Christian Chavagneux, rédacteur en chef de l'Économie politique, qualifie la gauche française de „résolument internationaliste.“<sup>152</sup> „Selon son analyse, les économistes de la gauche „situent l'efficacité des politiques progressistes au niveau international.“ Par niveau international, il faut entendre un niveau dont le fonctionnement est géré par les instances internationales. La gauche française souhaite donc une refonte du milieu international, à commencer par l'Union européenne, afin qu'il puisse assurer des droits protecteurs. Une autre composante de la conviction de gauche actuelle est un penchant prononcé pour les questions écologiques qu'on situe

<sup>147</sup> MACÉ-SCARON, J. Alain Minc: accepter la banalisation, interview, *Le Figaro*, 14 février 2001.

<sup>148</sup> MANDRAUD, I.; MONNOT, C. Kessler égale Toqueville, *Le Monde*, 26 juin 2000.

<sup>149</sup> L'ambiguïté des électeurs apparaît clairement dans les sondages. Tandis que 53% des Français pensent que la mondialisation est „une bonne chose pour la France,“ 72 % d'entre eux se déclarent „méfiants“ vis-à-vis de celle-ci. MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p.154.

<sup>150</sup> JOSPIN, L. Mondialisation et régulations, diplomatie.fr/actual/evenements/japon/japon7.html, juin 2001. Cité in MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p.155.

<sup>151</sup> JOSPIN, L. *Modern socialism*, Londres: Fabian Society- Fabian Pamphlet 592, novembre 1999.

<sup>152</sup> CHAVAGNEUX, Ch. La gauche française et la mondialisation, *L'Économie Politique*, 2007, n°34, p. 5.

aussi davantage au niveau international avec la crainte des déséquilibres que la mondialisation peut engendrer. Le dimension internationale ne devrait pas pour autant laisser dans l'ombre l'action nationale. Le rôle des Etats et des politiques nationales reste pertinent même au niveau de la mondialisation car les propositions pratiques énoncées se déclinent d'abord au niveau d'un pays.

La mondialisation a instauré un rare degré de convergence entre la gauche et la droite, du moins en ce qui concerne les déclarations sur la nécessité de maîtriser certaines logiques néfastes qui lui sont propres. La droite représentée par le RPR de Chirac ou l'UMP de Sarkozy affirme que la mondialisation peut avoir des effets positifs mais qu'elle nécessite toutefois une intervention de l'État pour en corriger les effets néfastes sur une société concrète. Dans le discours du 14 juillet 2000, le président Chirac, en s'adressant aux Français, a dit que „la mondialisation est par définition le grand facteur actuel de progrès, dans la mesure où elle permet d'accentuer, d'accélérer les échanges, qui sont aujourd'hui les plus créateurs de richesses.<sup>153</sup> Toutefois, il rappelle que ce processus d'intensification des échanges comporte bien des dangers qui justifient un besoin de maîtrise. Nous allons analyser cette position française dans la deuxième partie de ce travail.

Cette convergence de postures adoptées vis-à-vis de certaines questions qui sont liées à la mondialisation apparaît encore davantage lorsqu'il s'agit de commenter les actions énigmatiques des mouvements antimondialisation. Nous pouvons revenir un instant sur la personnalité de José Bové. Cet éleveur de bovin du Sud de la France est devenu un personnage médiatique de premier ordre. Aussi violentes que ses gestes de destruction de propriétés privées puissent paraître, elles ne sont pas pour autant moins suivies par l'opinion publique qui leur trouve souvent un certain courage. La position des principaux partis politiques qui alternent au gouvernement est équivoque. Loin de condamner les actions qui n'ont rien avoir avec un comportement civil, certains hommes politiques, à commencer par l'ancien Premier français Lionel Jospin qui pense que Bové est doté d'une „personnalité forte et vigoureuse (...) qui reflète le radicalisme traditionnel émanant du peuple français,<sup>154</sup> ou par l'ancien Président français Jacques Chirac qui a eu une réaction similaire envers les événements accompagnant le sommet de G8 à Gênes au mois de juillet 2001.<sup>155</sup>

Le climat sociétal qui règne sur la France a porté la victoire à Nicolas Sarkozy qui est apparu, selon les mots de Suzanne Berger, comme quelqu'un capable „d'incarner un volontarisme politique inédit.<sup>156</sup>

Un paradoxe a commencé à se manifester dès l'annonce des grandes réformes qui sont à l'ordre du jour. Le jugement positif des réformes semblait porter davantage sur l'image d'une nouvelle société française, portée par l'activisme du Président, que sur les changements concrets. Si nécessité de

<sup>153</sup> Discours de Jacques Chirac prononcé le 14 juillet 2000, cité dans : La démocratie doit être rendue, in *Le Monde*, 17 juillet 2000.

<sup>154</sup> AESCHIMANN, E. Il était une fois nommé Bové, *Libération*, 30 juin 2000.

<sup>155</sup> Jacques Chirac était l'un des rares représentants nationaux à manifester une certaine compréhension à l'égard des manifestants, selon FOUGIER, E. La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920

<sup>156</sup> LEGALL, J.-M. La France en mouvement ?, *Études*, 2007, Tome 407, p. 464.

changement il y a, chaque électeur a sa propre vision des réformes. Et pourtant, la France a besoin des changements structurels pour que la dynamique londonienne s'installe aussi à Paris (selon la formule de Dominique Moïsi „If London in Paris“<sup>157</sup>). Or la convergence des risques conjoncturels et l'intensification des effets de la mondialisation, en bref, le contexte actuel, ne semble pas être particulièrement propice aux grandes réformes, qui même en temps normaux soulèvent des vagues importantes de contestation. Même si la France connaît un taux faible de syndicalisation, la capacité populaire de mobilisation est très élevée.

Les propos de l'actuel Président de la République française au sujet de la mondialisation soutiennent la possibilité d'une action bienfaitrice de l'intervention de l'État qui tout en protégeant ne doit pas être protectionniste. Toute la subtilité d'une action forte de l'État réside dans un besoin de concilier les attentes nationales avec les enjeux internationaux. Nicolas Sarkozy considère la mondialisation comme une réalité, alors: „il serait aussi vain de la nier ou de s'y opposer que de prétendre remettre en cause la loi de la gravité ou arrêter la course des nuages. La question n'est donc pas de savoir si la mondialisation est bonne ou mauvaise. Elle est de savoir si nous y sommes préparés. Le choix existe, car si la mondialisation est un fait, la subir n'est pas une fatalité.“<sup>158</sup>

La vision de la France de Nicolas Sarkozy est celle d'un héritage gaulliste moins lourd. Dans son discours de Saint-Étienne, lorsqu'il était encore candidat, Nicolas Sarkozy s'est voulu représenter comme le candidat de la rupture. Celui qui peut réconcilier la France avec elle-même mais aussi et surtout avec les enjeux de la mondialisation en y apportant une réponse claire<sup>159</sup>. Mais cette rupture ne devrait pas signifier un penchant trop prononcé pour une idéologie outre-Atlantique. Ainsi, la mondialisation peut être qualifiée de „la cause du vote protestataire et du ralliement de couches de plus en plus larges de la population aux thèses protectionnistes.“<sup>160</sup>

---

<sup>157</sup> MOÏSI, D. France's first revolution of the 21<sup>st</sup> century, *Financial Times*, 15 juin 2007.

<sup>158</sup> Site officiel de l'UMP <http://archives.u-m-p.org/propositions/index.php?cat=Mondialisation>

<sup>159</sup> Article du Figaro, disponible sur le [http://www.lefigaro.fr/election-presidentielle-2007/20061110.FIG000000201\\_sarkozy\\_mondialisation\\_mode\\_d\\_emploi.html](http://www.lefigaro.fr/election-presidentielle-2007/20061110.FIG000000201_sarkozy_mondialisation_mode_d_emploi.html)

<sup>160</sup> idem

## La place de la France sur la scène internationale

Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, s'est interrogé dans un article publié dans la revue *Études*, quelle est la *juste place* de la France dans le monde? Cette question nécessite un effort d'évaluation d'autant plus difficile que „les divers angles sous lesquels on peut examiner un objet d'étude entraînent des représentations différentes. Dans le cas d'un pays, la complexité des approches possibles (historique, économique...) produit une image à géométrie variable.“<sup>161</sup>

Quelle est la place de la France à l'international? Le jugement même des Français est mitigé, pris entre l'admiration sans limites d'une gloire révolue et une sous-estimation du potentiel présent. Cette situation que nous pouvons qualifier de perte de repères historiques peut, toujours selon la réflexion de Védrine, être causée par la mondialisation. Ainsi, encore une fois la mondialisation se voit accusée des conséquences dont les causes sont davantage liées aux choix politiques internes. Mais loin de nier l'impact que la nouvelle donne mondiale peut avoir sur l'opinion que les Français ont d'eux mêmes, nous allons analyser les défis qui sont ceux qui se posent à l'affirmation française en tant qu'acteur de la scène internationale.

De nombreuses études sur la place de la France contemporaine sur la scène internationale commencent par l'étalage du passé héroïque d'une nation qui semble aujourd'hui en peine d'inspiration et de confiance en elle-même. Ce rappel historique loin d'être sans importance semble enfermer la réflexion que nous voulons mener dans les vestiges d'un temps révolu qui à part d'expliquer une certaine nostalgie ne nous éclaire pas sur les défis actuels à relever.

Nous pouvons résumer cette évolution de la France en reprenant la formulation suivante: „vieille nation rurale, frileuse et volontiers refermée sur elle-même“ s'est transformé en une „nation marchande engagée sans retour dans la mondialisation.“<sup>162</sup> La place de la France sur la scène internationale peut se décliner sur plusieurs angles et repose principalement sur les notions de la puissance et de l'influence.

La France sera-t-elle une puissance de proposition? Telle semble être la question la plus juste. Le bras de fer avec les Etats-Unis au moment de l'intervention en Irak, qui a suscité une vive polémique au niveau mondial, ne s'est pas soldé par une proposition forte d'une nouvelle politique étrangère. En ce sens, il fut même une déception, un cri sans lendemain. Cette épisode de la diplomatie française, qui a pour longtemps refroidi les relations d'alliance entre les deux pays, ainsi qu'au sein de l'Union européenne dont la France avait l'habitude d'être la force motrice, démontre l'audience que la politique de ce pays peut avoir.<sup>163</sup>

---

<sup>161</sup> CHARTIER, J. L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p.149.

<sup>162</sup> BOISSONNAT, J. Quelle place pour la France au XXIe siècle ?, *Études*, 2003, Tome 398, p.590.

<sup>163</sup> Idem p. 585.

Mais de l'autre côté, cette épisode dans la politique étrangère de la France a manifesté une réactivité.<sup>164</sup> C'est bien le propre d'une politique étrangère que de réagir aux défis renouvelés par les événements de la vie publique internationale. Pourtant, s'ajoute à cet impératif de réactivité un autre aspect qui est celui de continuité et de lisibilité. Pour avoir de l'influence et apporter des résultats à long terme une politique étrangère a besoin de suivre une ligne directrice claire, sans pour autant sombrer dans l'immobilisme. La politique étrangère de la France se trouve prise entre ces deux composantes d'autant plus que sa place sur la scène internationale se voit contestée par une partie de sa propre nation. Le moment déclencheur de cette désapprobation est la mondialisation et avec elle l'avènement d'une nouvelle constellation de la scène internationale, pas seulement politique mais publique. Le propre de la mondialisation étant, qu'elle est pensée en même temps qu'elle se produit.

L'époque actuelle est marquée par la cohabitation d'une logique ancienne des Etats-puissance avec une logique nouvelle selon laquelle se ne sont pas seulement les Etats (puissants) qui ont un poids décisif sur l'état du monde. Cette situation provoque une perception contradictoire de la mondialisation chez les Français. Une perception „d'une planète à la fois globale et émiettée, une impression de tourbillon, de vertige, d'interdépendance non-maîtrisée, un espace de décision à l'échelle mondiale où se dilueraient les choix nationaux.“<sup>165</sup> Le défi de la mondialisation réside justement dans le danger du maintien d'une vision beaucoup trop restreinte.

Le premier cadre de la politique étrangère de la France est le cadre européen. Celui-ci, bien que toujours en construction, apporte déjà une structure diplomatique et administrative, ainsi que, grâce à une composante défense, la possibilité d'utilisation d'une partie des capacités militaires des Etats-membres. Cette situation nouvelle offre des possibilités nouvelles au niveau de la marge en termes de moyens, un label européen commun et une légitimité supplémentaire.<sup>166</sup>

Les relations avec les Etats-Unis constituent le deuxième cadre principal qui façonne la politique étrangère de la France. L'élection de Nicolas Sarkozy constitue un moment de rapprochement. Dans le respect de la puissance américaine (que la France n'a pas de moyen de concurrencer) et des interdépendances économiques et sociales, la France mène des actions en commun avec les Etats-Unis. Cette complicité trouve bien des limites en fonction du domaine qui est traité, ainsi on soulignait une conception différente de stratégie à adopter quant à la lutte contre le terrorisme, et des approches différentes envers l'intervention et le rôle des instances internationales telles que

---

<sup>164</sup> „Notre action au quai d'Orsay, et plus largement au sein du gouvernement français, est marquée constamment par cette volonté d'allier la réactivité et la réflexion, la flexibilité sur les moyens et la fermeté sur les principes,“ Philippe Faure, secrétaire générale au ministère des Affaires étrangères, in FAURE, P. ; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 63.

<sup>165</sup> FAURE, P.; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63

<sup>166</sup> CHARILLON, F. La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition?, *Études*, 2005, Tome 402, p. 451.

l'Organisation des Nations unies, la France soutenant l'importance d'une approche multilatérale. La coopération diplomatique entre la France et les Etats-Unis a bien des limites, ce qui n'empêche pour autant une vision partagée des solutions aux problèmes de la scène internationale qui se recoupe sur un bon nombre de points. L'ancien ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, a cerné la complexité de cette relation en qualifiant la France et les USA des: „amis, alliés mais pas alignés.“<sup>167</sup>

La troisième composante est celle dont l'importance ne cessera de grandir dans le contexte de la mondialisation. Il s'agit de l'accent qui est mis sur le rôle de multilatéralisme, des coopérations à l'intérieur de la communauté internationale dans le respect du droit international. Cette politique promue par l'administration Chirac a placée la concertation de l'ensemble de la communauté internationale au cœur de toute action qui s'emploie à l'international. Les principes d'une telle action ont été décrits dans le livre de Dominique de Villepin qui, de sa qualité de l'ancien ministre des Affaires étrangères, énonce trois points clefs: légitimité, l'équité, responsabilité.<sup>168</sup> Ce sont ces trois points élevés au rang des principes qui doivent être au cœur de l'approche de la politique française sur la scène internationale.

La légitimité renvoie à l'existence d'une communauté internationale au nom de laquelle des politiques communes doivent être adoptées. L'équité énonce un principe selon lequel les décisions ainsi prises ne doivent pas laisser apparaître d'exception, c'est-à-dire qu'elles doivent toutes être appliquées de la même façon. La responsabilité invite à une prise de conscience de l'interdépendance des conséquences qu'une action mal réfléchie peut avoir sur la scène mondiale. Autrement dit, il n'était jamais plus urgent que dans le contexte actuel de la mondialisation de mesurer les conséquences néfastes d'une action unilatérale dont le raisonnement est fait sur une base nationale.

La France n'a que des moyens limités pour faire prévaloir ces principes (même si disposant du deuxième plus grand réseau diplomatique au monde, après celui des Etats-Unis<sup>169</sup>). La puissance de la France à l'international se fonde sur son réseau diplomatique et culturel, son siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, son appartenance à l'Union européenne, sa présence au G8, sa force de dissuasion nucléaire, ainsi que sur la place qu'elle détienne dans les échanges commerciaux. Cette place est certes importante (même s'il nous est impossible de la mesurer) mais en face de la puissance américaine elle doit être renforcée. C'est justement l'accent mis sur le multilatéralisme, sur la multipolarité qui peut garantir le maintien d'une vision française que nous allons analyser dans la deuxième partie. Plus que jamais, avec l'importance accordée au dialogue, la France doit

---

<sup>167</sup> CHARILLON, F. La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition?, *Études*, 2005, Tome 402, p. 452.

<sup>168</sup> VILLEPIN DE, D. *Le Requin et la mouette*, Paris: Plon/Albin Michel, 2004.

<sup>169</sup> La France dispose d'une représentation à l'étranger de 156 ambassades et 20 représentations permanentes soit plus de 8 000 emplois à temps plein, selon CHARTIER, J. L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 150.

devenir une puissance de proposition. Ainsi, l'héritage gaullien de blocage, qui qualifiait l'ONU de „machin,“ doit laisser la place à une conception plus appropriée à l'heure de la mondialisation qui est consciente du potentiel réelle de la France.

Ce changement de donne est accompagné par des modifications structurelles. L'approche de découpage traditionnel selon les zones géographiques n'est plus d'actualité, ce qui peut en partie expliquer l'affaiblissement de l'intérêt exprimé sur le dossier africain. Autre défi pour la politique étrangère est plus complexe, pour soutenir l'approche multilatérale proposée, la France doit devenir une puissance de proposition capable de fédérer les partenaires autour d'un projet commun.

Le premier constant en voie vers ce changement est l'importance d'une approche transversale. Celle-ci, relevée par exemple dans l'analyse des changements faite par François Charillon, est le propre de la mondialisation.<sup>170</sup> Il ne s'agit plus d'avoir des préférence pour un État plutôt que pour un autre dans la mesure où et en raison d'une relative ouverture des frontières, un événement n'est plus enfermé dans une logique nationale. Le terrorisme international peut constituer un exemple cette logique. Bien qu'un acte de terrorisme ait des conséquences locales, pour le combattre une logique nationale serait bien trop restreinte. Ces organisations profitent aussi bien des effets de la mondialisation dans le domaine des progrès techniques que les Etats. Il est donc indispensable d'adopter une optique en réseau qui paraît la mieux adaptée à la logique contemporaine. Nous avons pu observer un changement au niveau institutionnel qui a créé dans l'administration française le poste d'ambassadeur chargé de la lutte antiterroriste.<sup>171</sup>

La logique d'abandon d'un schéma des relations exclusives avec certaines régions du monde ne signifie pas nier les relations étroites qui se sont tissées entre une région particulière et la France au cours des années. Mais il s'agit d'une prise de conscience qu'avec le changement d'échelle qui est celui de la mondialisation la problématique ne peut être gérée en accord avec seulement une approche traditionnelle.

La France doit devenir une puissance d'anticipation plutôt que de réaction pour soutenir le rang de puissance qu'elle entend être le sien. La capacité d'analyse s'avère insuffisante. L'instantanéité qui semble être le principe du monde contemporain nécessite pour réussir l'appropriation d'une culture de l'anticipation plutôt que celle de „a posteriori.“ L'évolution en ce sens a besoin de ajustements importants dans la mesure où les capacités actuelles du Quai d'Orsay ne sont pas dans leur majorités orientées vers la prévision. Cependant, comme pour toute administration les moyens sont limités. Ceci nécessite donc un audit des priorités dans la mesure où ce ne sont pas les déclarations qui font la réalité de la scène internationale mais des actions. La France ne peut prétendre à une présence tout azimut qui ne ferait que décrédibiliser l'image de son engagement. La puissance de la

---

<sup>170</sup> CHARILLON, F. La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition?, *Études*, 2005, Tome 402.

<sup>171</sup> *Idem* p. 454.

France (économique et diplomatique) n'est pas celle des Etats-Unis (qui elle, n'est bien entendu pas sans limites non plus). S'ajoute à cela un autre point relevé surtout par les diplomates américains qui voient dans ces modifications annoncées de la politique étrangère de la France une ruse pour masquer un déclin. Notre but n'est pas d'analyser le bien fondé de ces déclarations,<sup>172</sup> mais d'orienter notre réflexion sur une volonté délibérée d'une action sur la scène internationale avec le soutien de la communauté internationale. Le point que nous soutenons est que la France a choisi la voie d'une politique étrangère opérante sur les grands dossiers internationaux avec l'appui d'un consensus. Pour convaincre la France a besoin d'une initiative, d'un projet. C'est en cela que la mondialisation constitue un défi pour la place de la France sur la scène internationale.

Le défi identifié par Frédéric Charillon est triple: „il implique à la fois une adaptation de l'outil diplomatique, une évolution de ses perceptions du monde, une réflexion sur la communication de son message.“<sup>173</sup>

La place de la France dans le monde est donc à déterminer. Cette détermination serait d'autant plus facile si elle commence par un diagnostic de ce que c'est la France d'aujourd'hui. Ainsi, Philippe Faure, met l'accent sur le fait que c'est bien la lucidité qui est préalable à toute action efficace.<sup>174</sup> Cette prise de conscience passe tout d'abord par l'Europe. La force de la politique étrangère de la France a les moyens de s'exprimer par le levier européen. L'engagement européen est ainsi identifié comme essentiel pour que le message de la France soit entendue. La voix de l'Union européenne devient avec les changements institutionnels récents, notamment avec la mise en opération du Traité de Lisbonne, renforcée. Tout dépend aussi d'une part de l'orgueil toujours présent dans tout comportement humain, la politique étrangère n'est pas à ce sujet exempt- est-ce que passer par l'Europe et toujours défendre une vision française? Nous ne cherchons pas à prouver ou désapprouver ce point, nous considérons d'emblée que la dimension européenne est une composante à part entière de la politique étrangère de la France.

Selon les sondages, les Français souhaitent une Europe plus présente sur la scène internationale. L'Union européenne est aujourd'hui une puissance dans le monde, mais serait-elle une puissance mondiale?<sup>175</sup> L'engagement français va constituer un point décisif dans cette question. L'exemple de cette volonté française de doter l'Europe d'une vision claire est la Stratégie européenne de sécurité, adoptée au mois de décembre 2003, qui est considérée comme la pierre fondamentale d'une doctrine européenne globale. Le livre blanc sur la sécurité et la défense va dans le sens d'une plus

---

<sup>172</sup> KAGAN, R. Power and Weakness, *Policy Review*, 2002, n° 113.

<sup>173</sup> CHARILLON, F. La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition?, *Études*, 2005, Tome 402, p. 459.

<sup>174</sup> FAURE, P.; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 57.

<sup>175</sup> Idem p. 58.



grande coordination des politiques à l'échelle européenne.<sup>176</sup>

Il révèle plusieurs points importants qui ont l'attrait à la mondialisation. Dans le domaine de la politique étrangère les dangers portés par les processus d'ouverture des frontières nous font faire face à un terrorisme transnational, ou au sens large à une criminalité internationale (drogues, trafic d'hommes). La réponse à ces enjeux doit être commune afin d'assurer que les résolutions prises apportent les résultats attendus. La sécurité de la France repose sur la conviction selon laquelle la majeure partie de la protection nationale doit être fondée sur les règles internationales, auxquelles tous ont suffisamment confiance pour ne pas chercher à assurer leur propre sécurité uniquement par une accumulation de moyens militaires, qui pourrait s'avérer déstabilisante.<sup>177</sup> A ce sujet, le dossier actuel de poids de la réglementation internationale et en train d'être mise en question avec la crise autour le programme nucléaire iranienne. La France maintient la position selon laquelle il est nécessaire dans ce différend de faire prévaloir le cadre multilatéral.

En guise de conclusion, nous pouvons constater que malgré un passé, la place actuelle d'un État sur la scène internationale est fonction de son activité récente. Plus qu'avant, la mondialisation rend les acquis fragiles. Pour le cultiver, une vision d'anticipation est nécessaire.<sup>178</sup>

Le poids de la France sur la scène internationale passe aussi par la mise en valeur d'une certaine image. Tout aussi compliquée, voire inutile car comment en mesurer les résultats, que cette tâche puisse paraître, elle n'en est pas pour autant moins importante dans un monde où le rôle des médias sur l'opinion publique peut être qualifié de déterminant.

La promotion de l'image de la France passe par des programmes multiples relevant aussi bien du domaine d'activités privées que publiques. Nous n'allons nous concentrer que sur l'analyse du rôle de l'État.

Le premier vecteur de cette activité étatique est la mission „Développement et régulation économique“ qui s'est vue octroyée dans la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) d'importants budgets. Le plan gouvernement de l'attractivité dont le but est une campagne „Image de la France“ est gérée par l'Agence française des investissements internationaux (AFII).<sup>179</sup> Son budget a été majoré pour recevoir un financement de l'ordre de 20,4 millions euros pour l'année

---

<sup>176</sup> Livre blanc sur la défense et sécurité nationale, Odile Jacob, La Documentation française, Paris, 2008.

<sup>177</sup> FAURE, P.; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 62.

<sup>178</sup> „Aujourd'hui plus que jamais, nous devons nous souvenir que rien ne nous est dû. Notre place en Europe et dans le monde est de plus en plus fonction de ce que nous faisons, de ce que nous serons, et de moins en moins de ce que nous sommes.“ Philippe Faure, secrétaire générale au ministère des Affaires étrangères, selon FAURE, P.; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 63.

<sup>179</sup> AFII est l'organisme gouvernemental chargé de la promotion, de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Sa mission était enrichie, en 2003, par un mandat du Premier Ministre, du travail inter-ministériel sur l'attractivité du territoire- d'une part, en lui confiant la gestion de la campagne d'image sur la France à l'étranger et d'autre part en la chargeant d'émettre, avec les différents ministères, des propositions d'amélioration sur l'environnement économique de la France. Cette campagne a pour ambition de susciter un nouveau regard sur la France, plus objectif, plus économique et moins passionnel. Selon FAURE, P. L'Agence française pour les investissements internationaux, *Croissance Actualité*, n. 34.

2006.<sup>180</sup>

Dans le cadre de la nouvelle organisation de budget de l'État français, qui est entrée en vigueur en 2006, les financements sont attribués en fonction des missions et non plus par ministère. Ainsi, la mission Action extérieure comporte trois programmes: Action de la France en Europe et dans le monde, Rayonnement culturel et scientifique et Français à l'étranger et étrangers en France.

L'analyse de la volonté de la France de construire une réglementation multilatérale des différends mondiaux passe aussi par les chiffres concrets qui sont ceux de la contribution financière française. Ainsi, selon les chiffres disponibles, les contributions aux organisations internationales autres que les organisations européennes s'élèvent à 486 millions d'euros.<sup>181</sup> L'autre point qui souligne l'engagement de la France en faveur d'une sécurité internationale est la participation à dix-huit opérations du maintien de la paix sous l'égide des Nations unies (les données de l'année 2005).<sup>182</sup>

Nous observons aussi une augmentation de l'action extérieure des collectivités locales qui nouent des relations à l'étranger. La loi du 6 février 1992 les autorisant à engager des relations avec leurs équivalents étrangers, le domaine de la coopération décentralisée n'a cessé depuis de prendre d'importantes initiatives. Ainsi, les collectivités locales deviennent des partenaires de la politique extérieure de France en tant que maillon le plus proche de la réalité du terrain.

La politique étrangère de la France se définit par plusieurs constantes parmi lesquelles figure en premier lieu, l'affirmation d'un rôle mondial de la France. Ce rôle international spécifique a trouvé dans l'opposition à l'actuel état de la mondialisation et dans la proposition d'une autre mondialisation une nouvelle raison d'être. Il n'est pas inutile de rappeler que ce rôle international de la France se définit, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, surtout par rapport à la puissance américaine.

Les présidents de la Ve République ont tous cherché une voie qui aurait pu garantir à la France, qui s'est vu reléguée au rang d'une puissance de second ordre, une nouvelle place sur le devant de la scène internationale. Ce fut tout d'abord le général de Gaulle qui dota la France de l'arme nucléaire et prôna une voie médiane, une troisième voie entre les puissances dominantes de la Guerre froide. La présidence de François Mitterrand fut marquée par un retour à l'Europe, plus précisément à l'Union européenne, qui est devenue, grâce à sa stabilité économique, le moyen pour la France d'assurer son rôle international.

---

<sup>180</sup> CHARTIER, J.L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p.149.

<sup>181</sup> Idem.

<sup>182</sup> Par exemple: en Sahara occidental (MINURSO), à Haïti (MINUSTAH), en République démocratique du Congo (MONUC), au Liban (FINUL), en Éthiopie et Érythrée (MINUEE), au Kosovo (MINUK), au Libéria (MINUL), en Côte d'Ivoire (ONUCI), en Géorgie (MONUG) ou encore en Palestine (ONUST); selon CHARTIER, J. L'État et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63, p. 150.

Selon l'expression de T. Friedman, il est tout à fait normal que maintenant „la France est en quête d'une nouvelle place dans l'actuel système de mondialisation qui soit spécifique et toute aussi appréciable.“<sup>183</sup> Pour cette raison, le débat sur le mondialisation lui permet de retrouver le rôle de leader d'une opinion publique qui ne se contente pas du visage actuel du monde. La France a saisi cette occasion pour devenir, de certaine manière, le porte-parole du monde en développement.

Cette volonté manifeste de la France de devenir porte-parole de ceux que l'on entend pas est accompagnée et motivée par un anti-américanisme latent qui existe comme un trait de la culture française. A l'occasion de tout différend économique majeur, comme ce fut le cas lors de la crise de la banane à la fin des années 1990, un certain ressentiment envers la puissance qui essaie de promouvoir son point de vue au détriment de point de vue français, ou plus largement européen, crée des tensions dans les relations entre les deux pays.

Nous avons, dans ce chapitre, identifié les composantes d'un défi que la mondialisation représente pour la place de la France sur la scène des relations internationales. Nous allons, dans la partie suivante, analyser les défis que la France lance au processus de la mondialisation, en vouloir mettre en place une mondialisation maîtrisée. La France à l'avant-garde de la contestation mène un combat idéologique pour une mondialisation maîtrisée. Elle devient ainsi la chef de file de ceux qui entendent promouvoir une autre mondialisation.

La difficulté d'une maîtrise de la mondialisation réside dans la nature intrinsèquement insaisissable, à la fois locale et globale de ce phénomène. Par son étendue, elle forme des interdépendances à travers la monde, mais ceux-ci se traduisent ensuite localement et ont des conséquences inattendues sur la vie quotidienne des gens qui partagent, sans forcément s'en rendre compte, une situation commune.

Les interprétations et les jugements suscités par la mondialisation divergent en fonction de sensibilités politiques. Ces divergences recouvrent en partie les clivages doctrinaux traditionnels sur la nature d'un bon gouvernement et sur le pouvoir d'un tel à créer ce que l'on peut qualifier du bien commun. Ainsi, l'État français est devenu le chantre d'une régulation de la mondialisation-partisan d'une mondialisation maîtrisée. Il fonde sa croyance dans l'action bienfaitrice des Etats qui prend forme par des mesures et règles promues ensemble avec les partenaires dans un cadre multilatéral.

---

<sup>183</sup> FRIEDMAN, T. DOSCapital 2.0., *Foreign Policy*, automne 1999; cité également dans la Revue *Problèmes politiques et sociaux*, 2006, n. 920, p. 85.

## IIe PARTIE – La mondialisation, défi par la France

Le plaidoyer de Jacques Chirac en faveur de l'édification d'un monde multipolaire, prononcé à l'occasion de célébration de XXe anniversaire de l'Institut français des relations internationales en 1999, souligne les aspects clefs de la vision française de la mondialisation. Loin de rester sur les analyses faites, l'ancien président français invite la France, dont les chercheurs réunis au sein de l'IFRI, de dépasser le stade des analyses et de réfléchir à „comment, dans les prochaines décennies, organiser le système international“, pour édifier „un monde plus juste et mieux maîtrisé.“<sup>184</sup>

Ce discours pose la vocation de la France à devenir une voix de proposition d'un modèle autre que celui qui est souvent présenté comme une fatalité et qui, dans le milieu francophone, s'est vu doté de l'étiquette à connotation négative- anglo-saxon. Le rôle que la France veut jouer dans la discussion sur la mondialisation est celui d'une alternative. Mais pour cela, se revendiquer d'un courant de pensée différent ne suffit pas pour fonder une légitimité, la politique étrangère de la France va donc renforcer les initiatives qui apportent un soutien aux institutions internationales qui devraient, selon cette vision, incarner le nouveau ordre mondial. Celui d'une mondialisation maîtrisée.<sup>185</sup>

On a pu témoigner une multiplication des discours portant sur la notion de mondialisation maîtrisée ce qui souligne la tradition française de volontarisme. Pour reprendre les mots de l'ancien premier ministre Lionel Jospin: „les dirigeants français sont incapables de rester tranquillement assis en annonçant aux gens qu'ils ne peuvent rien pour eux. Les gens attendent d'eux des propositions, des idées et des initiatives. Cela ne veut pas dire que les grandes idées françaises concernant le gestion de la mondialisation ne servent qu'à donner l'impression aux Français que l'État est encore aux commandes, mais il ne fait aucun doute qu'elles servent aussi à cela.“<sup>186</sup> Autrement dit, le gouvernement français mène une double action au sujet de la mondialisation. En raison d'une opinion publique sensible aux effets négatifs associés avec le processus de la mondialisation et en raison de la forte tradition étatique, il doit d'abord rassurer. Cela signifie aussi que les changements internes qui sont faits pour répondre aux nouvelles exigences le sont plutôt dans le silence. C'est-à-dire que la France préfère s'adapter discrètement. D'un autre côté, la France mène une campagne bruyante à l'international pour dénoncer des logiques inhérentes des processus de la mondialisation qui déstabilise un certain équilibre mondial en renforçant les uns et en affaiblissant les autres. Le défi français à la mondialisation consiste en une proposition de maîtrise sur plusieurs niveaux. La France ne se veut pas menacée mais concernée par la complexité des

<sup>184</sup> CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, n. 4/99, p.803.

<sup>185</sup> L'origine du terme *mondialisation maîtrisée* est imputée au discours de Pascal Lamy en 1999 lors de son audition devant le Parlement européen pour devenir Commissaire au Commerce, in MEUNIER, S. L'Union européenne, la „mondialisation maîtrisée“ et l'épreuve du cycle du Doha, p.513.  
([www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/34\\_Meunier.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/34_Meunier.pdf))

<sup>186</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 167.

processus actuels et entend bien promouvoir sa vision par les initiatives concrètes de sa politique étrangère.

La question centrale est celle des moyens à mettre en œuvre afin de pouvoir maîtriser les processus de la mondialisation. Le point de départ de notre analyse est donc le constat de l'existence même d'une possibilité de la promotion des politiques qui peuvent, par leurs actions, avoir un effet régulateur sur les effets qu'on impute aux processus de la mondialisation. Le cœur de cette lecture française est l'action de l'État pour une meilleure organisation du système international contemporain. Reste à savoir si une telle lecture soit adaptée à notre époque. En partant de la prémisse que l'action étatique le soit, qu'elle est un facteur essentiel qui façonne le système international, nous allons, dans les chapitres qui suivent, analyser les domaines et les actions que la France veut entreprendre afin de donner du corps et du sens à une politique de mondialisation maîtrisée.

### **Le levier européen**

*„Le propre de l'Europe, c'est donc une identité réflexive et communicationnelle en même temps, qui consiste dans cette aptitude à transmettre des messages qui lui semble importants.“<sup>187</sup>*

### **Le commerce et l'environnement**

Le premier défi de la mondialisation auquel la politique étrangère de la France veut apporter une solution est celui d'un sentiment de ne plus maîtriser son propre devenir. La dynamique de la mondialisation est souvent associée à cette (prétendue) perte de pouvoir d'une politique nationale capable de fixer des politiques qui ont la vocation à régler certains effets de la mondialisation. Pour cela, l'association des États dans des ensembles régionaux plus grands est encouragée.

Il s'agit tout d'abord de renforcer le rôle de l'Union européenne, de fixer des règles au commerce et aux finances internationales pour, en fin de compte, souligner le rôle de la diplomatie française au niveau international.

L'Union européenne est dans cette lecture invitée à jouer un rôle de premier ordre. Elle constitue une partie du défi que la France veut lancer à la mondialisation. Il ne s'agit pas dans le cas français de promouvoir une fédéralisation qui affaiblirait le pouvoir central de l'État français dans la gestion des affaires nationales, surtout son rôle protecteur, mais de soutenir les pouvoirs et le rôle international de l'Union européenne. Ainsi, Jacques Chirac a déclaré que : „il n'y pas d'alternative à la construction européenne si nous voulons (...) conserver et défendre les valeurs qui sont les nôtres face à une mondialisation porteuse de progrès mais aussi de risques, que les Européens ne pourront

---

<sup>187</sup> Citation de Jean-Marc Ferry, in FINKIELKRAUT, A. (dir): *Qu'est-ce que la France?*, Paris :Folio, 2008, p.156.

maitriser qu'ensemble.<sup>188</sup>

Cette affirmation laisse présager que la France considère l'Union européenne comme un vecteur potentiel d'une certaine politique de la mondialisation.<sup>189</sup> L'interprétation que nous en faisons est que la France est à même de soutenir les politiques de l'Union qui reprennent l'idée française d'une mondialisation maîtrisée. Il s'agit donc de promouvoir des mesures qui seront à même de réguler d'une manière suffisante les différents milieux, de l'économie à l'environnement, mais surtout de promouvoir un rôle européen sur le plan international. Selon Jacques Chirac, le „monde a besoin aujourd'hui d'une Europe engagée, imaginative, attentive aux préoccupations des autres.“<sup>190</sup> Le défi français est donc dans un premier temps celui d'une Europe forte, en tant que l'un des points clefs d'une constellation multipolaire.

L'Union peut par son poids économique et démographique devenir une force de proposition d'une gouvernance de la mondialisation en instituant des règles notamment dans le domaine agro-alimentaire chère à la France. Pour reprendre les propos de l'ancien commissaire européen Pascal Lamy: „l'Union européenne manifeste la capacité des sociétés nationales à construire ensemble des règles à l'échelle de la communauté de valeurs et d'intérêts (...) De ce point de vue, l'Union européenne se présente donc comme un laboratoire de la mondialisation maîtrisée.“<sup>191</sup> Ainsi, une Europe qui se réunirait autour de l'idée d'une mondialisation maîtrisée jouerait un rôle important lors de différentes négociations internationales. C'est la fameuse voix unique européenne qui se retrouve au cœur du concept français d'une maîtrise de la mondialisation.

Le levier européen, notamment dans le domaine de négociations commerciales, est puissant. Sophie Meunier et Philip Gordon nous donnent à ce sujet l'exemple de la *Libertad Act* cubain permettant aux entreprises européennes un régime spécifique qui ne s'est pas soldé par l'imposition des sanctions de la part des États-Unis.<sup>192</sup> Le poids d'Union européenne réunie s'avère donc bien réel. Un rôle de premier ordre dans une stabilisation de la position européenne au sein d'un système mondialisé est notamment celui de la monnaie unique euro.

L'Union européenne apparaît ainsi, en relation avec la mondialisation, comme un prolongement possible de l'effort français de réguler certains effets de celle-ci. Nous pouvons prendre l'exemple de discours de Nicolas Sarkozy à la Convention pour un projet populaire, dans lequel il invitait l'Europe à se doter: „d'une nouvelle ambition, d'une nouvelle raison d'être. Cette ambition, ce doit

<sup>188</sup> Discours de Jacques Chirac devant le rassemblement du RPR, reproduit dans *Le Monde*, le 20 juin 2000.

<sup>189</sup> Pour être acceptée, une telle politique devrait être très près de la politique française. Nous avons pu constater des limites d'une telle vision lors du référendum sur le Traité constitutionnel que bien que rédigé sous la direction de la France a été refusé au nom d'une lutte contre le cheval de Troie d'une mondialisation jugée trop libérale. Cependant, cette observation renforce notre argument selon lequel l'Union européenne est perçue comme un outil qui si bien manipulé puisse jouer un rôle dans la gestion de la mondialisation que la politique de la France entend bien entreprendre.

<sup>190</sup> CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, n. 4/99, p. 804.

<sup>191</sup> LAMY, P. L'autre mondialisation? Quelle autre mondialisation? *Revue du M.A.U.S.S.*, Paris, N.20, 2002, p.117.

<sup>192</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p.173.

être de maîtriser la mondialisation, d'aider les pays européens à en tirer tous les avantages qu'elle procure, mais sans livrer les peuples aux dérives qu'elle recèle"<sup>193</sup> Nicolas Sarkozy rappelle que la politique commerciale fait partie des pouvoirs qui ont été transmis à l'Union et que c'est donc celle-ci qui doit prendre des mesures afin de permettre aux entreprises européennes de devenir des champions de la mondialisation.

La politique commerciale est un outil déterminant dans la volonté française de maîtrise de la mondialisation. Les négociations ont depuis longtemps dépassé le stade de la discussion sur les barrières douanières et incluent aujourd'hui des questions qui se ramènent au droit du travail, à l'environnement ou à la sécurité alimentaire. C'est-à-dire d'autant de points nouveaux qui sont en relation directe avec les citoyens. Sur ce terrain, l'Union européenne joue un rôle important. Par son action en faveur d'une réglementation de la concurrence et des investissements, l'Union espère de convaincre les pays en voie de développement de soutenir une telle initiative en leur offrant des concessions et une aide financière accrue.<sup>194</sup>

L'encouragement fort de la France vers les initiatives de l'UE dans le domaine de régulation commerciale se manifeste surtout sur les questions de la concurrence et cela au sein de l'OMC. Si cette organisation se trouve souvent entre la cible des manifestations antimondialisation en France et à travers le monde, elle est aussi perçue, par la classe politique française au pouvoir, comme une plateforme susceptible de promouvoir des mesures en faveur d'une réglementation par normes de la mondialisation. A ce sujet, l'UE a fréquemment recours „aux procédures de règlements des conflits de l'OMC afin de renforcer les obligations multilatérales en matière de commerce.“<sup>195</sup>

La promotion du multilatéralisme, afin de maîtriser la mondialisation, est l'un des instruments employés par l'Union européenne pour assurer que le processus de la mondialisation soit encadré par une multitude d'acteurs au lieu d'être détourné par quelques-uns. L'Union européenne a par exemple œuvré pour élargir le nombre de membres de l'OMC. La création et la codification de règles pour arbitrer les différends se trouvent ainsi au cœur de l'action européenne. Le règlement des différends au sein de l'OMC bâti sur les règles multilatérale introduit de la prévisibilité et l'impartialité dans les processus commerciaux en cours chaque jour. Ainsi, quand un pays membre de l'OMC considère une mesure commerciale prise par un autre membre comme une atteinte aux règles de l'organisation, pour remédier à cet état de choses, il saisit l'organisme de règlement des différends. Suivant une procédure très détaillée, celui-ci prononce ensuite un jugement qui doit être suivi ou „donner lieu à des sanctions commerciales si le pays défendant refuse de changer ses

---

<sup>193</sup> Discours de Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Intérieur et président de l'UMP, à la Convention pour un projet populaire, prononcé à Paris le 24 septembre 2005.

<sup>194</sup> Dossier de presse : EU approves „everything but arms“ trade access for least developed countries, février 2001. [europa.eu/int/com/trade/miti/devel/eba3.htm](http://europa.eu/int/com/trade/miti/devel/eba3.htm)

<sup>195</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 180.

pratiques illicites.<sup>196</sup> La France soutient activement la promotion de cette politique multilatérale qui permet de contrôler les conditions dans lesquelles s'opère la libéralisation du commerce mondial.

La France était au premier rang des pays soutenant la promotion d'un ensemble de règles internationales contraignantes en ce qui concerne la santé des consommateurs. Ces mesures se rattachent à la question plus générale qui est celle de la sécurité des denrées alimentaires qui franchissent à l'heure actuelle les frontières. Il s'agit notamment d'un combat contre l'élevage aux hormones ou contre les organismes génétiquement modifiés. Ce différend oppose une nouvelle fois la France, et une partie importante de l'Union européenne, aux États-Unis.

Au cours des années 1990 et 2000, parmi d'autres, la crise de la vache folle et l'apparition de semences génétiquement modifiées dans les grains importés, ont conduit la France à affirmer la nécessité d'inclure dans les négociations internationales le „principe de précaution“. Le dictionnaire des mondialisations nous en donne la définition suivante: „principe exigeant une anticipation des atteintes potentiellement graves et irréversibles à l'environnement et à la santé.“<sup>197</sup> Même si, à l'heure actuelle, il n'existe aucune définition internationalement acceptée, selon ce même ouvrage on se rapporte, le plus souvent, à la convention de Rio (Sommet de la Terre, 1992) qui stipule que : „devant certains risques particulièrement graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique sur leur étendue (...) ne doit pas conduire à l'inaction, mais légitime des mesures, même drastiques, de prévention.“<sup>198</sup> Recours à ce principe permet aux gouvernements d'interdire les importations de produits alimentaires chaque fois que la santé et la sécurité des citoyens serait jugées menacées. Une victoire substantielle de l'UE sur l'approche libérale promue par les États-Unis fut remportée avec l'adoption du protocole de Montréal sur la biodiversité. Les États-Unis ont reconnu le principe de précaution et l'idée selon laquelle les organismes génétiquement modifiés devraient être spécifiquement étiquetés.<sup>199</sup> A ce sujet, Zaki Laïdi nous fait remarquer que „ce conflit a exprimé non seulement des divergences politiques classiques, mais des rapports culturels différenciés à l'alimentation.“<sup>200</sup> Qui dit OGM dit aussi l'environnement. Ainsi, les questions environnementales, avec toutes leurs conséquences économiques, sociales et sanitaires, sont des illustrations d'un conflit euro-américain. L'Union européenne a pris le leadership politique des négociations multilatérales pour la mise en place des politiques publiques mondiales en matière d'environnement- le protocole de Kyoto. L'environnement est ainsi devenu un enjeu considérable de la politique (inter)nationale de l'Union européenne.

L'Union européenne s'est forgée une identité commune en matière de l'environnement reposant

---

<sup>196</sup> MEUNIER, S. L'Union européenne, la „mondialisation maîtrisée“ et l'épreuve du cycle du Doha, p. 515.

<sup>197</sup> GHORRA-GOBIN, C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006 p. 302.

<sup>198</sup> Idem, p. 302.

<sup>199</sup> Le protocole de Montréal sur la biosécurité a été adopté par plus de 130 pays le 29 janvier 2000. Selon MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p. 229.

<sup>200</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p.91.



sur l'idée de risques partagés. Comme exemple, nous pouvons prendre la réticence des Européens envers une agriculture industrielle qui s'explique par des scandales liés à la sécurité alimentaire qui ont eu lieu en Europe. Résultant de conceptions différentes de risque acceptable, le différend euro-américain ne seraient pas si important si la mondialisation n'avait pas instauré une relation d'interdépendance entre l'Union européenne, les États-Unis et d'autres parties du monde.

L'Organisation mondiale du commerce devient le lieu de la confrontation. Ainsi, grâce aux activités de l'Union européenne, la déclaration de l'OMC lors du forum de Doha en novembre 2001 contient des avancées considérable dans le domaine environnemental. Cette déclaration estime que: „ le développement durable et la protection de l'environnement peuvent et doivent être compatibles en même temps qu'elle reconnaît aux différents États le droit de prendre des mesures de protection contre d'éventuel risques sanitaires ou environnementaux.“<sup>201</sup> Toute la difficultés d'une gouvernance mondiale ou bien d'une mondialisation maîtrisée réside dans la difficulté de faire prévaloir des normes.

La promotion des normes, au sein de l'Union européenne, s'avère d'autant plus difficile que l'Union européenne n'est pas un État et doit donc concerter sa position d'abord avec ses États membres. La France, en tant que moteur traditionnel de l'intégration de l'UE, entend jouer un rôle décisif dans la mise en place des politiques européennes qui visent une régulation de la mondialisation.

La procédure de la mise en place d'une position commune européenne peut être très longue, attirant ainsi des fortes critiques de l'impossibilité d'une action rapide de l'UE. En même temps, cette procédure fait aussi sa force car une fois la position arrêtée, les États membres ne reviennent plus dessus en raison d'un coût très prohibitif. Ainsi, l'Union européenne est devenue leader dans la protection de l'environnement et d'un rapport respectueux aux ressources pour une mondialisation maîtrisée. Le révélateur de la vision européenne du monde étaient les négociations du protocole de Kyoto.

Le différend euro-américain lors de ces négociations portait sur une vision différente de gestion d'un bien commun- l'environnement. Le refus de l'administration Bush de s'engager dans la lutte contre le changement climatique causé par la pollution était le moment révélateur d'une opinion publique européenne. Selon le tableau reproduit dans l'ouvrage de Zaki Laïdi, *La grande perturbation*, la grande majorité d'Européens, en raison d'une moyenne supérieure à 80% des opinions exprimées par pays, a désapprouvé la décision du président Bush de ne pas soumettre à ratification la signature du protocole de Kyoto.<sup>202</sup> Ce refus fut souvent interprété comme un retour à l'unilatéralisme, une manifestation de l'égoïsme de la puissance américaine.

---

<sup>201</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p.118.

<sup>202</sup> „En mars 2001, le président américain annonce officiellement le désengagement américain du processus de Kyoto en invoquant son cout pour l'économie américaine et l'inégalité de traitement entre pays riches et pays pauvres.“ Idem, p. 128.

## La puissance européenne- une puissance militaire?

Un grand chantier européen est celui de la défense. Devenue tabou après le rejet par la France d'une communauté européenne de défense (CED) qu'elle a elle-même préparée, le sujet revient à l'ordre du jour avec une volonté européenne de s'affirmer en tant que puissance d'un monde multipolaire. Ce n'est qu'avec la fin de la guerre froide et la vision d'un désengagement américain sur le continent, et avec une Union plus affirmée, que le discours sur la défense a de nouveau commencé à faire partie du projet européen.

Le véritable tournant arrive avec le Traité de Maastricht<sup>203</sup> (1992) qui fait reposer la construction européenne sur trois piliers. Les questions de sécurité et de défense constituent le deuxième pilier du temple européen- Politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Si le Traité de Maastricht est un nouveau départ pour la construction de la défense européenne, celle-ci se développe encore davantage après le sommet franco-britannique de Saint- Malo qui a eu lieu en décembre 1998. Le sommet confirme l'engagement européen du Royaume- Uni de Tony Blair qui consent à la mise en place des capacités de défense au sein de l'Union (sans remettre en cause l'OTAN). Ce moment historique marque la prise en compte, par l'UE et la France, de la carence technologique et opérationnelle qui était la sienne lors des actions militaires en Serbie et au Kosovo.<sup>204</sup> Au sein du projet de la défense européenne, la relation avec les États-Unis, en tant que principal pays de l'OTAN est essentielle. Cette relation s'est vu institutionnalisée par l'accord dit „Berlin plus“ qui désigne l'accès de l'UE à la programmation et aux capacités de l'OTAN relatives aux opérations de gestion de crise. Cet accord entre l'UE et l'OTAN fut signé en 1996<sup>205</sup> (la première opération utilisant cet accord est *Concordia* en 2003). Cette volonté européenne de devenir un facteur stabilisateur des crises est manifestes lors de différents Conseils européens au début des années 2000.

Le conseil européen de Bruxelles de décembre 2003 adopte une stratégie européenne de sécurité (SES), qui a défini, pour la première fois dans un cadre communautaire, les aspirations collectives européennes dans ce domaine politique. La SES, présentée par Solana, est devenue le principal document de référence pour toute évolution politique relevant de la PESD, y compris la définition des relations avec les Nations unies, les organisations régionales et les partenariats stratégiques. Le conseil européen de Copenhague a souligné cette volonté de l'Union.<sup>206</sup> Ainsi, les forces de l'UE ont

---

<sup>203</sup> Traité de Maastricht, Titre V, Article J.4-1.: „La politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune.“

<sup>204</sup> KLEIN, J. (dir) *Vers une politique européenne de sécurité et de défense*, Paris: Economica et CRIS, 2003.

<sup>205</sup> BUFFOLOTT, P. *Europe des armées ou Europe désarmée?* Paris: Editions Michalon, 2005.

<sup>206</sup> D'autres Conseils européens ont souligné l'évolution de l'UE vers une coopération politico-militaire de plus en plus forte. Nous pouvons prendre l'exemple de Conseil de Cologne (juin 1999) qui renforce la PESC par les missions de gestion de crises dites de Petersberg: missions humanitaires et d'évacuation, missions de maintien de la paix et missions de forces de combat pour la gestion des crises et les missions de rétablissement de la paix, ou bien le Conseil de Helsinki (décembre 1999) qui crée par exemple les forces de réaction rapide de l'Union européenne.

pu mener une opération militaire en Bosnie succédant à la force de stabilisation de l'OTAN (SFOR). Cette reprise a confirmé que l'Union était prête à reprendre certaines opérations de maintien de la paix dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM) : opération *Concordia* et une seconde opération de police appelée *Proxima*. Mais cette capacité opérationnelle ne se limite pas au continent européen. Pour jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, et surtout dans le cadre de la mondialisation, l'Union européenne doit agir en dehors du cadre européen. La première opération européenne sortant du cadre continental européen était l'opération *Artémis* en République démocratique de Congo décidée en juin 2003 (1200 hommes venant de 13 pays) en application d'une décision de l'ONU. Cette action a confirmé la capacité de l'UE à mener une opération autonome conduite par une «nation-cadre», dans ce cas, la France.

### **Une puissance normative**

Aujourd'hui l'Union européenne met en œuvre ses propres instruments de sécurité qui relèvent tous du fondement de l'Union qui est la norme. L'Union européenne n'a pas la vocation de devenir une puissance militaire à l'américaine car son approche à la sécurité repose sur une logique d'action de police cosmopolitique, dont la construction même de l'Union européenne, reposant sur les normes communes, est le meilleur exemple. Cette gouvernance par la norme d'un espace mondialisé s'accroît autour de trois enjeux: aversion pour le risque, reconnaissance internationale du principe de précaution et engagements volontaristes pour des politiques publiques mondiales.

L'approche de la France et de l'Union européenne à la mondialisation réside dans une conception kantienne du monde.<sup>207</sup> Nous pouvons placer au cœur de cette conception le multilatéralisme. La puissance européenne n'est pas donc entendue comme une puissance militaire. La force de l'Union européenne, et donc aussi celle de la France, réside dans une activité de proposition des normes. La mondialisation à l'européenne serait celle dont la sécurité repose sur une norme mondiale, la puissance d'un ensemble géopolitique (UE) découlerait ainsi de sa capacité à fabriquer de la norme.

Cette conception soutenue par la France s'est manifestée d'une manière marquante lors de la crise provoquée en 2003 par l'intervention militaire en Irak de la coalition sous la direction des États-Unis. Cette manifestation de la puissance hobbesienne, découlant d'une logique unilatérale qui seule peut apporter ses fruits dans un environnement international régi par les lois de la jungle, s'est vue massivement contestée à travers le monde. Même si l'Union européenne ne parlait pas d'une seule voix, notamment au début de la crise, ce différend a de nouveau rapproché les moteurs de l'UE, la France et l'Allemagne. La condamnation de cet usage de la puissance était fondée sur une analyse braudelienne du temps. L'application d'une solution hobbesienne ne touche que ce que

---

<sup>207</sup> Nous pouvons placer au cœur de cette conception l'idée de l'impératif catégorique-posture morale pour la formulation de toute norme fondamentale de l'application universelle, formulée selon une logique de liberté responsable.

l'on identifie comme la couche supérieure du schéma de Braudel, c'est-à-dire le temps court représenté par la géopolitique. Pour agir sur le fond, le temps est nécessaire. Dans cette mesure, l'action de l'Union européenne de la promotion des normes s'inscrit dans une logique de promotion d'un espace mondial qui à terme serait réagi par un ensemble de normes, que l'on peut qualifier des lois de la raison, pour revenir à notre point de départ qui fut celui d'un monde kantien.

Le débat qui s'est installé entre l'Europe et les États-Unis était celui autour de la gouvernance et du souverainisme que la guerre en Irak a amplifié. Selon une idée largement rependue, l'Union européenne ne peut prétendre à devenir une puissance sans avoir une force militaire conséquente. L'apogée de ce différend idéologique est l'analyse faite par Robert Kagan.<sup>208</sup> L'intérêt d'une telle analyse réside dans le fait que la différence de perception de la scène internationale résulterait d'adhésion à deux postulats philosophiques différents. Le Léviathan de Hobbes pour les États-Unis et Projet de paix perpétuelle de Kant pour l'Union européenne.

Le modèle politique de l'Union européenne correspond aux trois facteurs clefs que Kant identifiait comme étant nécessaires pour l'avènement d'un ordre cosmopolite paisible. Il s'agit, selon l'observation très juste de Zaki Laïdi, d'autant des conditions que des croyances: la caractère pacifique des républiques, la force socialisante du commerce, la fonction critique et disciplinaire de l'espace public politique.<sup>209</sup> L'opposition au modèle américain ne doit pas être entendue comme fondamentale mais elle permet, à l'heure de la mondialisation, d'affirmer une singularité du regard français, qui peut se transposer au niveau européen grâce à une diplomatie française inventive.

La dichotomie qui existe entre la vision américaine et européenne (si on prétend qu'il y en ait qu'une) renforce la vision française. Pour la France, l'Union européenne en tant que puissance, ne peut se construire que dans une certaine autonomie face aux États-Unis. Dans l'exercice de cette autonomie, la politique étrangère de la France voit un rôle de premier ordre à jouer. La France place volontairement l'Union européenne au cœur d'une multipolarité.

Vouloir un monde multipolaire, qui de fait existe, suppose la reconnaissance d'un statut politique à ces différents pôles. Les pôles d'un nouveau ordre mondial ne sont plus ceux qui sont représentés au sein de, par exemple, Conseil de sécurité des Nations Unies. A ce sujet, la logique de la France serait de soutenir une représentation unifiée au sein du Conseil. Cela reste pour l'instant improbable. En revanche, le soutien d'une multipolarité dans laquelle l'Union européenne serait une puissance est à l'ordre du jour. Les premiers pas sont faits dans cette logique avec la mise en place du Traité de Lisbonne, qui dote l'Union européenne dans son ensemble, d'une structure stable au niveau de la représentation internationale, avec le rôle du Président de l'UE et du Ministre des Affaires étrangères. Même si, l'exercice de ces postes se plie toujours aux exigences des États membres, ils constituent une prémisses d'une nouvelle apparence européenne au niveau

---

<sup>208</sup> KAGAN, R. La puissance et la faiblesse, *Commentaires*, automne 2002, p.517-536.

<sup>209</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p. 151.

international. Sans devenir un État, l'Union européenne peut s'imposer sur la scène internationale en tant qu'une puissance normative. Le pari français et européen d'une gouvernance résidant dans l'idée que les normes multilatérales puissent remplacer les logiques de force, ce voit renforcé par la mise en place des compétences concrètes. D'ailleurs, la guerre en Irak semble soutenir cette idée- le recours à la force amenant une victoire militaire ne signifie pas une victoire politique.<sup>210</sup>

L'Union européenne n'aspire pas à devenir un super-État qui effacerait les frontières nationales mais elle fait tout pour être reconnue comme un super-État de fait sur la scène internationale.

L'Union se distingue de ses rivales en se plaçant dans une logique d'interdépendance plutôt que dans une stratégie de puissance. La volonté européenne transposée à l'échelle planétaire serait de produire et diffuser un dispositif aussi large que possible de normes capables d'organiser le monde. La France peut, dans son rapport à la mondialisation, être identifiée en tant que l'un des moteurs de cet activisme européen.

Le modèle européen de la gouvernance pourrait servir de base à une réflexion sur gouvernance mondiale. „De même que la gouvernance interne de l'Europe permet, grâce aux normes, de contourner les obstacles de la souveraineté politique propre à chaque État, la gouvernance mondiale permettra à l'Europe de sublimer les contradictions politiques qui la divisent en matière de politique étrangère“<sup>211</sup> Ainsi, l'émergence d'une position européenne est sensible au moment où les sommets internationaux délibèrent sur les questions de nature politique mondiale qu'il s'agit de l'Organisation mondiale du commerce, de la Cour pénale internationale ou bien du protocole de Kyoto. La parallèle entre la gouvernance européenne par la norme et les prémisses d'une gouvernance mondiale est frappante. La gouvernance mondiale actuelle s'exprime par la recherche de principes et de règles destinée à élaborer, décider, légitimer, mettre en œuvre et contrôler les règles d'organisation d'un monde interdépendant, un monde qui n'est pas régi unilatéralement.<sup>212</sup>

L'idée d'une gouvernance mondiale est celle d'un règlement de problèmes à dimension internationale par l'adoption d'une solution collective. L'attention se porte aujourd'hui sur la création d'institutions supranationales, sur l'émergence d'un esprit de cosmopolitisme. Nous devons nous considérer comme des membres d'une communauté internationale, obligés de coopérer et passer des relations internationales à la mise en place d'une politique intérieure à l'échelle de la planète. La population mondiale forme une communauté involontaire de risques partagés.<sup>213</sup> Le monde d'aujourd'hui est un monde unique (pas unifié). Les risques sont devenus globaux, les solutions le devraient être aussi.<sup>214</sup>

---

<sup>210</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p.158.

<sup>211</sup> Idem, p. 83.

<sup>212</sup> LAIDI, Z. ; LAMY, P. *La gouvernance mondiale ou comment donner sens à la globalisation?*, *La gouvernance mondiale*, 2000.

<sup>213</sup> BECK, U. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*, Paris: Aubier-Alto, 2006.

<sup>214</sup> BECK, U. *La Société du risque*, Paris: Aubier-Flammarion, 2003.

## La justice pénale internationale

La question essentielle de la possibilité même de l'existence d'une justice pénale internationale est celle d'une conception de la gouvernance mondiale reposant sur un ordre juridique.

La justice pénale internationale a fait de réels progrès au cours de ces dernières années s'appuyant sur le refus de l'impunité. La création de la Cour pénale internationale (CPI), par l'accord de Rome du 17 juillet 1998, est résultat d'un long travail de confrontation entre l'intérêt national et les principes internationaux. L'avènement de la CPI est l'aboutissement d'une marche commencée par le traité de Versailles<sup>215</sup> et continué par les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo. Les TPI (Tribunaux pénaux internationaux) et CPI sont le résultat d'une histoire et d'une évolution du droit pénal international et d'une réflexion sur l'ordre international (et mondial). Ainsi, la mondialisation se manifeste aussi par „l'émergence d'une justice aux principes unifiés entre les États. Si chaque État reste libre, dans son ordre interne (...) une sorte de pression internationale les pousse de plus en plus à adopter des principes judiciaires unifiés.“<sup>216</sup> Comme le différend euro-américain sur les questions environnementales qui s'est manifesté lors de la promulgation du protocole de Kyoto, la question d'une justice pénale internationale devient un autre symbole de ce conflit qui repose sur une conception différente de la souveraineté.

Les États-Unis sont devenus bastion d'une souveraineté nationale qu'aucune instance, aussi noble soit-elle, ne peut remettre en cause en poursuivant un ressortissant. A la différence des tribunaux pénaux internationaux créés ad hoc, le tribunal pour la Yougoslavie (TPIY) et le tribunal pour le Rwanda (TPIR), la création de la Cour pénale internationale (CPI) met en place une institution permanente.<sup>217</sup> Le fondement de cette instance est un traité international et non pas une résolution des Nations Unies, comme ce fut le cas pour les TPI.<sup>218</sup> La singularité de cette institution réside notamment dans le fait qu'elle n'est pas soumise au vote du Conseil de sécurité de l'ONU ou à un quelconque tropisme géopolitique. Comme nous le rappelle Zaki Laïdi, „à la différence des tribunaux ad hoc destinés à punir, la CPI a pour ambition, non seulement de punir mais aussi de dissuader.“<sup>219</sup>

La raison qui a amené les États-Unis à ne pas soutenir cette initiative était le principe de

---

<sup>215</sup> La première velléité d'établir un tribunal international est incluse dans le traité de Versailles de 1919, qui reconnaît aux Alliés la compétence de juger les Allemands responsables de crimes de guerre et prévoit que l'empereur Guillaume II sera traduit devant un tribunal international „pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités.“ in APTEL, C. Justice pénale internationale : entre raison d'État et État de droit, *Revue internationale et stratégique*, 2007, N° 67, p. 72.

<sup>216</sup> GHORRA-GOBIN, C. (dir): Dictionnaire des mondialisations, Armand Colin, Paris, p. 217.

<sup>217</sup> En 1993, le Conseil de sécurité de l'ONU créait le Tribunal pénal international pour la Yougoslavie pour juger des crimes commis pendant la guerre des Balkans. Un an plus tard, c'est le TPI pour le Rwanda qui voyait le jour. Selon COHEN, S. Le pouvoir des ONG en question, *Débat*, Jan-Fév 2004, N.128, p. 69.

<sup>218</sup> Le statut de Rome qui institue la Cour pénale internationale est entrée en vigueur le 2 juillet 2002.

<sup>219</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p. 134.

souveraineté. De manière générale, les États-Unis ne sont pas hostiles au projet d'une justice pénale internationale mais se sont fortement opposés à l'article 12 du Statut de la Cour pénale internationale qui lui permet d'exercer sa juridiction sur les ressortissants d'un État qui n'a pas signé le traité. Selon la conception américaine, l'existence d'une juridiction universelle relève du domaine du droit coutumier tandis que, la création d'une cour, de celui de traité, nécessitant un accord signé au préalable. Les TPI créés ad hoc l'ont été cas par cas avec le consentement du Conseil de sécurité, donc avec le contrôle des États-Unis. La CPI à la différence des TPI fonde sa légitimité sur des principes dits universels, tandis que les TPI agissent sur la demande politique.<sup>220</sup> La France, malgré un grand nombre de réticences, ensemble avec l'Union européenne, porte un message d'une gouvernance mondiale qui pose des fondements d'une justice internationale permanente. La Cour pénale internationale peut ainsi être considérée comme une instance de régulation de la mondialisation dans le sens où elle crée un espace judiciaire international.

Le postulat de base d'une justice internationale est le sentiment de nécessité découlant du fait que certains crimes touchant à l'essence même de l'humanité ne sont pas jugés par les justices nationales. Ainsi, les juridictions pénales internationales, dont la permanente de CPI, ont un rôle important à jouer dans ce que l'on peut appeler la moralisation des relations internationales. Malgré les réticences exprimés lors de sa création, notamment par les représentants des Nations Unies, la Cour pénale internationale s'est vu saisie, le 31 mars 2005, par cette même organisation, pour juger les crimes commis au Darfour.<sup>221</sup>

Une des évolutions récentes de la justice pénale internationale est l'étendue de sa portée aux crimes tels que le terrorisme par la résolution 1757 du Conseil de sécurité qui prévoyait la mise en place d'un tribunal pour le Liban. Son rôle serait notamment d'éclairer la mort de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri et d'élucider la justice sur toute une série des attentats commis sur le territoire libanais depuis l'année 2004. La France a été, parmi d'autres pays, à l'initiative de cette résolution.<sup>222</sup> Ce point semble crucial dans la mesure où le terrorisme est un danger lié directement à la mondialisation de sa qualité insaisissable d'interactions facilitées par les avancées technologiques.

La mise en place de la justice pénale internationale correspond à une internationalisation et globalisation du domaine de la protection des droits de l'homme. Cette démarche amorcée sous l'égide de l'ONU était caractérisée par l'adoption de traités renforçant les garanties en matière de droits individuels et de mécanismes dénonçant ou sanctionnant leurs violations. La création de la CPI a démontré l'ampleur de ce mouvement qui est soutenu par les grandes organisations non gouvernementales actives dans le domaine des droits de l'Homme et de l'impunité<sup>223</sup>, à l'instar de

<sup>220</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p. 139.

<sup>221</sup> APTEL, C. Justice pénale internationale : entre raison d'État et État de droit, *Revue internationale et stratégique*, 2007, N°67, p.74.

<sup>222</sup> Idem, p. 75.

<sup>223</sup> Les immunités fonctionnelles ou personnelles dont bénéficient traditionnellement certaines catégories, dont les chefs

la Fédération internationale des droits de l'homme ou du Human Rights Watch. A cause du volet sur l'impunité, la France a révisée en 1999 sa constitution, afin de permettre la reconnaissance de la juridiction de la CPI qui était en contradiction avec son statut et dispositions constitutionnelles sur le régime de responsabilité pénale exclusif du chef de l'État, des ministres et des parlementaires.<sup>224</sup>

La justice pénale internationale est la sphère des relations internationales qui reconnaît les principes moraux universels. Elle porte en soi le principe d'une croyance qui considère l'existence même de la justice comme un élément essentiel à la société (mondiale). Il s'agit du principe *fiat justitia ne pereat mundus*- que justice soit faite pour que le monde ne périsse, énoncé par le philosophe Hegel. L'application de cet impératif moral de la répression des crimes nécessite l'organisation de nouvelles instances au-delà de la souveraineté nationale. L'idéal de la justice internationale est un symbole fort de la volonté d'une communauté internationale de refuser que les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre soient impunis. Même si de portée limitée, sa réalisation démontre la prise en considération de tels principes moraux dans les relations internationales. Nous ne devons pas, à ce sujet sans, oublier le rôle des opinions publiques et des organisations non gouvernementales qui ont, par l'intermédiaire des médias, portées ces préoccupations à la lumière du jour. Même si, cette justice reste souvent sous l'emprise des États qui l'ont créée, elle renforce un État de droit en dehors des frontières d'une seule entité étatique. Ainsi, avec la justice internationale, nous rejoignons les principes énoncés par Immanuel Kant des relations internationales qui ne sont pas uniquement régies par les intérêts stratégiques. Pour reprendre les mots de Jacques Chirac: „, une conscience universelle s'impose peu à peu. Aucun État, même parmi les plus puissants, ne pourra durablement lui résister. Cette lente affirmation, qui est l'un des acquis les plus positifs de la globalisation, accompagne, sur tous les continents, les avancées de la démocratie.“<sup>225</sup>

---

d'États, les membres de gouvernements et les parlementaires ne sont pas reconnues par les statuts des juridictions pénales internationales, selon l'article 27 du statut de la CPI, intitulé Défaut de pertinence de la qualité officielle.

<sup>224</sup> APTEL, C. Justice pénale internationale : entre raison d'État et État de droit, *Revue internationale et stratégique*, 2007, N° 67, p.77.

<sup>225</sup> CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, 4/99, p.811.



## La régulation financière internationale

La France fait aujourd'hui incontestablement partie du nouveau système mondial, elle s'est pleinement inscrite dans le fonctionnement contemporain de l'économie mondiale. Selon les mots de Lionel Jospin, alors Premier ministre: „la mondialisation constitue la réalité dans laquelle nous évoluons.“ Si cette appartenance n'est plus contestable, la forme de celle-ci l'est d'une manière importante. A ce sujet, le gouvernement de la France, à travers la réflexion de son premier ministre, invite à réfléchir sur les évolutions à venir, plus précisément sur le fonctionnement du monde car, si la mondialisation est un fait, elle n'est pas une fin. C'est un processus dont nous pouvons d'une certaine manière modifier le cours pour en corriger les effets. Toujours selon Lionel Jospin: „la mondialisation est une question de nature politique, qui appelle une réponse politique.“<sup>226</sup>

La (in)stabilité financière semble être l'un des points clés de la critique française de la mondialisation. L'insaisissabilité des flux financiers peut poser de grands dégâts à l'échelle de la planète, comme en témoigne la crise des subprimes qui a éclaté aux Etats-Unis et qui a plongé l'ensemble de l'économie mondiale dans une profonde crise. Mais c'était bien avant la faillite des maisons comme Lehman Brothers, que les représentants politiques français proposaient des mesures destinées à une meilleure gouvernance du système financier international. Selon une croyance rependue en France, l'action bienfaitrice de l'État a sa place dans la régulation financière.

Les douze propositions pour une initiative européenne, fruit de travail coopéré entre la présidence, le cabinet du Premier ministre et le ministère des Finances, constituent l'exemple de la volonté française de réguler la mondialisation.<sup>227</sup> Remarquons que cette proposition française s'adresse d'abord à l'Union européenne, afin de profiter de son poids dans l'économie mondiale pour, ensuite, se transposer à l'international. Selon la conception française, le marché a besoin d'être maîtrisé afin de maintenir l'équilibre socio-économique à l'intérieur de l'État. Cette approche se heurte inévitablement à une logique d'autorégulation inhérente à la mondialisation. Sans que l'on puisse apporter des résultats de ces initiatives françaises, elles reviennent à l'ordre du jour avec la crise financière que le monde connaît actuellement. Le président Sarkozy, appelle une nouvelle fois une régulation internationale: „seule l'action coordonnée des banques centrales et des gouvernements permettra d'enrayer le risque systémique.(...) En révélant l'ampleur des dérives d'un capitalisme financier livré à lui-même, le coût exorbitant pour la collectivité, la crise a donc démontré l'urgence de définir un cadre réglementaire nouveau qui préviendra les futures dérives et recentrera le système financier sur sa véritable fonction, qui est de financer l'économie.“<sup>228</sup>

<sup>226</sup> JOSPIN, L. *Maîtriser la mondialisation*, allocution au symposium organisé par le Centre Candido Mendes et le Centre brésilien des relations internationales, Rio de Janeiro, 6 avril 2001, reproduit dans la revue *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n.920, p. 63.

<sup>227</sup> Facing international instability: twelve proposals for an European initiative, cité par Meunier S. et Gordon Ph. :Le Nouveau défi français, Odile Jacob, Paris, 2002, p.184.

<sup>228</sup> SARKOZY, N. L'Union européenne et la Russie dans la gouvernance mondiale, *Politique étrangère*, Hiver 2008/04, p. 724.

Les propositions françaises en vue d'une régulation des marchés mondiaux passent d'abord par plus de coordination au niveau européen. La politique économique de la France s'articule autour de l'utilisation de l'effet de levier européen pour ensuite convaincre le partenaire américain- comme ce fut par exemple le cas de la nécessité d'augmenter le capital de base de FMI afin qu'il puisse assurer son rôle et se doter à terme d'un véritable gouvernement politique capable d'agir efficacement au moment d'une crise internationale grave.<sup>229</sup> C'était déjà en novembre 1999 que Jacques Chirac a lancé un appel dans lequel il soulignait la nécessité de „renforcer le FMI , le doter d'un Conseil ministériel responsable des décisions politiques.“<sup>230</sup>

Pour que le système économique mondial fonctionne bien, il a besoin d'un cadre stable. A ce sujet, la France soutient le rôle qui est à jouer par le Fonds monétaire internationale (FMI). Ce gendarme de la finance internationale doit voir ses pouvoirs augmenter afin d'intervenir de manière préventive pour empêcher toute propagation d'une crise financière. Nous avons pu constater que ce soutien français reste de mise indépendamment de la filiation politique du gouvernement en place. Les règles visant à maîtriser au moins en partie les processus liés à la mondialisation tendent tous à encadrer la logique spéculative d'une grande partie des transferts de capitaux afin d'éviter les conséquences qu'un tel comportement cherchant le profit maximum en moindre temps puisse engendrer. Pour une partie de l'échiquier politique français la mondialisation est avant tout une prise de conscience de la responsabilité de l'État à jouer le rôle de régulateur des effets néfastes sur sa population. La mondialisation est ainsi un important moment politique.

C'est précisément la crise économique actuelle qui semble porter, avec acquiescement, la question d'une gouvernance mondiale. La multiplication des discours qui clament la nécessité d'une réforme sinon d'élaboration d'une gouvernance mondiale, suit le choc provoqué par une crise économique dans un souci de réactivité. Ainsi, au niveau international la logique d'avancer d'abord par l'économique, qui fut celle de la construction européenne, s'applique aussi. Mais la question reste, pour la France et pour ses partenaires, quels problèmes on souhaite de résoudre, et surtout, de quelle manière.

Nous avons pu observer, comme en témoigne Pierre Duquesne, une prolifération des plateformes internationales dite „G,“ à l'instar de G7, G8, G 20 ou encore le G 28 découvert lors du sommet de Copenhague sur le climat.<sup>231</sup> Ces instances de la gouvernance mondiale souffrent d'une critique récurrente qui est celle d'un manque de légitimité. Malgré cela, elles restent actives dans le domaine des relations internationales et sont même amenées à jouer un rôle de plus en plus important.

La France est l'un des pays qui a insisté sur la nécessité d'ouvrir les portes de ces rencontres internationales à d'autres nations, témoignant ainsi de sa volonté de partage de souveraineté sur les questions globales. Nous pouvons à ce sujet prendre l'exemple de la Russie qui fait désormais,

<sup>229</sup> MEUNIER, S. ; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002, p.185.

<sup>230</sup> CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, 4/99, p 808.

<sup>231</sup> DUQUESNE, P. L'impossible équation de la gouvernance mondiale, *Politique étrangère*, 2010, p. 136.

grâce à l'activisme de la France, partie de ce qu'était au début le G 7.<sup>232</sup> Mais c'est le G 20 qui est actuellement sur le devant de scène. Cette la plateforme multilatérale plus large s'est réunie pour la première fois au mois de Novembre 2008 à Washington D.C. Malgré toute une critique, elle pourrait à terme devenir l'instance de la gouvernance mondiale. Reste à savoir comment coordonner le mandat des instances informelles de ce type avec celle des organisations internationales breton woodiennes. La situation actuelle se résumant ainsi: „Les instances informelles n'ont d'autre mandat que celui qu'elles se donnent, d'autres compétences que celles offertes sur une base ad hoc par les États qui les composent, d'autres légitimités que celle du moment, et d'autres efficacités que celle des non-membres à ne pas contrer leur action. A l'inverse, les organisations internationales ont pour elles la spécificité de leur mandat, l'universalité de leur composition, l'efficacité et la neutralité de leur personnel, la légitimité de leurs procédures nettement définies.“<sup>233</sup> C'est la France qui aura son mot à dire à ce sujet car c'est elle qui en 2011 exercera la présidence du G8 et du G20. Le grand défi de la France serait de lancer une discussion sur les nouvelles régulations nécessaires au bon fonctionnement de ce que l'on appelle la gouvernance financière mondiale. Il est évident que même une instance dont le nombre des pays membre a été porté au vingt ne suffit pas pour asseoir une légitimité nécessaire à la mise en place d'une gouvernance mondiale, mais elle doit à juste titre être considérée comme prémisses d'une nouvelle architecture; même si; celle mise en place à Bretton Woods reste toujours de mise.

Il en résulte que la prolifération des systèmes transfrontaliers ne signifie pas l'affaiblissement des États nationaux car ces instances trouvent leurs origines précisément dans l'action de l'État. Nous assistons à l'émergence de nouvelles logiques organisationnelles qui se construisent autour de la souveraineté nationale, mais pas au détriment de celle-ci. Selon l'expression de Saskia Sassen : „s'il est un champ au sein duquel ces nouveaux agencements globaux sont modelés, c'est bien celui du national et de l'État-nation lui même.“<sup>234</sup> Les administrations des États, au lieu de perdre de l'influence en gagne, grâce à la mondialisation en participant au développement des actions publiques transnationales, comme ce fut par exemple le cas de la déjà mentionné justice pénale internationale. Ainsi, une relative dénationalisation d'une certaine partie de l'action publique signifie sa concentration sur la promotion des projets transfrontaliers.

Ainsi, l'État est un acteur important du marché, du moins en tant que son régulateur. Avec l'ouverture des marchés, on assiste à une prolifération des régulations. Cela suppose que l'État tient

---

<sup>232</sup> La France a été à l'origine des élargissements (sommet de Versailles en 1982 et de l'Arche en 1989). L'extension du G7 au G8 (en 1998) a complété cette mutation, la Russie, très progressivement acceptée comme membre plein pour les questions d'ordre politique. Enfin, sur une base *ad hoc*, et souvent à l'invitation de la France (« dialogue élargi » au sommet d'Évian en 2003, généralisé en processus d'Heiligendamm en 2007), favorable depuis longtemps à la création d'un G13 (G8 + Chine, Inde, Brésil, Mexique et Afrique du Sud), voire d'un G14 (G13 + Égypte), des pays non-membres ont pu se joindre aux débats de nature politicoéconomique. Selon Duquesne P.: L'impossible équation de la gouvernance mondiale, in *Politique étrangère*, 2010, p. 140.

<sup>233</sup> DUQUESNE, P. L'impossible équation de la gouvernance mondiale, *Politique étrangère*, 2010, p. 145.

<sup>234</sup> SASSEN, S. Qui gouverne la mondialisation?, *Sciences Humaines*, février 2007, 180S, p. 48.

compte des évolutions technologiques et de l'accroissement du nombre d'entrants. La meilleure illustration de cette évolution du rôle de l'État et de l'importance prise par les questions de régulations est le développement de ce que l'on appelle en France les autorités administratives indépendantes. Ce sont les institutions créées par l'État pour réguler les activités concurrentielles auxquelles l'État lui-même se trouve soumis.<sup>235</sup> Ainsi, tout en étant le garant, l'État est aussi acteur du jeu concurrentiel soumis aux mêmes normes que n'importe quelle autre entité entrepreneurale.

### **La France, l'OTAN et le multilatéralisme**

Pendant l'administration de George W. Bush, la France de Chirac était le pays moteur du refus de l'unilatéralisme américain au sein de l'Union européenne. La politique étrangère de la France prônait un contexte multilatéral plus à même à trouver des issues d'une crise, d'autant plus que les dangers actuels les plus sensibles sont le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massives et cela davantage par les acteurs non étatiques que par les entités étatiques. La France, selon l'expression de Paul Belkin : „chaque fois que c'était possible, cherchait à engager les éléments de la communauté internationale en répondant aux menaces et de légitimer les mesures, allant des sanctions économiques jusqu'à une césure politique, par les actions de l'Organisation des Nations Unies.“<sup>236</sup> Les présidents de la France n'ont cessé de promouvoir le regard sur un monde multipolaire dans lequel l'Union européenne et d'autres entités représentaient les pôles de l'encouragement d'un développement économique et de stabilité politique. Lors du différend franco-américain sur la guerre en Irak, cette initiative était perçue par les États-Unis comme l'organisation d'une simple opposition anti-américaine s'inscrivant dans la tradition française. Cependant, les raisons de ce différend sont plus essentielles. La dynamique de la mondialisation renforce la croyance partagée par ces deux nations qui est celle d'un rôle spécial dans le monde.

La croyance dans une mission civilisatrice de la France trouve son origine dans la Révolution française, l'époque à laquelle la France s'est débarrassée de la monarchie absolue et d'un rôle prépondérant de l'Église et a envoyé un message de liberté à travers l'Europe. Cette vision d'une action bienfaitrice de la France s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui et trouve un nouveau raison d'être dans les processus de la mondialisation.

Au cœur de cette mission française se trouve le message des droits de l'homme et d'un développement juste qui est le plus manifeste dans les pays en voie de développement. Pour reprendre l'expression de l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin: „, soucieux d'incarner les valeurs de la justice et de respect sur la scène internationale, nous faisons ensemble le choix de

<sup>235</sup> LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004, p. 211.

<sup>236</sup> BELKIN, P. France: Factors shaping Foreign policy, and issues in US- French Relations, *Congressional research service*, May 2000, p. 2.

multilatéralisme.<sup>237</sup> Les autres ne sont pas toujours les mêmes car les priorités de la politique étrangère changent en fonction des grands changements géopolitiques, mais nous retrouvons les principales lignes directrices. On identifie ainsi la position de la France au sein de l'Union européenne, représentée par le couple franco-allemand en tant que moteur de l'intégration européenne ou la France toute seule comme gardienne d'un intérêt européen. Le rôle prédominant de la France dans l'Union européenne, le siège au Conseil de Sécurité de l'ONU, une relation proche avec certains leaders du monde arabe et des anciennes colonies, ainsi que la possession de l'arme nucléaire, ce sont les attributs les plus souvent cités d'une auto-identification de la France dans les relations internationales.

Selon l'analyse que nous faisons de la position de la France sur la scène internationale, cette position défend une vision multilatérale comme étant la plus appropriée pour la solution des problèmes éventuels. Même si, la politique de la France ne refuse pas l'emploi des armes, les hommes politiques aux gouvernements ont plus tendance à privilégier les mesures de long durée qui peuvent agir sur le fond et mettre en place une structure démocratique stable, soutenir les efforts de développement et construire un système scolaire qui combattrait l'illettrisme. Au moment où l'emploi des armes s'avère nécessaire pour éviter des drames, celui-ci ne serait fait par la France qu'avec l'appui d'une résolution de l'ONU. Toute action internationale de la France ( Première guerre au Golfe, Afghanistan, RDC, Côte d'Ivoire et Haïti) à l'exception de son engagement militaire au Kosovo, s'est fait sous l'égide d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies.<sup>238</sup>

L'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République française a apporté un nouveau style dans la politique étrangère de la France et notamment dans la relation que la France entretenait avec la première puissance globale- les États-Unis. Même s'il serait trop tôt de juger des changements à l'œuvre dans l'orientation stratégique de la France, il semble, au bout de presque 3 ans de présidence, qu'une avancée considérable a été faite envers un rapprochement avec les administrations américaines.

A l'occasion du sommet de l'OTAN, marquant le 60 anniversaire de cette coalition, qui a eu lieu au mois d'avril 2009, Nicolas Sarkozy a annoncé le retour de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN. Cette décision souligne le rapprochement de la France avec les États-Unis, en revisitant une décision politique héritage du gaullisme depuis plus de 40 ans. Les représentants militaires des États-Unis ont salué cette décision, qui a été approuvée par une majorité

---

<sup>237</sup> Discours de Dominique de Villepin, disponible sur le site <http://lesdiscours.vie-publique.fr/pdf/043000569.pdf>

<sup>238</sup> BELKIN, P. France: Factors shaping Foreign policy, and issues in US- French Relations, *Congressional research service*, May 2000, p. 7.

Le cas de Kosovo étant une exception dans la mesure où la France attendait jusqu'au dernier moment la résolution de l'ONU mais a finalement décidé d'agir sans et de rejoindre la coalition internationale pour éviter une épuraton ethnique.

des députés français en mai 2009, en soulignant le gain de cohésion et un renfort de la vision européenne au sein de l'OTAN.

Les prémisses de ce changement de l'approche française étaient perceptibles avant même ce retour. Si nous reprenons les mots de l'ancien président français Jacques Chirac, nous en concluons, que la France percevait bien le rôle global que cette alliance joue dans le monde globalisé : „ On se doit d'être réaliste dans le monde changeant. Nous avons mise à jour notre vision qui tenait que l'OTAN avait des limites géographiques. L'idée d'un OTAN régional n'existe plus, comme le démontre l'engagement de l'alliance en Afghanistan.<sup>239</sup> En réintégrant le commandement militaire, la France espère de gagner en influence sur les décisions stratégiques qui y sont prises et faire ainsi prévaloir sa vision du monde. Cette nouvelle orientation stratégique va de pair avec les principes énoncés dans le Livre blanc sur la défense et sécurité nationale qui a été commandé par le président Sarkozy.

Le livre blanc sur la défense et sécurité nationale est l'un des documents clés de la présidence Sarkozy. Dans cet ouvrage collectif qui se veut manifeste des futures évolutions et orientations des moyens de défense et sécurité, nous retrouvons les priorités de la sécurité française et les moyens de l'assurer. Au cœur de cette nouvelle réflexion se trouve le constant de l'interdépendance qui lie les acteurs de la scène internationale et le fait que les frontières géographiques ne jouent plus, à l'heure de la mondialisation, le même rôle d'une barrière infranchissable. Ainsi, cette évolution se traduit dans une nouvelle conception de la stratégie de défense qui prend en compte la caractéristique majeure de notre époque-la mondialisation- des échanges, mais aussi des menaces et des risques.<sup>240</sup>

Les conséquences d'une crise sont à cause d'une interdépendances et d'une multitude des liens rapides- la notion de la différence entre externe et interne s'estompe. Ni la France, ni l'Europe en général, ne peuvent plus attendre que la distance qui les sépare des principales zones de conflits les puisse sauvegarder. Ainsi, lors des la formulation de la sécurité nationale un accent particulier et mis sur les politiques économiques et sur la diplomatie, autrement dit, sur d'autres aspects que ceux qu'on avait l'habitude d'identifier dans une réflexion sur la sécurité. La stratégie de sécurité de la France s'accroît autour de cinq notions clefs- connaissances, prévention, dissuasion, protection et intervention.

La volonté de la mise à jour de la stratégie de défense et de sécurité de la France est renforcée par la place que la France veut jouer dans un monde globalisé. La sécurité nationale est un moyen d'assurer les intérêts vitaux et stratégiques de la France. Mais les moyens que la France va mettre en

---

<sup>239</sup> BELKIN, P. France: Factors shaping Foreign policy, and issues in US- French Relations, *Congressional research service*, May 2000, p. 13.

<sup>240</sup> Livre blanc sur la défense et sécurité nationale, Paris: Odile Jacob, 2008. Parmi les échanges on regroupe le commerce international, la révolution informatique, l'espace mondial. Parmi les menaces on classe: le terrorisme (islamique), la prolifération des armes nucléaires (Iran, Corée du Nord, Syrie), les tensions régionales (Maghreb, Proche et Moyen Orient, Inde-Pakistan) ainsi que les retombées de crime organisé (piraterie, trafic de drogues, cyberterrorisme). Les risques sont représentés par les pandémies et la lutte pour les ressources stratégiques y compris l'eau et les aliments.

œuvre devraient aussi et peut-être avant tout lui assurer la possibilité d'exercer son rôle diplomatique et militaire sur la scène internationale. Ainsi, le livre blanc avant d'être un document interne de la politique française, nous laisse une grille de lecture de la volonté internationale de la France à l'heure de la mondialisation. Le livre blanc consacre le rôle que l'Union européenne est dans la vision française d'une gouvernance mondiale multipolaire vouée à jouer. La caractéristique unique de l'UE étant, dans les yeux des stratèges du livre blanc, la capacité à mobiliser un éventail d'instruments de gestion de crises- militaires, humanitaires, diplomatiques et financiers, pour promouvoir une vision européenne.

La France veut se poser en porte parole d'une autre vision de la mondialisation. Une mondialisation régie par les normes promues par les instances internationales et respectées par tous. L'un des points clefs de cette approche et le soutien que les différents gouvernements français ont manifesté aux institutions internationales, notamment à l'ONU et par la dimension de la politique européenne. L'idée d'un monde multipolaire qui s'oppose souvent, selon conjoncture, à la politique étrangère des États-Unis, s'inscrit comme ligne directrice de la politique étrangère de la France avec force et cela comme un certain héritage gaullien.

La question d'une autre mondialisation n'est pas, comme ce fut le cas il y a 20 ans, de savoir s'il faut libéraliser les échanges. Cette libéralisation étant à l'heure actuelle accomplie. La question de l'approche actuelle de la France à la mondialisation pourrait se résumer par une mise en place des conditions d'une mondialisation réussie. De ce point de vue, la critique de la mondialisation comporte une partie de rétrospective. Ce qu'il faut savoir aujourd'hui, c'est par quels moyens rendre cette mondialisation réussie.

## Solidarité

A côté des interrogations sur les grandes lignes à donner à la politique étrangère, afin qu'elle puisse agir en adéquation avec les convictions d'État, nous trouvons une composante qui prône une mondialisation solidaire. Cette revendication représentée d'abord par la société civile et ses multiples organisations non gouvernementales, s'inscrit de plus en plus dans une logique d'action de l'État.

L'un des points clefs relevés par de nombreuses critiques françaises porte sur le creusement des inégalités dans le monde. Si avant la frontière géographique déterminait le bien être d'un peuple, la mondialisation a rendu cette barrière flexible dans la mesure où elle peut se situer entre les pays, aussi bien qu'entre les régions et mêmes entre les villes prenant par exemple la forme de la fracture numérique.<sup>241</sup> Le phénomène de la mondialisation soulève donc la question des inégalités.

Les inégalités d'ordre économique sont les plus faciles à relever. Il s'agit notamment des mesures tel que l'endettement de l'État causant toute une série de précarités pour la population. La lutte contre ce fléau s'avère être un impératif de l'action car, sur la longue durée, la pauvreté s'avère être le catalyseur de déstabilisation de la situation d'un État qui peut ensuite conduire jusqu'à une crise internationale. Il s'agit donc de remédier à une situation potentiellement dangereuse pour la sécurité internationale. La lutte contre les inégalités est une lutte contre l'exclusion. La politique de la France dans cette voie est portée par l'engagement dans le développement d'une aide publique au développement où la France demeure l'un des principaux donateurs mondiaux.<sup>242</sup> L'effort que la France entreprend ensemble avec l'Union européenne représente 60 % du total de l'aide publique au développement dans le monde.<sup>243</sup>

La France est consciente, comme le démontre son engagement humanitaire, que pour jouer un rôle significatif dans la communauté internationale, agir pour lutter contre les inégalités du développement est essentiel. La mondialisation fonctionnant comme un catalyseur du décollage économique, n'agit pas partout de la même manière. Ainsi, selon l'observation de Sylvie Brunel: „les pays qui ont des institutions solides, un territoire bien équipé, un secteur industriel déjà étoffé, une population qualifiée se sont développés grâce à l'afflux des capitaux privés,<sup>244</sup> peuvent profiter de sa dynamique. Pour les autres, un soutien est nécessaire pour la mise en place des fondements

---

<sup>241</sup> On entend par fracture numérique l'écart entre les personnes voire les sociétés ayant accès à l'information numérique et les autres. Selon GHORRA-GOBIN, C. (dir) *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006, p. 170.

<sup>242</sup> La France est, après les États-Unis et le Japon, le troisième contributeur mondial de l'APD. Elle se situe en septième position en pourcentage de son produit national brut, avec, en 2004, 0,42 % d'APD nette, loin derrière la Norvège (0,87 %), le Luxembourg, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas (qui tous respectent l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies) et le Portugal, mais légèrement avant le Royaume-Uni (0,36 %). La contribution française se relève sensiblement depuis 2002. Selon COHEN, D.; GUILLAUMONT JEANNERIEY, S.; JACQUET, P. (dir) *La France et l'aide public au développement, Conseil d'Analyse économique, La Documentation française*, Paris, 2006, p. 27-28.

<sup>243</sup> CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, 4/99, p. 811.

<sup>244</sup> BRUNEL, S. Une aubaine pour le sud? *Sciences Humaines*, mars 2007, n. 180, p. 38.



solides d'un développement qui puisse profiter à l'ensemble de la population. Nous allons dans les parties qui suivent, analyser l'engagement des institutions françaises dans la promotion de ce que l'on peut appeler une mondialisation réussie.

## **APD – Aide publique au développement**

L'instrument de l'aide au développement s'avère être une mesure clef pour l'équilibre de la mondialisation. Dans la mesure où la mondialisation crée des opportunités mais fragilise aussi des pans entiers de la population, l'aide au développement est un enjeu socio-économique majeur. L'action de la France dans le domaine de l'aide publique fait partie de la conception française d'une mondialisation maîtrisée en s'inscrivant dans les objectifs du millénaire tels que définis par les Nations Unies.<sup>245</sup> Elle accompagne l'effort consenti par la France à la diffusion de normes en matière de responsabilité sociale et environnementale .

L'aide publique au développement française a un caractère interministériel qui s'accroît autour de 18 programmes contribuant à cette politique selon les objectifs et orientations stratégiques validés par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID). Nous pouvons identifier les principales axes de la stratégie qui guide l'action de la France en faveur du développement. Il s'agit tout d'abord d'œuvrer pour la réalisation des huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cet engagement international s'accompagne d'une action volontariste en faveur de la bonne gouvernance et de la consolidation de l'État de droit. Deuxième axe de l'action de la France est celle du soutien à la création ou au rétablissement des conditions du développement économique. Le pilier angulaire de cette stratégie est la promotion de la vision française du développement durable et des biens publics mondiaux (BPM).<sup>246</sup>

L'aide publique au développement française (APD) est répartie, selon les données disponibles pour l'année 2005, de la manière suivante: environ 30 % pour la contribution multilatérale, environ 30 % pour les annulations de dette, environ 20 % pour les frais d'écolage (accueil des étudiants étrangers), l'aide aux réfugiés et les efforts de recherche sur le développement. Le reste est destiné à l'aide dans le cadre bilatérale, dont l'Agence française au développement (AFD) est l'instrument principal.<sup>247</sup> Notre premier constat sur l'APD française est son orientation multilatérale qui s'inscrit pleinement dans les lignes directrices de la politique étrangère de la France. Ainsi, l'APD peut également jouer un rôle déterminant dans la gouvernance de la mondialisation en contribuant à mieux intégrer les pays en développement dans le cadre de régulations que les négociations

<sup>245</sup> La définition des objectifs du millénaire pour le développement, en septembre 2000 par les Nations unies, a révélé une prise de conscience de l'ampleur des besoins d'aide internationale. Ces objectifs sont au nombre de huit, ils sont relatifs à la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, l'éducation primaire pour tous, l'égalité des sexes, la mortalité infantile et la mortalité maternelle, les grandes pandémies, l'environnement, ainsi que la mise en place d'un partenariat mondial en matière commerciale et financière.

<sup>246</sup> Le site du Ministère des Affaires étrangères, [www.diplomatie.gouv.fr/.../les-dpt-du-maee\\_69938.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/.../les-dpt-du-maee_69938.html).

<sup>247</sup> COHEN, D.; GUILLAUMONT JEANNERET, S.; JACQUET, P. (dir) La France et l'aide publique au développement, *Conseil d'Analyse économique, La Documentation française*, Paris, 2006, p. 10.

multilatérales visent à mettre en place.

La conception de l'aide française au développement conjugue les questions liées à la sécurité avec celles liées au développement. La stratégie française de conciliation des impératifs du développement avec ceux de la sécurité, mise en place à la fin des années 1990 au sein de la direction générale de la coopération internationale et du développement du ministère des Affaires étrangères, est un modèle pour les partenaires de la France.<sup>248</sup>

Deuxième point que nous relevons et que l'action de la France est ainsi placée dans un contexte plus large que celui de la bonne gouvernance, terme essentiellement économique à l'origine, pour développer une gouvernance légitime et responsable, englobante une dimension politique. Le terme que l'on peut utiliser pour qualifier cette approche est celui de la gouvernance démocratique. Selon cette conception „ la consolidation de l'État de droit, en ses trois composantes justice, sécurité et droits de l'Homme, permet d'asseoir le socle institutionnel indispensable à une relance de l'économie formelle, seule génératrice de ressources fiscales, et donc budgétaires, pour l'État.<sup>249</sup>

L'aide que la France consent est soumise „ au respect par le pays aidé des exigences d'un accord passé avec le Fonds monétaire auxquelles elle ajoute des mesures particulières que le pays doit mettre en œuvre ou une affectation de son financement à des dépenses publiques expressément désignées.<sup>250</sup> Souvent critiquée pour cette contrainte, la France maintient ces exigences pour l'attribution de l'aide. L'autre spécificité de l'APD française réside dans sa distribution géographique.

En ce qui concerne l'allocation géographique de l'aide bilatérale française, elle se différencie de celle fournie en moyenne par les pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) en étant particulièrement concentrée sur l'Afrique. Ainsi, les pays du continent africain ont reçu, en 2002, les trois quarts des versements bruts bilatéraux de la France. (La moyenne des pays du CAD est de 36 % ). La préférence pour l'Afrique s'explique principalement par les liens historiques, c'est-à-dire que l'aide française demeure orientée majoritairement vers des pays anciennement colonisés par la France ou de langue française ou appartenant à la zone franc. La priorité donnée aux anciennes colonies ou aux pays partageant la même langue n'est d'ailleurs pas propre à la France. Selon le constat fait par le Conseil de l'Analyse économique, on retrouve cette caractéristique dans l'aide espagnole, portugaise, belge et anglaise.<sup>251</sup> Ainsi, les objectifs de solidarité et d'équité orientent l'effort bilatéral de la France vers les pays à faible revenu avec lesquels la France a pour des raisons historiques des liens de solidarité. Il paraît normal et même efficace, du point de vue de la mobilisation de la solidarité des contribuables, que la France s'attache à aider ses anciennes colonies, et qu'elle destine également son aide aux pays que la

<sup>248</sup> Site officiel du Ministère des Affaires étrangères: [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

<sup>249</sup> COHEN, D.; GUILLAUMONT JEANNEREY, S.; JACQUET, P.(dir) La France et l'aide public au développement, *Conseil d'Analyse économique, La Documentation française*, Paris, 2006, p. 264.

<sup>250</sup> Idem, p.25.

<sup>251</sup> Idem, p.27.

langue et la culture rapprochent d'elle. Selon le constat fait par le CAE :, l'équité mondiale s'en trouve aussi renforcée, puisque la disposition d'autres donateurs à aider ces pays est, en général, plus faible. Il est ainsi naturel de retenir l'Afrique subsaharienne, mais aussi les anciennes colonies d'Asie, comme zone d'effort prioritaire vers lesquelles diriger d'abord l'argent du contribuable.<sup>252</sup>

### **AFD- Agence Française de Développement**

Au cœur de l'action du Gouvernement français de l'aide au développement se trouve l'établissement public financier nommé l'Agence Française de Développement (AFD). Sa mission principale est de participer au financement du développement à travers une large gamme d'instruments financiers. L'action de l'AFD s'oriente à la fois aux pouvoirs publics et au secteur privé, ainsi qu'aux différents réseaux associatifs locaux, pour la mise en œuvre de projets économiques et sociaux divers. En développant des partenariats financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds, l'AFD s'attache à défendre l'influence française dans la sphère du développement. Pour l'année 2009, le montant du volume de financement s'est élevé à 6,2 milliards d'euros, ce qui représente, selon les mots du directeur général de l'AFD, Jean-Michel Severino, une somme inédite et une augmentation annuelle de l'ordre de 40 %.<sup>253</sup> Même en temps de la crise financière, la France maintient et même augmente ses engagements dans le domaine du développement. A l'heure actuelle, l'action de l'AFD contribue à la relance économique sur les cinq continents. Pendant la crise économique aiguë, l'AFD joue pleinement son rôle contra-cyclique. Pour reprendre les propos de Jean-Michel Severino: „Elle (ADF) a notamment apporté des volumes financiers complémentaires pour permettre aux projets d'investissement publics et privés de continuer à se réaliser, malgré la crise, dans les pays en développement, émergents et en Outre-mer. Cet apport volumétrique répond au souci prioritaire de créer de l'emploi et de lutter contre les impacts sociaux négatifs de la crise.<sup>254</sup>

L'action de cette agence du Gouvernement français s'accroît autour de trois thèmes principaux: soutien à la croissance économique (notamment dans la construction et rénovation des routes et voies de chemin de fer, réseau de communication, soutien des emplois dans le secteur productif) lutte contre la pauvreté et les inégalités (approvisionnement en eau potable de presque 7 millions de personnes, amélioration des conditions de logement pour 2 millions de personnes, scolarisation dans le primaire de presque 2 millions d'enfants et amélioration des structures de service santé pour 8 millions de personnes) et la protection des biens mondiaux ( efficacité énergétique, lutte contre déforestation de la forêt tropicale).<sup>255</sup>

---

<sup>252</sup> COHEN, D.; GUILLAUMONT JEANNERET, S.; JACQUET, P. (dir) La France et l'aide public au développement, *Conseil d'Analyse économique, La Documentation française*, Paris, 2006, p.35.

<sup>253</sup> Le bilan de l'AFD 2009, disponible sur le site officiel de l'AFD, à [afd.fr](http://afd.fr)

<sup>254</sup> Idem

<sup>255</sup> Idem

De manière générale, les projets de l'AFD sont principalement destinés à promouvoir la croissance économique dans un souci de réduction d'exclusions de tout genre et la préservation de l'environnement et s'inscrivent pleinement dans le cadre des Objectifs du Millénaire (OMD) tels qu définis en 2000 par les Nations unies. Ainsi, l'agence agit comme une prolongation de l'action globale des Nations unies. Le but de cette politique onusienne étant la réduction de moitié de la pauvreté dans le monde d'ici à 2015.

Les moyens mis en œuvre pour remplir les objectifs sont repartis dans 5 zones. En volume de financement, nous dressons le classement suivant: l'Afrique subsaharienne à hauteur de 2 Milliards € (contre 1,5 Md € en 2008) ensuite la Méditerranée et le Moyen-Orient avec 1,15 Milliards €, <sup>256</sup> l'Asie et le Pacifique 1,1 Md €, vient ensuite l'Outre mer avec 970 milles euros et finalement l'Amérique Latine et les Caraïbes 620 M €.

Nous avons pu témoigner de l'élargissement de la zone de solidarité française à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, au delà donc des seuls pays francophones. Cette zone bénéficiaire de la politique française de coopération s'est affranchie, dès 1995, des frontières de ce que l'on appelle les pays de champ. <sup>257</sup>

Le cœur de l'action étant les financements dans le secteur productif (26,5%), les infrastructures et le développement urbain (25,5%) et l'environnement et les ressources naturelles (24,1%), c'est-à-dire les trois quart des moyens. <sup>258</sup>

L'année 2010 dans l'action de l'AFD est marquée par les efforts de relance mondiale en accord avec les besoins des principales zones d'action qui recouvrent plus de 50 pays. A la fin du mois de septembre 2010 aura lieu une réunion internationale qui va passer en revue les progrès réalisés vers les OMD, cinq ans avant l'échéance de 2015. Comme nous le rappelle Jean-Michel Severino: „ En tant qu'indicateurs de résultats, les OMD constituent un élément essentiel qui doit continuer à guider notre action en faveur du développement. A ce titre, l'Agence s'attache à soutenir et accompagner la croissance économique des pays du Sud en prenant soin d'inscrire au cœur de cette croissance la recherche d'équité et de justice et la réduction des inégalités. <sup>259</sup>

---

<sup>256</sup> -Méditerranée et Moyen-Orient 1,15 Md€ de financements visant au renforcement de la croissance, à la convergence des économies méditerranéennes du Sud et du Nord, à la promotion du développement durable et de la cohésion sociale afin de réduire les conflits

-Asie et Pacifique 1,1 Md€ de financements contribuant à la préservation des biens publics mondiaux, en priorité le climat, et à la promotion de modèle de croissance durables

- Outre-mer, 970 M€ pour le financement des collectivités locales et du secteur privé. L'AFD y a été mandatée par l'Etat pour mettre en œuvre une grande partie du plan de relance et de soutien des PME.

- Amérique Latine et les Caraïbes 620 M€ pour promouvoir la protection des biens publics mondiaux et soutenir une croissance verte et solidaire.

<sup>257</sup> VILLEPIN DE, X. La politique française en Afrique à l'aube du nouveau siècle, *Revue internationale et stratégique*, 2002, n° 46, p. 144.

<sup>258</sup> Afd.fr

<sup>259</sup> Afd.fr

## La question de l'annulation des dettes des pays en voie de développement

L'action de la France dans le sens de la lutte contre les inégalités est peut-être plus importante encore dans le domaine de la réduction de dettes. En tant que présidente du club de Paris, la France s'est engagée dans le sens d'une annulation rapide.

Le Club de Paris gère la part bilatérale de la dette publique des PED (Pays en voie de développement) à l'égard de certains États.<sup>260</sup> Il s'agit d'un groupe informel de créanciers qui décide, en accord avec le FMI, des modalités de la renégociation des dettes. Il s'est réuni pour la première fois en mai 1956 à Paris.<sup>261</sup> Ce club réunit aujourd'hui 19 pays.<sup>262</sup> L'objectif des réunions de ce club, qui ont lieu au Ministère français des Finances en présence de représentants d'autres instances internationales (dont FMI), étant la renégociation de la dette publique bilatérale des pays éprouvant des difficultés de paiement. Cette renégociation se résulte par un nouveau programme de refinancement, de ré-échelonnement ou par ce qui est soulevé par la France, l'allègement de la dette en cas d'accord du FMI. Mais l'action de la France en faveur d'un allègement de la dette, voire son annulation, est manifeste aussi dans le cadre des réunions de G8.

Au cours du sommet du G7 qui a eu lieu à Lyon en 1996, les dirigeants des pays réunis ont mis en place une nouvelle stratégie d'allègement de la dette que l'on appelle PPTE. Le sigle étant l'abréviation de pays auxquels cette mesure s'adresse „Pays pauvres très endettés.“ Cette initiative ne proposait pas une annulation complète de la dette mais devait ramener la dette externe à un niveau soutenable qui aurait pu assurer à la fois la croissance dudit pays et son calendrier de paiement.<sup>263</sup>

La portée jugée trop limitée de cette proposition a été modifiée deux ans plus tard lors du sommet de Cologne. L'engagement pris par les pays créanciers a été d'atteindre la part d'effacement de la dette à 90 % pour les pays les plus pauvres et les plus endettés (PPTE), sélectionnés par le FMI et la Banque mondiale. Cette initiative a été marquée par l'engagement pris par ces institutions financières internationales d'alléger une partie de la dette multilatérale des pays appartenant au liste PPTE. Au final, ce sont 42 pays qui ont été sélectionnés selon les critères mis en place par le FMI et la Banque mondiale. Le processus étant souvent critiqué par le représentants des ONG, il constitue néanmoins un premier pas vers une nouvelle approche de la part des pays et institutions créancières. Nous pouvons conclure ce volet en citant Xavier de Villepin: „la France consent un effort

---

<sup>260</sup> Le Club de Londres est gérant de la partie de la dette publique des PED à l'égard du secteur privé

<sup>261</sup> La réunion a eu lieu à la demande du régime argentin qui, après avoir renversé le président Perón par un coup d'État militaire, cherchait à trouver des appuis au niveau international. Voulant intégrer le FMI et la Banque mondiale, l'Argentine devait au préalable régler le problème de sa dette. Le ministre français des Finances s'est alors proposé comme intermédiaire, marquant ainsi la création du Club de Paris; initialement composé de onze pays. Selon VIVIEN, R. *L'annulation de la dette du Tiers Monde*, Bruxelles:Crisp, n° 2046-2047, 2010, p. 27.

<sup>262</sup> Le club de Paris est composé de: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie, Suède et Suisse.

<sup>263</sup> VIVIEN, R. *L'annulation de la dette du Tiers Monde*, Bruxelles:Crisp, n° 2046-2047, 2010, p.31.

considérable d'allègement de la dette (10 milliards d'euros au total), en particulier dans le cadre de l'initiative PPTE.<sup>264</sup> C'est au cours de la réunion des pays du G8 à Gleneagles le 8 juillet 2005 que l'annulation de la dette multilatérale de dix-huit pays pauvres et très endettés (PPTE) a été décidée.<sup>265</sup>

## La Francophonie

La création de l'Organisation internationale de la francophonie est un accomplissement diplomatique majeur. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont le siège est à Paris, est une personne morale de droit international public et possède une personnalité juridique. Elle a été créée par la Convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).<sup>266</sup>

Ce club francophone au sein duquel se retrouve à côté de la France les pays portant intérêt pour une vision française du monde était, pendant longtemps, décrit en tant que défi pour l'hégémonie américaine sur le monde. Aujourd'hui, il s'agit moins de défier que de proposer le chemin d'une mondialisation réussie. Selon les propos du Secrétaire général de cette organisation internationale, Abdou Diouf, l'apport majeur est de revendiquer „une forme de de gouvernance planétaire soucieuse de maîtriser la mondialisation, de démocratiser la gestion des biens communs de l'humanité, de concilier progrès et solidarité, universalité et respect des différences, tout en travaillant à son instauration. Et c'est bien cette vision de l'homme et du monde que prône la Francophonie, et qu'elle entend contribuer à concrétiser.“<sup>267</sup>

L'objectif de l'OIF est de contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques internes et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, conformément aux 4 missions: promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique, promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, soutien à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et finalement, développer la coopération au service du développement durable.<sup>268</sup>

La logique d'action de la Francophonie peut être conjuguée en deux lignes directrices. La première que l'on pouvait qualifier d'onusienne et qui considère la langue plutôt comme un vecteur du message sur les droits de l'homme, la démocratie et la paix, et la deuxième qui est plus orientée sur l'action éducative culturelle proprement dite.

<sup>264</sup> VILLEPIN DE, X. La politique française en Afrique à l'aube du nouveau siècle, *Revue internationale et stratégique*, 2002, n° 46, p. 147.

<sup>265</sup> COHEN, D.; GUILLAUMONT JEANNERET, S.; JACQUET, P.(dir) La France et l'aide public au développement, *Conseil d'Analyse économique, La Documentation française*, Paris, 2006, p.167.

<sup>266</sup> <http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de.html>

<sup>267</sup> DIOUF, A. Les défis de la francophonie, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71, p. 34.

<sup>268</sup> <http://www.francophonie.org>

La Francophonie a su gérer un lourd héritage des liens historiques issus du temps de la colonisation et en même temps devenir un exemple de coopération multilatérale moderne. La singularité d'un tel projet réside justement dans la combinaison de ceux de composantes majeures- d'un legs historique dont la langue française est un symbole et d'une vision nouvelle de gestion de certains différends de la mondialisation.

La langue française qui, avant de devenir un symbole de rapprochement entre les différents peuples, fut le signe de la conquête du pouvoir. Elle devient aujourd'hui porteuse des valeurs communes qui s'accroissent autour d'une certaine vision de la mondialisation. Au cœur de cette vision se trouve l'élaboration des normes communes et développement d'un état de droit international. Les principes fondamentaux d'une telle gouvernance multilatérale étant les droits de l'homme, la protection de l'environnement et la diversité culturelle.

La Francophonie, représentée à la Conférence de Copenhague au mois de décembre 2009, a fait de l'aide aux pays en développement les plus pauvres une des priorités de sa lutte en faveur de la protection de l'environnement. La recherche d'une approche commune au sein de cette organisation s'est vu concrétisée avec la mise en place du projet NECTAR.

Le projet NECTAR, Négociations Climat pour Toute l'Afrique Réussies, mis en place par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) avait pour but la définition des options concrètes pour négociateurs francophones dans le cadre de la Conférence mondiale sur les changements climatiques.<sup>269</sup> Cette initiative continue ses actions pour combler l'insuffisante participation des Etats en développement au processus de négociations et leur nécessaire implication dans la lutte contre le changement climatique. Alors que les pays en développement sont à la fois les plus grandes victimes du changement climatique en raison de leur vulnérabilité (sécheresse, tempêtes tropicales), et par leur difficulté à surmonter les conséquences des catastrophes, ils ne bénéficient pas suffisamment de transferts de technologies, ni des mécanismes financiers.

La mondialisation selon la Francophonie place l'héritage culturel et la sauvegarde de la diversité au même rang que la réussite économique. La clé de cette approche se trouvant dans un dialogue au dessus des différences culturelles et religieuses. Selon Dominique Wolton „ la francophonie est la seule à être actuellement porteuse de la laïcité en tant qu'enjeu politique de la mondialisation. Y cohabitent des États du Nord, du Sud et de l'Est qui ont des préférences religieuses radicalement différentes et même contradictoires.“<sup>270</sup> Ainsi, le concept de la laïcité en œuvre au sein de la Francophonie a réussi à séparer le politique du religieux, ce qui s'avère comme une, sinon, la

<sup>269</sup> Site officiel de l'OIF, [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Une\\_strategie\\_francophone\\_pour\\_Copenhague-2.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/Une_strategie_francophone_pour_Copenhague-2.pdf)

<sup>270</sup> WOLTON, D. La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation ? *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71, p.60.

condition majeure de la communication interculturelle. Grâce à sa composition complexe, la structure de la Francophonie pourrait devenir un modèle d'un dialogue interculturel mondial.

Pour pouvoir effectivement porter ce message, l'organisation a selon certains analystes besoin, de s'ouvrir davantage et de dépasser son orientation franco-africaine trop restreinte et témoin d'une orientation fixée au XIXe siècle Il serait à ce sujet intéressant que la Francophonie s'investit plus dans le monde d'affaires. Il existe bien des différences dans les modes de gestion, qui sont elles aussi porteuse d'une différence culturelle.

Prenons à présent un exemple concret des actions de la politique de la Francophonie, qui se définit elle-même en tant que „communauté de destin consciente des liens et du potentiel qui procèdent du partage d'une langue, le français, et des valeurs universelles,<sup>271</sup> en se basant sur le cas de l'île de la Réunion.

Cet endroit présente tout d'abord un atout géographique stratégique pour la communauté francophone dans l'océan Indien mais, il s'agit surtout, selon l'analyse de Pierre Vergès, d'un laboratoire de monde dans la mesure où cette petite entité a réussi à promouvoir, par une bonne utilisation des moyens qui lui sont conférés par la métropole, une coopération étroite avec divers partenaires de la région.<sup>272</sup>

La Réunion, grâce à la richesse de ses composantes socioculturelles- une population issue d'Europe, d'Asie et d'Afrique, dispose d'une expérience dans le domaine de la gestion de la diversité culturelle qui est au cœur de l'action de la Francophonie dans le monde. La réussite socio-économique de la Réunion trouve son origine dans une approche responsable de la gestion de la diversité qui passe par l'éducation et la coopération. La population issue de différentes diasporas a réussi à garder la composante essentielle d'une réussite dans la mondialisation- les réseaux, pour bénéficier pleinement de sa dynamique. Ainsi, la Réunion est devenue modèle dans le domaine de la coopération entre les régions. Cette politique étant soutenue par les activités du Conseil régional profitant de la loi du 6 février 1992 qui autorise les collectivités territoriales à conclure des conventions de coopération décentralisée avec des collectivités ou autorités locales étrangères. La possibilité d'une action concrète dans le domaine de la coopération internationale a été renforcée par la promulgation de la loi d'orientation pour l'outre-mer de 2000 permettant au président de la région de négocier et de conclure, dans le cadre d'un mandat délivré par le ministre des Affaires étrangères, des accords de coopération avec les États de la zone ou encore de conduire la délégation française dans les instances des organisations régionales.<sup>273</sup>

<sup>271</sup> Site officiel de l'OIF <http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de.html>

<sup>272</sup> Plus de vingt accords ont ainsi été signés avec des partenaires étrangers (gouvernementaux ou non gouvernementaux), VERGÈS, P. La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71, p. 54.

<sup>273</sup> VERGÈS, P. La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71, p. 54.



Plus important encore, en tant que région française, la Réunion fait partie de l'Union européenne. Elle peut donc bénéficier à la fois de l'expertise française et européenne dans plusieurs domaines ce qui soutient son rôle stratégique dans la coopération pour le développement de cette région du monde. Dans cette mesure, l'île de la Réunion peut être considérée comme un laboratoire d'une mondialisation réussie.

L'influence de la politique promue par le Conseil régional de la Réunion trouve des échos positifs dans la mise en place d'une intégration économique régionale au sein de l'association francophone de la Commission de l'océan Indien (COI). Cette organisation intergouvernementale a été créée en 1984 par l'Accord Général de Victoria.<sup>274</sup> Aujourd'hui, elle regroupe cinq Etats de la région dans le but de resserrer les liens de solidarité entre les peuples de la région et d'en favoriser le développement économique.<sup>275</sup> L'engagement de la France dans cette organisation va de pair avec la promotion des instances internationales qui portent un dialogue régional, c'est-à-dire un dialogue concret, pour un meilleur fonctionnement dans un monde globalisé, a priori abstrait. La dimension politique du projet de la Commission de l'océan Indien s'inscrit donc pleinement dans la conception française de la mondialisation. Les principales activités de COI sont: „la défense des intérêts insulaires de ses pays membres dans les enceintes internationales et auprès des organisations d'intégration régionale; la préservation et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles et la dimension régionale du développement humain.“<sup>276</sup>

Étant la région la mieux équipée de cette zone, la Réunion apporte une expertise dans le domaine du développement durable. Par exemple, elle abrite la plus grande ferme photovoltaïque de France.

Sa situation insulaire la plaçant au cœur d'un carrefour des routes maritimes et aériennes, la Réunion représente également un acteur clé dans la mise en place d'une politique maritime de co-développement entre l'Union européenne et les pays riverains de la zone, réunis notamment dans le cadre de la COI. La Réunion devient un exemple de la lutte contre la fracture numérique de la zone grâce au projet Ravenal.<sup>277</sup>

Le mot *ravenal* signifie dans la langue créole l'arbre du voyageur. Ce nom énigmatique était choisi pour un projet audacieux de la construction d'un câble sous-marin reliant la Réunion avec Madagascar. Ainsi, dans le cadre d'une coopération régionale l'État Malgache et la Région Réunion travaillent ensemble depuis la fin de l'année 2006 sur la mise en place d'une infrastructure de télécommunication permettant d'acheminer les communications électroniques entre les deux îles et de dynamiser ainsi les échanges culturels et économiques régionaux.<sup>278</sup> Le projet RAVENAL

<sup>274</sup> Site officiel de COI, <http://www.coi-ioc.org/index.php?id=72>

<sup>275</sup> Les pays membre de COI sont: les Comores, la France (Réunion), le Madagascar, l'île Maurice et les Seychelles.

<sup>276</sup> Site officiel de COI, <http://www.coi-ioc.org/index.php?id=72>

<sup>277</sup> Ce projet a pour objectif de relier La Réunion à Madagascar en raccordant les câbles du réseau SEACOMEASSY, qui dessert les côtes de l'Afrique de l'Est et Madagascar, au câble SAFE reliant l'Afrique du Sud à la Malaisie et à l'Inde, VERGÈS, P. La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71, p. 55.

<sup>278</sup> Communiqué de presse sur le Projet Ravenal de câble reliant La Réunion et Madagascar. Disponible à :

devrait, selon la proposition faite lors du sommet de la COI qui s'est tenu à Addis Abeba au mois de Février 2008, être la première partie d'un projet plus vaste de la connectivité par câble sous-marin des îles de l'océan Indien. Ainsi, la fracture numérique de cette région devrait être comblée, lui permettant de s'inscrire pleinement dans une dynamique de coopération régionale qui pourrait bénéficier de l'effet de levier offert par la mondialisation. L'engagement français dans cette région du monde, via la région de la Réunion, est un exemple concret de l'édification d'une approche multilatérale pour ce que l'on a appelé, une mondialisation réussie.

L'action de la COI est d'autant plus essentielle qu'elle œuvre pour une meilleure infrastructure afin que cette région puisse être mieux outillée et donc mieux affronter les contraintes de la mondialisation et profiter de ses opportunités. La coopération régionale s'avère être un moyen nécessaire pour l'essor des pays du Sud et pour lutter contre une fragilité en face des processus de la mondialisation. Comme nous le rappelle le Secrétaire général de la Francophonie, une des raisons de cette fragilité réside dans son extrême fragmentation.<sup>279</sup> L'engagement de la France va incontestablement dans ce sens.

La régulation des effets négatifs de la mondialisation est au cœur de l'action française. L'effort de la politique de la France en vue de promotion d'une mondialisation maîtrisée s'oriente sur la définition de règles et bonnes pratiques, s'appliquant aux différents aspects de l'interdépendance internationale, qui sont susceptibles de la rendre à la fois plus efficace et acceptable pour l'ensemble des parties prenantes. Le défi français de la mondialisation est une prise de conscience de l'imbrication des intérêts et de la nécessité d'appliquer des disciplines collectives aux politiques, afin que un état de droit international puisse se reposer sur les institutions fortes et légitimes construites comme les instruments d'une action collective.

Dans la mise en place des mesures pour une mondialisation maîtrisée, la France dispose, sur le plan idéologique, d'une culture politique et historique qui l'amènent à refuser les messages simplistes sur les vertus innées des marchés. L'objectif que nous avons identifié au cours de cette analyse est un effort consenti pour favoriser, l'émergence d'un nouveau consensus qui tienne compte des inégalités créées par la mondialisation, qui prône le développement de normes sociales et environnementales par les acteurs privés(...), qui réintègre l'économie dans les contraintes du politique et du social.<sup>280</sup>

---

[http://tic.regionreunion.com/IMG/pdf/Communique\\_de\\_presse\\_Ravenal.pdf](http://tic.regionreunion.com/IMG/pdf/Communique_de_presse_Ravenal.pdf)

<sup>279</sup> DIOUF, A. Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation, *Politique étrangère*, 2006, p.785.

<sup>280</sup> CHAVAGNEUX, Ch. Comment peser dans la mondialisation, *Alternatives économiques*, 2007, n°258, p. 59.

## Conclusion

L'interdépendance économique des pays, l'implication d'une multitude d'acteurs dans les débats publics, la globalisation des questions politiques, tous ces aspects façonnent à la fois l'espace national et l'espace mondial. Le débat sur ces phénomènes qui constituent la dynamique de la mondialisation est particulièrement présent en France. La mondialisation représente un défi pour toutes les sociétés, mais un défi tout particulier pour la France. Qu'il s'agisse de réclamer moins de mondialisation, plus de mondialisation ou une autre mondialisation, cette dynamique attire l'attention des Français.

En ce début de XXI<sup>e</sup> siècle une partie de la société française se sent menacée. Menacée par les influences étrangères, par l'insuffisance de la couverture sociale, par le tout-économique. Cette peur récurrente est souvent associée aux effets produits par la mondialisation. Cependant, l'existence d'un mouvement antimondialiste actif en France ne doit pas nous faire oublier que les Français tout en identifiant les dangers de ce processus en perçoivent aussi les bienfaits. Le rapport particulier de la France à la mondialisation était au cœur de l'analyse que nous avons entreprise dans le cadre de ce mémoire.

Nous avons commencé notre analyse par l'étude des fonctionnements socio-économiques. A ce sujet, nous avons intentionnellement choisi une approche normative, libérale qui est celle qui prévaut dans les logiques de la mondialisation économique pour pouvoir mieux souligner les raisons de ce défi pour l'économie française. Ainsi, nous avons pu analyser l'impact des logiques propres à cette dynamique de la mondialisation sur la France. Par une observation détaillée de son insertion dans l'économie mondiale, nous avons identifié les principaux défis que le libéralisme économique d'aujourd'hui représente pour des logiques propres à l'Hexagone (interventions étatiques dans l'économie, fonctionnement de l'État providence etc). Nous nous sommes rendu compte que malgré une incontestable force économique que la France détient dans les classement de l'économie mondiale (l'une des majeurs puissances économiques), cette force n'est que très peu ressentie par les Français qui au contraire doutent de la position de leur pays au niveau international et craignent sa fragilisation face à la compétition mondiale. Selon notre observation, la raison de cette crainte de la mondialisation, entendue comme ouverture au monde, se trouve davantage dans les logiques propres au fonctionnement du système socio-économique français que dans les logiques d'une menace externe.

De l'économique, en passant par le culturel et politique, nous avons analysé le rapport que la société française entretient avec la mondialisation. Ainsi, nous avons pu soutenir que les réticences qui font que la mondialisation est ressentie comme une menace pour tout ce que l'on identifie comme étant français (propre modèle socio-économique, primauté de la culture) expriment surtout un malaise interne qui se voit, par la confrontation internationale, exacerbé. Ainsi, nous soutenons

que la raison de la relation particulière que la France entretient avec la mondialisation se trouve dans la tradition d'un État fort, un État régulateur.

L'inquiétude soulevée par les logiques libérales de la mondialisation est présente dans différentes catégories sociales et politiques, le caractère transversal au-delà du traditionnel clivage gauche-droite étant l'expression que le rapport à la mondialisation n'est pas seulement un rapport à la question sociale mais aussi un enjeu sociétal plus profond. Ce que l'on appelle le malaise français de la mondialisation peut être, en réalité, l'expression d'un renouveau idéologique.

L'opposition de la France aux certaines logiques propres à la mondialisation libérale, entendue comme l'ensemble des dispositifs et des choix faits à l'échelle mondiale pour faire prévaloir les principes d'ouverture des marchés, de dérégulation des activités et de privatisation de certains services publics, est l'expression de l'affirmation de la voie française du développement sociétale.

La tradition intellectuelle de la France, avec ce que l'on appelle l'exception française, se reflétant dans un projet universaliste de cette société ouest-européenne, fait incontestablement partie des raisons qui font que la mondialisation est à la fois un défi pour la France mais aussi un défi par la France.

Alors, loin de rester sur une capitulation devant un défi d'adaptation, la France, à travers sa politique étrangère, promulgue le concept d'une autre mondialisation, une mondialisation maîtrisée. La posture française n'exprime donc pas un refus de la mondialisation dans sa totalité, mais un refus de certaines logiques qui façonnent l'environnement international d'aujourd'hui.

La République française est dans une certaine mesure devenue la voix de renforcement du système international multilatéral, un système qui serait fondé sur d'autres valeurs que la compétition et la puissance. Ainsi, en caricaturant à peine et pour revenir au différend franco-américain, dans le domaine de la mondialisation, au tout-marché américain, s'oppose le tout-politique français. La mondialisation est un vecteur qui traduit la volonté française de constituer un modèle autre que celui des États-Unis.

La France se place dans le rôle d'avant garde dans la demande de régulation de la mondialisation. Ainsi, l'ancien président français Jacques Chirac était „convaincu que les sommets de G8 sont l'occasion de progresser dans l'humanisation et la civilisation de la mondialisation, dans le respect des différences et l'attention aux plus vulnérables.“<sup>281</sup>

Le défi est de taille, s'agissant de trouver des mécanismes pour mettre en place une mondialisation qui pourrait faire profiter de ses opportunités au plus grand nombre des parties prenantes tout en temporisant les effets néfastes dont elle est accompagnée.

---

<sup>281</sup> CHIRAC, J. Humaniser la mondialisation, *Le Figaro*, 19 juillet 2001.

L'engagement de la France pour une mondialisation maîtrisée se traduit sur plusieurs niveaux, en commençant par le levier européen, et passant par le soutien d'une vision multilatérale, au sein de laquelle l'Organisation des Nations unies, pour finir avec les mécanismes propres à la France, tels que l'AFD ou l'OIF.

L'objectif de la politique française de la mondialisation est de renforcer la décrispation idéologique en cours et de favoriser l'émergence d'un nouveau consensus qui tienne compte des inégalités créées par la mondialisation. Cette approche prône le développement de normes sociales et environnementales, même par les acteurs privés, en demandant que l'économie réintègre les contraintes du politique et du social. Ainsi, à l'heure de la mondialisation, la France considère que le rôle des États, la fonction du droit, la vocation des institutions d'arbitrage internationales ou nationales, est de fixer les règles du jeu, de veiller à leur respect, et de corriger les déséquilibres dans un esprit d'équité et de solidarité.

Le gouvernement de la France, à travers les actions que nous avons analysé, invite à réfléchir sur les souhaitables modifications à venir quant au fonctionnement du monde, car si la mondialisation est un fait elle n'est pas une fatalité. Ainsi, la France réusson aggiornamento d'une puissance mondiale qui repense son rôle, renouvelle sa vision du monde et de la place qu'elle y occupe, et cela, paradoxalement, grâce à la mondialisation.

## Bibliographie

AESCHIMANN, E. Il était une fois nommé Bové, *Libération*, 30 juin 2000.

ALGAN, Y. ; CAHUC, P. *La société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris: Éditions ENS Rue d'Ulm, 2009.

APPLBAUM, A.I. *Culture, identity and legitimacy*, in NYE J.;DONAHUE J. *Governance in the Globalizing World*, Washington DC: Brookings, 2000.

APTEL, C. Justice pénale internationale : entre raison d'État et État de droit, *Revue internationale et stratégique*, 2007/3, N° 67.

BARJOT, D.; GASTALDI, L.; CARON F.; COHEN,E.; CROUZET, F.; MUCCHIELLI, J.-L. Globalization. La mondialisation, *Entreprises et histoire* 2003/1, Volume 32.

BAYART, J.-F. *La gouvernement du monde*, Paris: Fayard, 2004.

BAVEREZ, N. La capacité d'influence de la France, miroir de son déclin présent et de sa future modernisation, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63.

BELKIN, P. France: Factors shaping Foreign policy, and issues in US-French Relations, *Congressional research service*, May 2000.

BECK, U. *Qu'est-ce que le cosmopolitisme?*, Paris: Aubier-Alto, 2006.

BOISSONNAT, J. Quelle place pour la France au XXIe siècle ?, *Études*, 2003, Tome 398.

BROUARD, S.; TIBERJ V. *Déclin, modèle français et mondialisation*, Baromètre Politique Français (2006-2007) CEVIPOF-Ministère de l'Intérieur, 2006.

BUFFOLOT, P. *Europe des armées ou Europe désarmée?* Paris: Éditions Michalon, 2005.

BRUNEL, S. Qu'est-ce que la mondialisation, *Sciences Humaines*, mars 2007,n.180.

BRUNEL, S. Une aubaine pour le sud? *Sciences Humaines*, mars 2007,n.180.

CARDEBAT, J.-M. Quelle menace pour l'emploi?, *Sciences Humaines*, mars 2007,n.180.

CHARILLON, F. La politique étrangère de la France. D'une puissance de blocage à une puissance de proposition ?, *Études*, 2005, Tome 402.

CHARTIER, J. L'état et la mise en valeur de l'image de la France, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63.

CHAVAGNEUX, Ch. Comment peser dans la mondialisation, *Alternatives économiques*, 2007, n°258.

CHAVAGNEUX , Ch. La gauche française et la mondialisation, *Économie Politique*, 2007, n°34.

CHIRAC, J. Humaniser la mondialisation, *Le Figaro*, 19 juillet 2001.

CHIRAC, J. La France dans un monde multipolaire, *Politique étrangère*, 1999, n. 4/99.

- COHEN, D. *La mondialisation et ses ennemis*, Paris: Pluriel, 2009.
- COHEN, D. ; GUILLAUMONT JEANNERIEY, S.; JACQUET, P. (dir) *La France et l'aide public au développement*, Paris: Conseil de l'Analyse économique, La Documentation française, 2006.
- CUNNINGHAM-SABOT, E.; BAUDELLE, G. La mondialisation vue de France et des États-Unis : discussion sémantique contre débat médiatique, *L'Information géographique*, 2008, Volume 72.
- DIOUF, A. Les défis de la francophonie, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71.
- DIOUF, A. Afrique : l'intégration régionale face à la mondialisation, *Politique étrangère*, 4/2006.
- DORTIER, J.-F. Vers une uniformisation culturelle?, *Sciences Humaines*, mars 2007, n.180.
- DUHAMEL, A. *Le désarroi français*, Paris: Plon, 2003.
- DUQUESNE, P. L'impossible équation de la gouvernance mondiale, *Politique étrangère*, 1/ 2010.
- FAURE, P.; BOYON, J. La place de la France dans le monde : un défi permanent, *Revue internationale et stratégique*, 2006, N° 63.
- FINKIELKRAUT, A. *Qu'est-ce que la France?*, Paris: Folio, 2007.
- FOUGIER, E. (dir) La France face à la mondialisation, *Problèmes politiques et sociaux*, janvier 2006, n. 920.
- FOUGIER, E. Les trois voix: mondialisation, gouvernance et politique, *Accès*, juillet 2002.
- GAILLARD, J.-M. Comment la planète est devenue un village, *L'Histoire*, novembre 2002, n.270.
- GHORRA-GOBIN, C. (dir): *Dictionnaire des mondialisations*, Paris: Armand Colin, 2006.
- GIBLIN B. Géopolitique de la langue française, *Hérodote*, 2007, n.126.
- GIRAUD, P.-N. Les enjeux cachés de la mondialisation, *Sciences Humaines*, CERNA hors série, 2002, n. 39.
- GUÉNAIRE, M. *Le modèle français face à l'épreuve de la mondialisation*, in Une mondialisation à la française (dossier).
- IZRAELEWICZ, E. La première révolte contre la mondialisation, *Le Monde*, le 7 décembre 1995.
- JEANCOURT- GALIGNANI, A. (dir): Réussir la mondialisation, Paris: Medef, 2002.
- JACQUET, P. La contestation de la mondialisation, *Économie Politique*, 2002, n°13.
- JOSPIN, L. Modern socialism, *Fabian Pamphlet 592*, novembre 1999.
- KLEIN, J. (dir) *Vers une politique européenne de sécurité et de défense*, Paris: Economica et CRIS, 2003.

- KESSLER, D. Les Français aiment le risque mais l'État les endort, *L'Expension*, 17 février-1er mars 2000.
- LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004.
- LAIDI, Z.; LAMY, P. La gouvernance mondiale ou comment donner sens à la globalisation?, *La gouvernance mondiale*, 2000.
- LAMY, P. L'autre mondialisation? Quelle autre mondialisation? *Revue du M.A.U.S.S.*, 2002,, N.20.
- LEGALL, J.-M. La France en mouvement ?, *Études*, 2007, Tome 407.
- MACÉ-SCARON, J. Alain Minc: accepter la banalisation, interview, *Le Figaro*, 14 février 2001.
- MADÉLIN, A. Les quatre vérités de la mondialisation, *Les Débats de l'Union*, juin 2004, n.3.
- MANDRAUD, I. ; MONNOT, C. Kessler égale Toqueville, *Le Monde*, 26 juin 2000.
- MEUNIER, S.; GORDON, Ph. *Le Nouveau Défi français*, Paris: Odile Jacob, 2002.
- MEUNIER, S. France, Globalization and Global Protectionism, *Center for European Studies Working Paper, Harvard University*, février 2000, Series 71.
- MEUNIER, S. L'Union européenne, la „mondialisation maîtrisée“ et l'épreuve du cycle du Doha. Texte disponible à [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/34\\_Meunier.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/34_Meunier.pdf)
- MESSIER, J.-M. Vivre la diversité culturelle, *Le Monde*, 10 avril 2001.
- MOÏSI, D. The Trouble with France, *Foreign Affairs*, Mai-June 1998, vol. 77.
- MOÏSI, D. France's first revolution of the 21st century, *Financial Times*, 15 juin 2007.
- MOLINARI, J.-F. Le poids de dépenses publiques ne cesse d'augmenter, *Le Figaro*, le 3 mars 2000.
- MORAND, P. (dir) *Mondialisation changeons de posture*, Paris: ESCP- EAP, avril 2007.
- NORTH, X. Territoires de la langue française, *Hérodote*, 2007, n. 126.
- PRAGER, J.-C. ; VILELROY DE GALHAU, F. *18 leçons sur la politique économique : A la recherche de la régulation*, Paris: Seuil, 2003.
- RODRIK, D. *Has Globalization gone too far?*, Washington DC: Institute for International Economics, 1997.
- ROZES, S. Le pays vit un grand moment de démocratie, *l'Humanité*, 23 mai 2005.
- SASSEN, S. Qui gouverne la mondialisation?, *Sciences Humaines*, février 2007, 180.
- SEILLIERE, E.-A. Loi de 35 heures: la révision, *Le Figaro*, 11 avril 2000.
- SENARCLENS DE, P. (dir): *Maîtriser la mondialisation*, Paris: Presses de Sciences Po, 2000.



TODD, E.: *Après l'empire*, Paris: Gallimard, 2004.

TODD, E. *Après la démocratie*, Paris: Gallimard, 2008.

TODD, E. The French Exception, *Newsweek*, 23 juin 1997.

VALERSTEINAS, B. *La France dans la compétition économique mondiale*, Pôle Analyse des échanges et stratégies d'internationalisation, 2005.

VÉDRINE, H. *Les cartes de la France à l'heure de la mondialisation*, Paris: Fayard, 2000,

VERGÈS, P.: La Francophonie dans l'océan Indien : un enjeu majeur face aux défis de la mondialisation, *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71.

DE VILLEPIN, X., La politique française en Afrique à l'aube du nouveau siècle, *Revue internationale et stratégique*, 2002, n° 46.

VIMONT, C. (Dir) *Mondialisation, réconcilier la France avec la compétitivité*, Paris: Institut Montaigne, 2006.

WALL, M. I.; RAVIART, P-E. Les accords Blum-Byrnes, la modernisation de la France et la guerre froide, *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, Janvier-Mars 1987, N.13.

WOLTON, D. La diversité culturelle, nouvelle frontière de la mondialisation ? *Revue internationale et stratégique*, 2008, N° 71.

### **Sources électroniques:**

#### **Instituts, organisations (sites consultés au mois d'avril 2010):**

[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

<http://www.ambafrance-ee.org/spip.php?article373>

<http://archives.u-m-p.org/propositions/index.php?cat=Mondialisation>

<http://www.coi-ioc.org/index.php?id=72>

[www.diplomatie.gouv.fr/.../les-dpt-du-maee\\_69938.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/.../les-dpt-du-maee_69938.html)

[http://www.dgmic.culture.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=94](http://www.dgmic.culture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=94)

<http://www.francophonie.org/L-Organisation-internationale-de.html>

[www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org)

<http://lesdiscours.vie-publique.fr/pdf/043000569.pdf>

[http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/information/les\\_dossiers\\_actualites\\_19/livre\\_blanc\\_sur\\_defense\\_875/index.html](http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/information/les_dossiers_actualites_19/livre_blanc_sur_defense_875/index.html)

<http://www.npa2009.org/node/24>

<http://www.npa2009.org/content/dix-ans-apr%C3%A8s-la-%E2%80%9Cbataille-de-seattle-%E2%80%9D-par-josep-maria-antentas-et-esther-vivas>

[http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL\\_ID=2977&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=2977&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

[http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN\\_DEN&Lang=fr](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=UN_DEN&Lang=fr)

[http://tic.regionreunion.com/IMG/pdf/Communique\\_de\\_presse\\_Ravenal.pdf](http://tic.regionreunion.com/IMG/pdf/Communique_de_presse_Ravenal.pdf)

## Summary

The intellectual tradition of France, what we may call the French exception, reflected in a universalist project, is undoubtedly part of the reasons why globalization is both a challenge for France but also a challenge by France.

Thus, far from remaining a capitulation to a challenge of adaptation, France, through its Foreign policy, promulgated the concept of an alternative globalization, mastered globalization. The French position does not express a rejection of globalization in its totality, but a refusal of some logic that shape the international environment of today. The French Republic has to some extent become the voice of a demand for strengthening of the multilateral international system, a system that would be based on values other than competition and power. Globalization is a vector that reflects the French desire to establish a model other than the one commonly related to the United States.

The commitment of France for a mastered globalization can be observed on several levels, beginning with the European one, through the support of a multilateral vision of the United Nations, ending with the mechanisms specific to France, such as AFD (Public Development Aid) or OIF (Francophonie).

The goal of the French policy of globalization is to ease and encourage the emergence of a new consensus that takes into account the inequalities created by globalization. This approach advocates the development of social and environmental standards, even by private actors, requesting that the Economic returns to the constraints of Political and Social. Thus, at the age of globalization, France believes that the role of states, civil law or of international arbitration institutions, is to set the ground rules, ensure compliance, and correct imbalances in a spirit of fairness and solidarity.

Government of France, through the actions we have analyzed, invites reflection on the desirable future changes in the functioning of the world. Thus, France's *aggiornamento* as a world power that is rethinking its role, reiterates his vision of the world and its place in it, is done, paradoxically, thanks to globalization.

## Annexe

<b>Projet Mémoire de master</b>	
<b>Nom:</b>	<b>Miroslav Pospíšil</b>
<b>Année académique:</b>	<b>2008/2009</b>
<b>Titre envisagé:</b>	Le regard des intellectuels français sur le monde globalisé
<b>Soutenance envisagée (semestre, année académique):</b>	Semestre d'été 2009/2010
<b>Maitre de conférence</b>	Michel Perottino Ph.D.
<b>Choix de la thématique:</b>	
<p>L'une des caractéristiques essentielles du monde d'aujourd'hui est son interdépendance. Le monde anglophone (et pas seulement) utilise, pour décrire le processus d'interrelations des différentes parties du globe, le terme globalization. La France, pour décrire ce même processus d'interdépendance croissante, utilise le terme mondialisation. Cette différence épistémologique traduit-elle une différence de perception du monde contemporain?</p>	
<b>Analyse envisagée</b>	
<p>L'objectif du travail est d'analyser la vision contemporaine de la France du monde globalisé, à travers notamment les travaux des intellectuels français. Quel est le rôle des États-Unis, de l'Union européenne, et de la France dans le monde d'aujourd'hui? Quelle est la vision française de ce processus dynamique en cours qu'on appelle la mondialisation? L'analyse des travaux de, par exemple, Zaki Laïdi ou Daniel Cohen, nous permettra d'identifier le rapport particulier que la France entretient avec la mondialisation.</p> <p>Compte tenu de la position dominante de la littérature anglaise dans ce domaine, l'un des objectifs de ce travail est de se référer à la production des auteurs francophones pour souligner leur propre vision du monde contemporain</p>	
<b>Caractéristiques du thème:</b>	
<p>La mondialisation, de sa qualité de processus multidimensionnel, recouvre un large éventail de relations-économiques, culturelles, politiques. Le travail que nous allons entreprendre devrait analyser le regard contemporain et la réflexion de la France, des intellectuels français, sur la mondialisation, afin de pouvoir souligner la nature particulière de ce regard.</p>	
<b>Bibliographie de base:</b>	
COHEN, D. <i>Richesse du monde, pauvreté des nations</i> , Paris: Flammarion, 1997.	
JAFFRELOT, CH. <i>L'Enjeu mondial</i> , Paris: Presses de Sciences Po, 2008.	

LAIDI, Z. *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*, Paris: Presses de Sciences Po, 2008 .

LAIDI, Z. *La grande perturbation*, Paris: Flammarion, 2004 .

LEVY, J. *L'invention du Monde*, Paris: Presses de Sciences Po, 2008.

TODD, E.: *Après l'empire - Essai sur la décomposition du système américain*, Paris: Gallimard, 2002.

Sources électroniques:

[http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/français/salle\\_de\\_presse/2007/septembre/rapport\\_sur\\_la\\_france\\_et\\_la\\_mondialisation\\_par\\_m\\_hubert\\_vedrine.79348.html](http://www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/français/salle_de_presse/2007/septembre/rapport_sur_la_france_et_la_mondialisation_par_m_hubert_vedrine.79348.html)

lemonde.fr

lefigaro.fr

liberation.fr

**Signature de l'étudiant/ Date**

**Miroslav Pospíšil**

**23.2.2009**